

MERCREDI 6 DÉCEMBRE 1995

No 36133 - 115e année J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds Fax: 039/210 360 Fr. s. 2.- / FF 6,00 (TVA incluse)

Administration: 039/210 310 Rédaction: 039/210 210 Abonnements: 039/210 311 Annonces Publicitas: 039/210 410



Secrétariat de l'OTAN

Espagnol nommé



Le ministre espagnol des Affaires étrangères Javier Solana (au centre sur notre photo Keystone-AP) a été officiellement nommé hier secrégénéral de l'OTAN en remplace-ment du Belge Willy démission-Claes, naire. Premier Espagnol à ce poste, M. Solana aura donc la lourde tâche de diriger l'envoi de 60.000 soldats de l'OTAN en Bosnie.

Page 2

Recherche en Suisse

Plaidoyer de Cavadini

Le Neuchâtelois Jean Cavadini a plaidé pour la recherche hier devant le Conseil des Etats. Son appel a été entendu: les sénateurs ont refusé de couper 14,7 millions dans les crédits à la recherche, dont une part aurait touché les projets MINAST (micro- et nano-systèmes), élaborés entre Lausanne et Neuchâtel.

Page 4

Cinéma Un Disney pour Noël

• Page 29

Programmes radio-TV

• Page 35

Ouvert sur...

L'or vert de l'Amazonie

• Page 36

Congé payé le 1er Août: le National résiste

Patronat intraitable

Pour la deuxième fois, hier, une courte majorité du Conseil national a refusé d'inscrire dans la loi le principe du congé payé, le jour du 1er Août, pour tous les travailleurs. Malgré les promesses faites au peuple en 1993. Le Conseil des Etats ayant, par deux fois, admis le paiement obligatoire du salaire, c'est désormais à une commission de conciliation de proposer une solution.

François NUSSBAUM



En septembre 1993, le peuple acceptait à 83% l'initiative pour un ler Août férié. Elle précisait que, pour le droit du travail, ce jour était assimilé à un dimanche. Le droit au salaire avait été garanti durant toute la campagne. Il avait d'ailleurs été inscrit dans une ordonnance provisoire qui a permis à l'initiative d'entrer dans les faits le 1er août 1994 déjà.

PAS D'OBLIGATION

Mais il fallait faire les choses dans les règles, c'est-à-dire élaborer une loi d'application. Celle-ci, adressée aux Chambres octobre 1994, reprenait donc le principe du congé payé. Pour ceux qui seraient occupés le jour du ler août, une compensation était prévue, sous forme de congé ou de salaire supplémen-

Ce projet a passé sans encombre le cap du Conseil des Etats en mars dernier (15 voix contre

5) puis en juin (18 contre 14). Entretemps, le National a refusé le principe du paiement du salaire (74 voix contre 71). C'est surtout son caractère obligatoire qui, sous la pression des milieux patronaux, était contes-

té, même s'il ne concerne qu'une minorité de travailleurs non conventionnés (notamment ceux payés à l'heure).

ET LES PROMESSES?

Ce point de vue l'a emporté à nouveau hier, en deuxième lecture. Par 89 voix contre 79, les députés au National ont estimé qu'on pouvait inscrire, dans la loi sur le travail, le 1er Août au nombre des jours fériés et biffer tout ce qui concerne le paiement du salaire. Bref, on abandonne l'idée d'une loi spécifique sur le 1er Août et, pour le reste, on laisse les partenaires sociaux s'entendre entre eux.

Mais, du même coup, on refuse de mettre l'ensemble des salariés sur un pied d'égalité et, surtout, on renie les promesses claires faites au peuple depuis 1993, a répété Jean-Pascal Delamuraz. On risque ainsi de porter un nouveau coup à la crédibilité des autorités fédérales. Autant d'arguments raisonnables qui n'ont pas été entendus par une majorité de députés.

CONCILIATION

La divergence n'ayant pas pu être éliminée après deux lectures dans chaque conseil, c'est à une commission de conciliation de trouver un compromis. Si celuici est refusé par un des deux conseils, le projet tombe. Le Conseil fédéral doit alors proposer une autre solution et, dans l'intervalle, légiférer par voie d'ordonnance. F.N. France



Censure rejetée

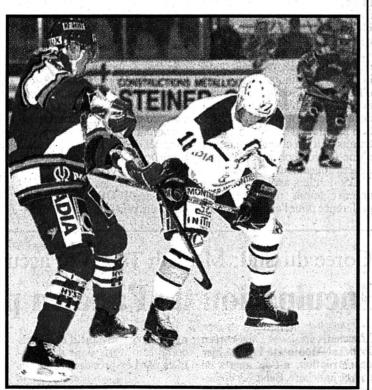
Plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté hier dans toute la France contre le projet de réforme de la protection sociale. Sur le front des transports, le chaos s'est poursuivi. A Paris, notamment, le vélo est de rigueur malgré les fri-mas (photo Keystone-AP). Pour sa part, Alain Juppé a rompu le silence qu'il observait depuis six jours lors du débat orageux sur la motion de censure déposée par la gauche socialiste à l'Assemblée. Avant que la motion ne soit rejetée, le premier ministre avait affirmé qu'il ne modifierait pas son plan de réforme.

Page 2



Hockey sur glace - Le HCC bat Bienne OPINI

La tête ailleurs



Guido Pfosi - Florian Chappot

Le HCC n'a pas évolué dans son registre habituel, ce qui ne l'a pas empêché de prendre la mesure de Bienne 7-4. (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

En 2001? Vous voulez rire...

Béton ou nation?

Quand nous auscultons la respiration nationale (et non point nationaliste) du côté de Zurich, nous avons l'impression de ne pas vivre sur la même planète. Si nous sommes encore sur la même terre, ce n'est plus avec les mêmes valeurs, mais alors plus du tout!

Quand les Neuchâtelois et leurs proches alliés ont commencé de claironner qu'ils désiraient organiser l'Expo en 2001, du côté de Zurich et alentour on n'a même pas fait une moue dubitative, on a tout simplement ignoré notre enthousiasme.

Quand nous réclamons notre dû en matière de liaisons routières, nous qui participons depuis des décennies au financement de la construction des grandes artères alémaniques, Zurich contemple son nombril doré et reste aveuglé par sa prospérité au point de devoir ouvrir un dictionnaire pour se remémorer le sens du mot «solidarité».

Et quand Zurich a besoin d'une voie de dégagement pour son trafic, on ouvre le chantier de Brunau-Uetliberg-Est. C'est un tronçon de... 600 mètres au tarif de... 500 millions de francs le kilomètre. La part fédérale couvre 80% du prix de l'ouvrage.

A Zurich, on trouve très naturel de poursuivre l'aménagement du réseau autoroutier lors même que l'achèvement de la N5, de Soleure à Yverdon, est renvoyé au prochain millénaire.

Prenons le virage, direction l'Expo.

Le rapport de faisabilité va être incessamment remis au Conseil fédéral. Il l'examinera quand bon lui semblera. Puis il faudra rédiger un message à l'adresse des Chambres. L'objet devra être inscrit à l'ordre du jour des Etats et du National. Si tout se passe dans les meilleurs délais, les Chambres se prononceront à la fin de 1996.

L'Expo ne se tiendra pas en 2001. Les infrastructures ne peuvent pas être construites en quatre ans.

La grande manifestation nationale est devisée à 500 millions de francs, c'est-à-dire l'équivalent d'un kilomètre d'autoroute au tarif de Brunau-Uetliberg!

Le rapport de faisabilité demande 175 millions de francs à la Confédération répartis en subventions et garanties. Les communes et cantons organisateurs avanceront une trentaine de millions. Le solde de 300 millions restera à trouver auprès de sponsors et partenaires privés.

175 millions, c'est le prix, au kilomètre, de l'évitement de Plan-les-Ouates. On peut multiplier les exemples, le tout est à l'avenant.

Brutalement posé, le choix est simple: entre un projet national de régénération de notre identité suisse, de définition de nos aspirations communes et UN kilomètre d'autoroute, quel est l'ordre de priorité?

La réponse dit l'état de la situation...

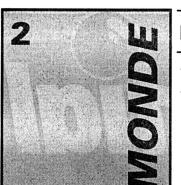
Gil BAILLOD

CONCERT DE NOËL *– ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE*

GRAND TEMPLE – LA CHAUX-DE-FONDS, LUNDI 11 DÉCEMBRE 1995 À 20 h 30

Location: Super Centre Ville





6.12.1492 -Christophe Colomb découvre Haïti.

6.12.1906 -

L'autonomie est accordée aux provinces sudafricaines du Transvaal et d'Orange.

6.12.1917 -

Le cargo français «Mont-Blanc», chargé de munitions explose à la suite d'une collision avec un bateau belge dans le port de Halifax, en Nouvelle-Angleterre, on déplore 1600 morts.

BRÈVES

Trou d'ozone Conférence

Une conférence internationale sur les moyens de prévenir la destruction de la couche d'ozone a débuté hier à Vienne. Les ministres de l'environnement des 150 Etats signataires du Protocole de Montréal, dont la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, débattront notamment de l'élimination de la production de bromure de méthyle.

Italie - Espagne Opération anti-mafia

Les polices espagnole et italienne ont arrêté 104 per-sonnes (25 en Espagne et 79 en Italie) lors d'une opération conjointe. Elles apparte-naient toutes à la mafia, a annoncé hier la Direction générale de la police espagnole (DGP). İtalie

Ex-ministre condamné

L'ancien ministre socialiste de la Défense, Salvo Ando, a été condamné hier à Catane à cinq ans et cinq mois de prison ferme pour corruption. Ce jugement est tombé à la fin d'un procès concernant une dizaine de responsables politiques siciliens.

Russie **Explosion au Parlement**

Une explosion d'origine in-

connue a endommagé hier 'intérieur de la Douma la Chambre basse du Parlement russe. Il n'y a pas de victime, a annoncé le service de presse de la Douma.

Alger

Journaliste tuée

Une journaliste algérienne a été assassinée hier matin à Alger. La rédactrice travaillait pour l'hebdomadaire arabophone Echourouk, ont déclaré les services de sécurité algériens dans un communi-

Azerbaïdjan Accident d'avion

Un avion de ligne transportant 74 personnes s'est écrasé hier dans l'enclave azerbaïdjanaise du Nakhitchevan. Au moins sept passagers sont morts, a annoncé un porte-parole de la compagnie Azeri Airlines.

Tel Aviv Amir inculpé

Yigal Amir, l'assassin de Yitzhak Rabin, et deux de ses complices présumés, ont été formellement inculpés hier par un tribunal de Tel Aviv, tandis qu'à Jérusalem, M. Pérès rendait hommage à son prédécesseur lors de la cérémonie rituelle marquant la fin du premier mois de deuil.

Mouvement de contestation en France

Juppé maintient son plan

devant l'Assemblée nationale qu'il entendait maintenir son plan de réforme de la protection sociale et il a appelé à «une relance de la concertation» afin de sortir du blocage.

«Je maintiendrai mes projets de réforme. Si nous les retirions, nous irions contre l'intérêt de la France et des Français», a déclaré le premier ministre, qui intervenait lors du débat de censure à l'Assemblée nationale. «Aujourd'hui, nous ne pouvons plus attendre», a ajouté M. Juppé, estimant que «depuis 15 ans, on a trop laissé le temps au temps».

A ses yeux, la France a le choix, à l'horizon des deux prochaines années, entre «jouer dans la cour des grands» après avoir rétabli la santé de son économie, ou «décrocher en deuxième division» si elle continue «de ployer sous les déficits». M. Juppé a qualifié de «nécessaire et urgente» la réforme de la Sécurité sociale, au motif que «si nous ne faisons rien aujourd'hui, elle sera en cessation de paiement demain». De même, ne rien faire à la SNCF «condamnerait l'entreprise à la faillite». Il a défendu l'équité de sa

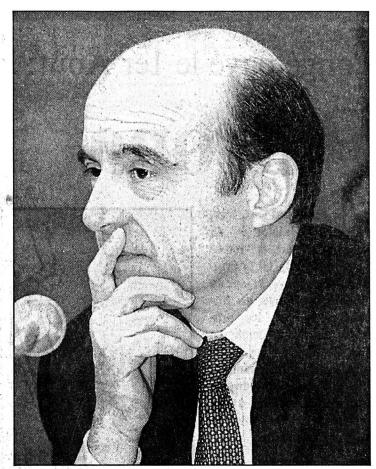
Alain Juppé a annoncé hier réforme et a dénoncé «les démagogues de tout poil» qui affirment que les «les petits paie-

RELANCER LA CONCERTATION

A propos des régimes spéciaux de retraites, le premier ministre a assuré qu'il «n'est pas question de les supprimer». Mais cependant, «il n'est pas question non plus de ne rien faire». Il a propo-sé «une relance de la concertation», et a notamment annoncé que le ministre du Travail Jacques Barrot rencontrerait dans les prochains jours les dirigeants des grandes confédérations syndicales et des organisations professionnelles.

Le premier ministre a aussi annoncé une «table ronde» sur «la défense du service public à la française», qui réunira le ministre de l'Industrie Franck Borotra et les organisations syndicales et professionnelles.

Le chef du gouvernement a évoqué la prochaine réforme de la fiscalité pour souligner qu'il n'était pas question de supprimer l'abattement de 20% dont bénéficient les salariés. Alain Juppé a enfin jugé que «la situa-tion de blocage et d'affronte-ment qui s'est créée depuis quelques jours n'est bonne pour personne». Il a observé que le droit de grève «est l'une des libertés



Alain Juppé

Le premier ministre français a appelé à «une relance de la concertation». (Keystone)

fondamentales que garantit la République», pour ajouter que «la liberté du travail est une autre liberté fondamentale». «Il y a urgence. Chacun doit le comprendre», a ajouté le premier ministre.

Mais à Paris, aux cris de «Juppé démission», plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier aux côtés des chemi-nots, contre le projet de réforme de la protection sociale.

Les principaux syndicats représentés dans la fonction publique avaient choisi ce mardi pour une nouvelle journée nationale d'action avec des manifestations dans tout le pays. La France est plongée dans le chaos depuis douze jours par une grève dure sur l'ensemble du réseau national des chemins de fer et depuis une semaine dans les transports publics parisiens.

Spectaculaires à Paris, des manifestations se sont également déroulées en province. A Bordeaux, dont M. Juppé est le maire, quelque 40.000 manifestants sont descendus dans les rues de la ville en portant des banderoles pour «la défense de l'emploi et de la Sécurité sociale». Les syndicats ont également largement mobilisé dans d'autres grandes villes comme Toulouse, Marseille, ainsi qu'à Nantes, Rouen et Le Mans.

(ap, ats, afp, reuter)

Le drapeau sri lankais flotte sur Jaffna

Raid des rebelles

Le drapeau sri lankais flotte de- a déclaré la radio sri-lankaise. de la rébellion tamoule a été reconquis par l'armée gouvernementale au terme d'une offensive de sept semaines. Les indépendantistes ont annoncé un important raid contre deux bases de la police, ainsi qu'une vaste opération de recrutement.

Les couleurs nationales ont été hissées avant midi lors d'une cérémonie présidée par le vice-ministre de la Défense Anuruddha Ratwatte et retransmise à la radio nationale. Les rebelles n'ont toujours pas reconnu la perte de Jaffna. Ils assuraient que les combats se poursuivaient dans

torique» pour les forces armées tard». (ats, reuter)

puis hier sur Jaffna. Le bastion L'offensive avait débuté le 17 octobre. Elle couronne l'opération «Riviresa», la plus importante depuis le début de la guerre civile en 1983.

Les forces armées sri lankaises ont encerclé le centre-ville samedi. Depuis, elles éliminent les poches de résistance. La ville a été désertée par ses habitants et est truffée de mines. Des sources militaires ont précisé que l'attaque rebelle en cours hier visait deux centres des commandos de la police dans le secteur de Batticaloa, dans l'est de

La Voix des Tigres - radio du LTTE - a fait pour sa part état d'une vaste opération de recru-La chute de la capitale cultu- tement. Elle exhorte la popularelle et spirituelle de la minorité tion à s'enrôler dans le maquis important» et une «victoire his- mée «avant qu'il ne soit trop

Bosnie: le puzzle de l'IFOR se met en place

OTAN: M. Solana officiellement nommé

Javier Solana a officiellement été ministre néerlandais Ruud Lub- ture, le 14 décembre à Paris, des cance de plusieurs semaines. Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'Alliance ont par ailleurs entériné le plan de déploiement des 60.000 membres de P«Implementation Force» (IFOR).

Actuel ministre espagnol des Affaires étrangères, Javier Solana, 53 ans, devrait entrer en fonction entre le 16 décembre, après le sommet de l'Union européenne à Madrid, et Noël. Il remplace à la tête de l'Alliance le Belge Willy Claes, démissionnaire le 20 octobre dernier après avoir été impliqué dans un double scandale politico-financier

Le ministre espagnol est le deuxième secrétaire général de l'OTAN originaire d'un Etat d'Europe du Sud et le premier dont le pays n'est pas membre de la structure militaire intégrée. Son mandat est d'au moins quatre ans. Il a été nommé au terme d'une longue controverse entre Américains et Européens.

Ces derniers avaient dans un premier temps manifesté leur préférence pour l'ancien premier

nommé hier secrétaire général de bers. Mais Washington s'était l'OTAN, mettant fin à une va- opposée à ce choix et les tractaopposée à ce choix et les tractations avaient été difficiles pour atteindre un consensus.

Le ministre espagnol arrive à l'OTAN à un moment crucial pour l'Organisation. Celle-ci va mener en Bosnie la première intervention terrestre de son histoire, avec le recours à une force multinationale d'environ 60.000 hommes. Depuis la fin de la Guerre froide (1989), l'OTAN s'est aussi ouverte à l'Europe de l'Est et a le projet de s'élargir à plusieurs anciens membres du Pacte de Varsovie.

PILIER EUROPÉEN

M. Solana devra également tenter de développer un pilier euro-péen au sein de l'OTAN, qu'appuis de nombreuses années. Le ministre français des Affaires étrangères Hervé de Charette a annoncé hier que pour développer ce pilier européen, Paris vient de décider de faire participer son ministre de la Défense et son chef d'état-major désormais beaucoup plus activement aux réunions de l'OTAN.

En Bosnie, les premiers éléments de l'IFOR se mettent en place en prévision de la signa-

accords de paix de Dayton. Hier, une vingtaine de spécialistes de reconnaissance et des communications de l'armée de terre américaine sont arrivés dans l'enclave musulmane de Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie.

Il s'agit de l'avant-garde des quelque 20.000 GI's promis par Washington dans le cadre de l'IFOR. Les troupes américaines seront stationnées à Tuzla, le contingent britannique sera cantonné à Gornji Vakouk, dans le centre, et les Français seront basés à Mostar, dans le sud, et à Sarajevo.

L'ONU a par ailleurs annoncé l'ouverture d'un bureau permanent des droits de l'homme à Banja Luka, en territoire serbe de Bosnie ont promis de coopérer pleinement avec Elisabeth Rehn, le rapporteur spécial de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, dans ses enquêtes concernant les violations des droits de l'homme dans les territoires sous leur contrôle. Elles avaient refusé tout contact avec le prédécesseur de Mme Rehn, Tadeusz Mazowiecki, qui a démissionné en juillet dernier.

(ats, afp, reuter)

Négociations syro-israéliennes

Impasse

Le président syrien Hafez al Assad a reçu hier le coordinateur américain du processus de paix au Proche-Orient. Dennis Ross tente de débloquer le contentieux syro-israélien. Des sources syriennes se sont félicitées de cette nouvelle navette, soulignant que Damas est preneur de tout geste favorable à une paix juste.

Les mêmes sources ont cependant réitéré la position traditionnelle syrienne voulant qu'Israël accepte un retrait total des hauteurs du Golan conquises en 1967. «Si Israël veut sérieusement faire la paix, il doit faire savoir qu'il est prêt à se retirer entièrement du Golan. Il doit donc abandonner son exigence d'installer un poste d'alerte avancé en territoire syrien», pré-

cise-t-on. M. Ross doit retourner dans les heures qui viennent en Israël. L'émissaire américain s'efforce de débloquer les négociations

syro-israéliennes. Ces dernières sont figées depuis qu'elles ont été entamées dans le cadre de la conférence de Madrid, en 1991.

Sa nouvelle navette, la première depuis l'assassinat d'Yitzhak Rabin, est aux yeux d'Israël la dernière chance de conclure un accord avant la fin de l'an prochain. «Il me semble que les Américains tenteront une nouvelle fois de provoquer un déclic spectaculaire entre Israël et la Syrie», a déclaré le ministre sans portefeuille auprès de la présidence du Conseil Yossi

Les élections présidentielles doivent avoir lieu en novembre prochain aux Etats-Unis. Des législatives sont également prévues en Israël à la même époque. Les deux pays estiment que le dossier syro-israélien doit être résolu bien avant, faute de quoi tout règlement serait reporté sine die. (ats, reuter)

Corée du Sud: M. Roh Tae-Woo accusé de corruption

Inculpation de l'ancien président

de corruption, a-t-on appris de source judiciaire. Selon les procureurs, l'ancien chef d'Etat a reçu 373 millions de dollars (quelque 440 millions de francs suisses) de pots-de-vin durant son mandat, de 1988 à 1993.

Roh Tae-Woo est en détention depuis son arrestation le 16 novembre. La Suisse a accordé son entraide judiciaire dans le cadre de cette affaire. La Corée du Sud souhaite obtenir des inforques par l'ex-président Roh.

Parmi les 35 hommes d'affaires qui ont versé de l'argent à M. Roh figurent les dirigeants des principaux groupes industriels sud-coréens, notamment Samsung, Hyundai, LG et Daewoo. Sept d'entre eux ont été inculpés sans pour autant être placés en détention, pour ne pas nuire à l'économie du pays, ont indiqué les procureurs chargés du dossier.

L'évolution de l'enquête sur

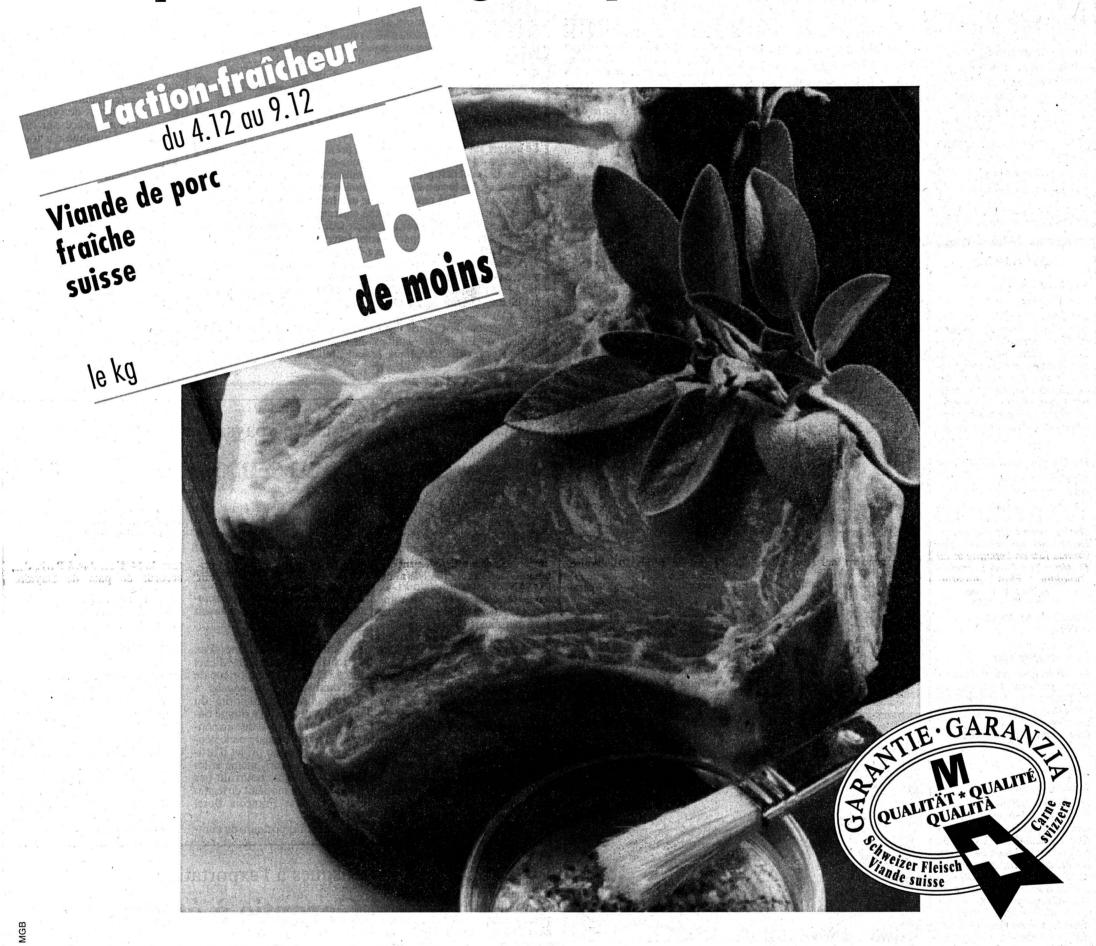
L'ancien président sud-coréen mations concernant d'éventuels la caisse noire constituée par Roh Tae-Woo a été inculpé hier comptes ouverts dans des bandat provoque une réaction en chaîne. La justice sud-coréenne a interdit hier à cinq anciens dirigeants militaires, dont deux ex-ministres de la Défense, de quitter le territoire.

> Kim Yoon-Hwan, président du parti au pouvoir, le Parti libéral-démocrate, a annoncé qu'il comptait remettre sa démission au chef de l'Etat. Il était un proche collaborateur de l'exprésident, Chun Doo-Hwan.

(ats, afp, reuter)

VIANDEDEPORC

Aux paroles, Migros préfère les actes.



Actions

au lieu de 17.-

Ragoût de porc 1 kg 9.- au lieu de 13.Côtelettes de porc 1 kg 10.50 au lieu de 14.50
Cou de porc 1 kg 11.50 au lieu de 15.50
Rôti de porc de la cuisse 1 kg 11.- au lieu de 15.Tranches de porc de la cuisse 1 kg 12.- au lieu de 16.-

Emincé de porc

Filet de porc 1 kg 21.— au lieu de 25.— Filet mignon de porc 1 kg 33.— au lieu de 37.—



Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

6 décembre 1946 -Mandaté par le Conseil fédéral, Jean de Salis présente la candidature de la Suisse à l'Unesco, organisation pour l'éducation, la science et la culture. Cette demande devra être ratifiée par l'assemblée générale des Nations Unies, procédure exigée pour les pays non membres de

BRÉVES

Lex Friedrich Pas de révision

I'ONU.

Le Conseil fédéral ne veut pas d'une nouvelle révision ni d'une cantonalisation de la Lex Friedrich. Il est toutefois prêt à revoir la clé de répartition entre les cantons des contingents de logements de vacances. C'est ce qu'il a répondu à diverses interventions de parlementaires ro-

Police zurichoise L'affaire prend de l'ampleur

L'affaire de gestion déloyale à la police cantonale zuri-choise prend de l'ampleur. Une enquête pénale a été ouverte contre le commandant Eugen Thomann, accusé d'avoir protégé un subordon-

Grève de la poste en France Plus d'envois non prioritaires

En raison de la grève des services postaux français, les PTT suisses ne prennent plus en charge les envois non prioritaires et les colis acheminés en France par voie terrestre.

Liestal Incendie criminel

Un incendie d'origine criminelle a éclaté dans un restaurant tenu par un ressortissant turc à Liestal (BL) dans la nuit de lundi à hier. Personne n'a été blessé mais les dégâts sont estimés à 200.000 francs, a indiqué la police de Bâle-Campagne. Des requérants d'asile qui habitaient dans le même bâtiment ont dû être évacués. On ignore pour l'instant qui a bouté le

Grève de la SNCF Peugeot transite en Suisse

En raison de la grève de la SNCF, les usines Peugeot de Sochaux et Mulhouse font transiter par la Suisse les véhicules destinés à l'exportation en Europe du Nord et en Italie. Les véhicules sont acheminés par camions dans le Jura par l'agence de transport en douane Gefco, pour être ensuite réexportés par voie ferroviaire.

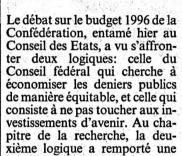
Groupes parlementaires TVA et hébergement

Une partie des groupes parlementaires s'est penchée hier sur le programme de la session des Chambres fédérales qui a débuté lundi. Le PDC, l'UDC et le PRD soutiennent la proposition du Conseil fédéral d'abaisser le taux de TVA dans le secteur de l'hébergement, ont-ils annoncé dans leurs communiRecherche: Jean Cavadini plaide pour la continuité

Un espoir pour MINAST

La recherche doit savoir sur quel pied danser: il n'y a rien de pire que les annonces budgétaires contradictoires pour planifier des travaux. L'appel de Jean Cavadini, hier au Conseil des Etats, a été entendu: les sénateurs ont refusé de couper 14,7 millions dans les crédits à la recherche, dont une part aurait touché les projets MINAST (micro et nanosystèmes), élaborés entre Lausanne et Neuchâtel.

François NUSSBAUM



bataille. Mais, la semaine pro-

les choses autrement.

13 PARTENAIRES À **NEUCHÂTEL**

Le Conseil fédéral demande de revenir sur les décisions prises ce printemps par le Parlement concernant la promotion de la science. Un crédit global de 3,9 milliards avait alors été voté, dont 295 millions pour sept programmes prioritaires (contre le Conseil fédéral qui n'en proposait que 233). L'un d'entre eux, MINAST, réunit 93 entreprises et instituts, dont 13 à Neuchâtel.

Le Conseil fédéral est revenu à la charge hier, dans le cadre du budget: il demande une réduction de 14,7 millions dans ces programmes pour 1996. «Les instituts et entreprises concernées ont déjà planifié leurs travaux sur la base des crédits votés», a expliqué Jean Cavadini, jugeant irresponsable de changer d'avis tous les six mois.

5 MILLIONS À MINAST

Début juillet, a-t-il rappelé, Ruth Dreifuss a lancé le programme de recherche sur les matériaux, doté de 21 millions. Il

chaine, le National pourrait voir suffit de faire le calcul: «Il ne resterait que 5 millions, l'an prochain, pour permettre au pro-gramme MINAST de démarrer», a-t-il lancé au nouveau patron des Finances fédérales, Kaspar Villiger. Celui-ci n'a pu que répondre par l'exemple de l'agriculture ou de l'armée, qui ont économisé bien davantage jusqu'ici.

Le Conseil des Etats a suivi le député neuchâtelois: par 23 voix contre 9, il a refusé les coupes dans les programmes priori-taires de recherche. Mais le Conseil national doit encore se prononcer (la semaine prochaine) et sa commission préparatoire a déjà annoncé qu'elle était favorable à ces mesures

230 millions d'économies

Le budget 1996 de la Confédération présente un total de dépenses dépassant 44 milliards de francs, pour des recettes de près de 40 milliards. Le déficit prévu, de 4,3 milliards, doit être ramené à 4 milliards, selon le vœu de la commission du Conseil des Etats.

Le Conseil a déjà passé en revue une trentaine de postes budgétaires, dans lesquels il a retranché environ 230 millions. Pour les Chambres, Chancellerie et tribunaux fédéraux, l'économie est de 3,5 millions. Dans les départements: Intérieur (-160 millions), Militaire (-30), Affaires étrangères (-20), Justice et police (-15).

Il poursuit l'exercice ce matin avec les autres départements: Finances (-80 millions si la commission est suivie), Économie publique (+94 millions, si les contributions à l'assurance-chômage sont maintenues), Transports, Communications et Energie (-64 mil-

A noter que le Conseil des Etats a refusé d'augmenter à 100 millions (+10) les subventions au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), comme le souhaitait le Conseil fédéral.

Médecins escroqués

Détention

Un médecin roumain et une employée de l'UBS, poursuivis pour avoir détourné 749.000 francs au préjudice de médecins genevois, restent sous les verrous. La Chambre d'accusation a prolongé hier de trois mois la détention préventive du médecin roumain et celle de sa complice d'une durée d'un mois. Un ingénieur israélien est en outre toujours recherché dans le cadre de cette affaire.

Une quinzaine de médecins ont déposé plainte après avoir constaté que leurs comptes en banque avaient été débités à leur insu. Les malfrats ont d'abord intercepté leur courrier, imité la signature des victimes puis passé de faux ordres de virement. L'argent ainsi placé sur trois comptes à Lausanne n'a toutefois pas pu être retiré par les auteurs de l'escroquerie.

Le médecin roumain, inculpé d'escroquerie et de faux dans les titres, a reconnu les faits. L'employée de banque, qui renseignait ce dernier sur l'état de fortune des victimes, est poursuivie pour complicité et violation du secret bancaire. La prévenue a elle aussi avoué tout en précisant avoir agi sous la pression et la menace. Enfin, le juge Vladimir Stemberger a procédé à une troisième arrestation visant un intermédiaire venu retirer les fonds. L'UBS, les PTT ainsi qu'un médecin genevois se sont constitués parties civiles. (ap)

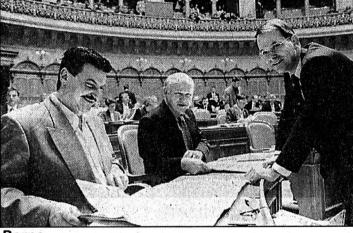
La gauche forme le plus grand groupe parlementaire

Un bon quart des députés

Avec les gains réalisés le 22 octobre et l'intégration de l'extrêmegauche, le groupe parlementaire socialiste aux Chambres fédérales compte désormais 63 membres. Il dépasse ainsi les groupes radical (62), démocrate-chrétien (50) et démocrate du centre (34). Quatre petits groupes se partagent les 37 députés restants.

Après avoir gagné 13 sièges aux élections d'octobre, le groupe socialiste a formellement accueilli, hier, les deux popistes Jean Spielmann (GE) et Joseph Zisyadis (VD), l'élu de l'Alliance de gauche Christian Grobet (GE) et la féministe zurichoise Christine Goll. Il compte donc 63 membres (+17) et de-vient le groupe le plus important sur l'ensemble des deux conseils.

Le groupe radical arrive juste derrière avec 62 membres (inchangé), suivi des démocrateschrétiens avec 50 membres (-3) et des démocrates du centre avec 34 membres (+5). Les quatre partis gouvernementaux comptent 209 députés sur 246 (+19).



De g. à dr., MM. Zysiadis, Spielmann et Markus Ruf (DS).

Le groupe écologiste reste «le plus grand des petits» avec ses 10 députés (-4), grâce au ralliement de la Bernoise Franziska Teuscher (Alliance verte) et le chrétien social fribourgeois Hugo Fasel, transfuge du PDC. Le groupe a décidé hier de s'ap-parenter (sans fusionner) avec les 6 membres (-4) du groupe des Indépendants et Evangéliques. Le groupe libéral se maintient avec 9 membres (-3).

Le groupe du Parti de la liberté (ex-Automobilistes) conserve ses 8 membres: sa perte d'un siège est compensée par l'intégration de Flavio Maspoli (seul représentant de la Lega tessinoise). Ce dernier quitte donc l'alliance formée auparavant avec les Démocrates suisses qui, avec deux députés, se retrouvent au-dessous de la taille minimale d'un groupe (5 membres). Un sort qu'ils partagent avec le Ber-nois Werner Scherrer (Union démocratique fédérale)

Rappelons que la taille des groupes est déterminante pour le calcul du montant des contributions financières et pour la représentation dans les commissions. Les onze commissions parmanentes du National feront d'ailleurs l'objet d'une redistribution des sièges ce matin.

F.N. (avec ats)

Initiative «paysans et consommateurs»

Contre-projet au National

L'agriculture doit être plus proche du marché et plus écologique. Une majorité s'est dessinée hier au Conseil national en faveur d'un compromis liant les paiements directs à des exigences écologiques comme contre-projet à l'initiative «paysans et consom-mateurs». Le National poursuit le débat aujourd'hui.

La Suisse a besoin d'une «Pax agricola», a estimé Jean-Michel Gros (PLS/GE), rapporteur de la commission. De gauche à droite, une large majorité du Conseil national lui a donné raison. Il est opportun de surmonter l'échec du 12 mars où le peuple avait rejeté un projet d'article constitutionnel, même si les confrontations ne pourront pas être évitées au moment de légiférer, a résumé François Borel

Pour les rapporteurs de com-

mission, l'initiative «paysans et consommateurs» va trop loin et est trop dirigiste. Le Conseil des Etats l'avait rejetée en juin dernier et proposé un contre-projet. Le temps presse: le Parlement doit mettre ce dernier sous toit durant cette session. Sans cela, l'initiative seule devra être soumise au peuple.

Les groupes PRD, PDC, PLS, PS, PES et une majorité du groupe UDC ont salué le contre-projet à l'initiative élaboré par la commission de l'économie du Conseil national, qui va plus loin que celui des Etats. Fruit d'un compromis entre les divers milieux concernés, il propose de lier les paiements directs à des exigences écologiques. Il prévoit une déclaration d'origine et de qualité des denrées alimentaires et entend prévenir l'usage abusif d'engrais chimiques ou naturels. (ats)

Risques à l'exportation

Garantie à étendre

étendue. La défaillance de «bonnes» banques privées garantes sera désormais couverte également, a décidé le Conseil national. Une amélioration de la compétitivité de l'économie suisse en est attendue.

Le Conseil national a adopté hier la modification de la loi sur la GRE par 106 voix contre 12 et 28 abstentions. L'objet doit encore passer aux Etats. Nouvellement, les banques privées, jugées viables après examen, pourront être admises comme garantes. La GRE continuera toutefois à n'offrir qu'une garantie subsidiaire: elle ne couvrira pas directement l'insolvabilité du client d'un exportateur suisse, mais celle d'un de ses garants.

Cette extension «modeste mais nécessaire» de la GRE conduit à une meilleure harmonisation avec ce qui se pratique à l'étranger, a relevé Jean-Pascal Delamuraz. Pour le Conseil fédéral, le système suisse est l'un des plus restrictifs, voire le plus

La garantie contre les risques à restrictif des pays industrialisés. Les exportateurs suisses verront Les exportateurs suisses verront ainsi tomber un désavantage par rapport à leurs concurrents. Ce qui devrait être profitable à l'emploi en Suisse

Le groupe socialiste s'est inquiété des conséquences financières - inquantifiables - de cette extension de la GRE, en soulignant , qu'elle s'accommodait mal avec la doctrine libérale. Depuis 1980, l'institution a perdu quelque 100 millions de francs par an en moyenne, qui sont assimilables à des subventions aux entreprises, a souligné Rudolph Strahm (PS/BE). Une proposition d'Elmar Ledergerber (PS/ZH) de privatiser la GRE dans les deux ans a été ba-

Une minorité de la commission a proposé en vain de lier l'octroi de grosses garanties au respect de critères écologiques et d'adéquation à la politique de développement suisse. La majorité du National a jugé cette proposition superflue, estimant que des garanties suffisantes existaient déjà.

Les partis gouvernementaux veulent collaborer davantage

Former des groupes de travail

Le PS, le PDC, le PRD et marche fondamentale du goul'UDC veulent collaborer davantage. Des groupes de travail communs doivent être formés durant la session en cours déjà. Les quatre partis gouvernementaux espèrent s'entendre rapidement entre autres sur les négociations bilatérales, les NLFA et l'assurancematernité.

Dans une déclaration commune publiée hier, les quatre partis représentés au Conseil fédéral constatent que leurs divergences se sont plutôt accrues ses dernières années. Comme aucun d'entre eux n'est assez fort pour dicter le ton à lui tout seul, les partis doivent s'entendre sur la

vernement. Cette collaboration doit être intensifiée. Pour cela, les partis vont se rencontrer plus régulièrement entre les sessions parlementaires. En outre, des groupes de travail communs seront créés pour élaborer des solutions concrètes sur les sujets où un compromis semble possible. Le mandat de ces groupes sera limité dans le temps. L'UDC, le PRD, le PDC et le PS auront chacun deux représentants par groupe.

Les quatre partis sont d'accord sur le fait qu'il est nécessaire d'agir dès le début de la législature dans le domaine de l'assurance-maternité et des as-

surances sociales en général. Autres axes prioritaires: l'Europe (négociations bilatérales avec l'Union européenne et dossier des transports) et le finance-ment de l'infrastructure de transport (NLFA en particu-S'ils insistent sur la nécessité

de collaborer, les quatre partis rejettent l'idée de former une coalition, c'est-à-dire d'avoir un programme commun. Les partis gouvernementaux se mettent d'accord «de cas en cas». Et lorsque les intérêts d'un parti ne sont pas suffisamment pris en compte, celui-ci peut chercher une solution par le biais des urnes. (ats)



Noël avec nous

Coop, Migros, EPA, ABM, Jumbo, Placette Pour vos idées cadeaux les nocturnes à La Chaux-de-Fonds

jeudi 7 décembre jusqu'à 22 heures

et les jeudis 14, 21 décembre



SPECTACLES - LOISIRS



GRAND MATCH AU LOTO

Jeudi 7 décembre 1995 à 20 heures précises Maison du Peuple (grande salle, 2e étage)

132-779069

à Fr. 50.-à Fr. 100.-30 quines 30 doubles quines à Fr. 150.-24 cartons à Fr. 250.-6 cartons + 1 tour gratuit Système fribourgeois Tout en bons d'achat Admis dès 16 ans

Contrôle avec loto tronic

Abonnement:

Carte supplémentaire:

Fr. 18.-70 ct

AUTOS MOTOS VÉLOS

Achète au plus haut prix **VOITURES**

BUS, CAMIONNETTES Kilométrage, état sans importance Paiement comptant Ø 077/47 61 89

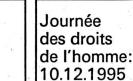


Lunetterie Verres de contact Av. Léopold-Robert 64 Ø 039/23 68 33 132-777886



Réservé pour votre annonce. Un appel suffit: La Chaux-de-Fonds – Tél. 039/21 04 10 Le Locle – Tél. 039/31 14 42 **PUBLICITAS**

DIVERS





Amnestv International ase postale, 3001 Bern

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer au Locle, rue Le Corbusier

avec cuisine et douche. Situation tranquille. Loyer: Fr. 390.ch. comprises. Libre tout

de suite.

Location-vente Transactions immobilières 2400 Le Locle Ø 039/31 16 16

IMMOBILIER

Studio

PERUCCIO

Rue de France 22

Prenez-la au mot!

Message

- Cochez ce qui convient
- Privé (Fr.1.- le mot, TVA en plus)
- Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
- ☐ Sous chiffre (Fr. 25.–, TVA en plus)

A publier Mardi

jour mois jour mois jour mois

Demandes d'emploi

Rubrique Achat

☐ Vente Cours privés

☐ Informatique

Vendredi

L Trouvé

Divers

Animaux

☐ Vacances-voyages

Perdu Petits travaux Texte

PRÉNOM

MON

ADRESSE

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds:

Tél.: 039/210410

Fax: 039/284863

Le Locle:

Tél.: 039/31 14 42 Fax: 039/315042

IMMOBILIER

A LOUER

Rue des Beaux-Arts nord à Neuchâtel

Magnifique appartement

comprenant 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, une cuisine ouverte avec salle à manger et grand salon, cheminée, à l'usage d'appartement ou de locaux commerciaux. Libre immédiatement.

Faire offre sous chiffre E 28-36569 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.



À VENDRE À FLEURIER

MAISON DE MAITRE DE CONSTRUCTION ANCIENNE

Composée de: deux grands salons avec chacun une cheminée à feu ouvert, spacieuse salle à manger, 6 chambres à coucher, cuisine, salle de bains. Caves, chambres hautes, loggia et véranda.

Magnifique jardin arborisé. Excellentes voies d'accès. Pour renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds Ø 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

À LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50 dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements

3½ PIÈCES (78 m²) Fr. 1000.- + charges 4 PIÈCES (92 m²) Fr. 1100.- + charges

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à

Régie F. Bernasconi & Cie Clos-de-Serrières 31 2003 Neuchâtel Tél. 038/31 90 31

DIVERS





Toulefer s.a. Pl. de l'Hôtel-de-Ville La Chaux-de-Fonds Séchoir 5 kg avec condensateur machines à laver

800 t/min. dès Fr. 1790.-**QUEROP**SUISSE





Place de l'Hôtel-de-Ville 6 CH-2300 La Chaux-de-Fonds Ø 039/28 75 55

132-772616



PHARMACIE DE

Avenue Léopold-Robert 7 2300 La Chaux-de-Fonds Ø 039/23 06 87 Fax 039/23 06 88

Au cœur de la vieille ville Places de parc à disposition Livraisons gratuites à domicile

CA BOUGE!

Publicité intensive, Publicité par annonces

Veuillez me verser Fr	Fonds (08.00 – 12.15/13.45 – 18.00 heures) ou téléphonei au
Nom	039-23 16 12 BANQUE X procrédit
Prénom	Pour un crédit de fr. 5000 p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0 % total
NPA/Domicile	des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales seion l'art. 3 lettre I de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit forsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi
Date de naissance Signature	sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

AUTOS - MOTOS - VELOS

À VENDRE

	Audi 80 S2 Avant	94
	Audi 100 S4 2,3	92
	Audi 100 S4 2,3/4,2	94
	BMW M3 (E36)	93/94/95
	BMW 325 i (E36)	91/94
	BMW 535 i	88
•	Ford Sierra Cosworth 4×4,	90/91

Ford Escort Cosworth 4×4 92/93/94

Nissan Sunny GTi 1,6/2,0 Nissan Patrol 2,8 WG SLX 93 Nissan Patrol 4,2 WG SGX 92 Nissan 300 ZX Twin-Turbo 90

Porsche 911 SC Cabrio 84 Porsche Carrera/RS 79/73 Porsche Carrera 2/4 90/89

VW Golf 16V Ed I 90 VW Golf G60 90

92/93

89/92-95

VW Golf VR6

VW Corrado G60/VR6

Automobiles Olivotti

2900 Porrentruy

Ø 066/66 51 55/56 ou 077/31 44 77

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Privés ou entreprises: **«NE LAISSEZ PLUS SOMNOLER VOTRE ARGENT»**

COF BERNARD VAUCHER Conseils en placement & gestion de fortunes

Un investissement personnalisé quel que soit votre capital!

Chemin des Bosses 5 Tél. 039/31 93 33



p.ex. nouilles 2.60



0



6 au 12 décembre 1995 **Dôle Romane** 9.95 1994, 7,5 dl N'est pas disponible dans toutes les succursales! Eau minérale Cristalp 1.47 :84 1,5 litre pet Eau minérale Perrier 3.99 2,99 gazeuse, 4 x 33 cl **Jacobs Night & Day** 4.18 3.78 250 g sous vide Chambourcy - Marrons, 4 x 11,5 cl 3.57 2,95 1.74 1.40

1.50 Jus d'orange Pick Pay multipack 4 x 1 litre 3.96

4/12

1460

750 2030

51.125

5/12

51.75

1490 ATT

5500 Avon

746 Baxter

Bière Tuborg

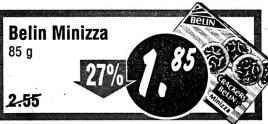
boîte de 5 dl



Bière Clausthaler sans alcool 6 x 33 cl 6.30

Chianti Melini DOCG 32º 1994 7,5 dl 5.95

Crème à café portions 10 x 12 g . .99



USA

Maga Color Compact 3 kg recharge

- Viennois, 2 x 110 g

16.90

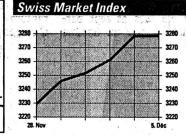
Persil Supra

3 kg recharge



16.90 13.

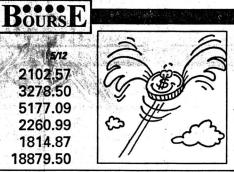




4/11 SPI 2102.57 2102.13 **SMI** 3278.50 3278.40 **Dow Jones** 5139.52 5177.09 DAX 2252.16 2260.99 **CAC 40** 1774.86 1814.87 Nikkei 18897.40 18879.50

5/12

8930 Sanyo



540 Atlantic Richfield

2020 Black & Decker

Can Pacific Caterpillar

2210 Boeing Bristol-Myers

4/12

67.125

73.25

37.5

61.5

72.5

48.5 12.375

62.625

16.875

14.625

143.25

14.75

7.375

Germac

7.25 Valsuisse

Globinvest

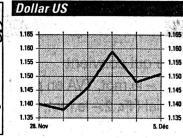
Ecu Bond Sel.

Americavalor

76.125

62.375

72.875



Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.— à	1.50	1.50	1.37
Fr. 500'000.—			
OLI:- d!	3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75
Banque Nationale Suis: Rendement moyen des de la Confédération		ions 3.63	3.65
		Tall Start	
Taux Lombard		4.12	4.37
Taux Lombard Taux d'intérêt ét	range	7.7.	4.3/
	range 3	7.7.	4.37
Taux d'intérêt ét		ers	
Taux d'intérêt ét Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.–	3	6	12
Taux d'intérêt ét Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.– CHF/SFr USD/US\$	3 mois	6 mois	12 mois 1.87 5.40
Taux d'intérêt ét Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.— CHF/SFr USD/US\$ DEM/DM	3 mois 2.12 5.62 3.76	6 mois 1.93 5.50 3.69	12 mois 1.87 5.40 3.62
Taux d'intérêt ét Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.— CHF/SFr USD/US\$ DEM/DM GBP/£	3 mois 2.12 5.62 3.76 6.37	6 mois 1.93 5.50 3.69 6.25	12 mois 1.87 5.40 3.62 6.12
Taux d'intérêt ét Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.— CHF/SFr USD/US\$ DEM/DM GBP/£ NLG/HLG	3 mois 2.12 5.62 3.76 6.37 3.50	6 mois 1.93 5.50 3.69 6.25 3.50	12 mois 1.87 5.40 3.62 6.12 3.50
Taux d'intérêt ét Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.— CHF/SFr USD/US\$ DEM/DM GBP/£	3 mois 2.12 5.62 3.76 6.37	6 mois 1.93 5.50 3.69 6.25	12 mois 1.87 5.40 3.62 6.12

	ě							
	1	100	photos	555 61	3.16	- X-		don .
r					77		HR	
A			72	(9		•	ш	=
		143.74		2000	1000	50		100

la vie.

Pour manifester votre attachement, célébrer un anniversaire, etc. offrez de l'or, du platine ou de l'argent. Lingots ou pièces de monnaies, adressez-vous à nos spécialistes.

133		673	医型2	800
10	CRE	DIT SU	ISSE	
		. Go		

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds tél. 039/23 07 23

	-410		14.727	The British of the same of the				4/12
Taux d'intérêt su				Bourse suiss		15.0		7/12
rédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois		4/12	5/12	Roche bp	8950
omptes à terme	mois	mois	mois				Roche p	15400
Fr. 100'000 à				Adia p	195	191	Rorento C.S.	68
500'000	1.50	1.50	1.37	Agie n	77	77	Royal Dutch C.S.	151.5t
. 000 000.		10.000		Alusuisse p	968	965		1005
LI:- J!	3 ans	5 ans	8 ans	Alusuisse n	970	968		1013
blig. de caisse	2.50	3.25	3.75	Amgold C.S.	92	92.75	Saurer n	410
anque Nationale Suis	se .			Ares Serono	810	849	SBSI bp	340d
endement moyen des	obligat	tions		Ascom p	1060	1070	SBS n	236.5t
la Confédération		3.63	3.65	Attisolz n	725	710	SBS p Schindler p	476 5850d
		440	4.07	Banque Coop	875	880t	Schindler bp	1168
aux Lombard		4.12	4.37	Bâloise n	2410 1370	2400 1350	Sibra N	190d
laux d'intérêt ét	ranne	ore		Baer Holding p BB Biotech	2560	2750	SIG P	2330
		70		BBC p	1357	1372		280
uro-Marché à partir		6.,.	12	Bernoise Ass. n	1260	1270	Sika p	48t
e Fr. 100'000.—	mois	mois	mois	BK Vision p	1490	1500	SMH p	679
HF/SFr	2.12	1.93	1.87	Bobst p	1820	1840	SMH n	150.5
SD/US\$	5.62	5.50	5.40	Buehrle p	99	98	Sulzer bp	635
EM/DM	3.76	3.69	3.62	Bucher Holding p	690	680	Sulzer n	664
3P/£	6.37	6.25	6.12	CFN	450	460d	Surveillance n	400d
LG/HLG	3.50	3.50	3.50	Ciba-Geigy n	1055	1046	Surveillance p	2245
Y/YEN	0.40	0.37	0.37	Ciba-Geigy p	1050	1041	Swissair n	843
AD/C\$	5.68	5.68	5.68	Clariant n	390	388	Swissair bj	135a
EU/ECU	5.37	5.37	5.37	Cortaillod p	375a	370d	UBS n	259
San Johan Sphillion and	1000			CS Holding n	112.25	114.5t		1234
CS-Act		TH?	5	Electrowatt p	353	359	Tege Montreux	45
		ш		Elco Loser n	446t	446	Von Roll p	25.5t
				EMS Chemie p	5430	5370	Winterthur n	812
11-		,		Fischer p	1570	1565	Winterthur p	827
L'o	r,	17		Fischer n	300	300	Zurich n	361
and the second second	-			Forbo n	462t	463	With the Paris	
un cac	iea	- 100		Fotolabo p	378	376d	Avant bourse	W. 1839.00
			7	Galenica n	335	340	Astra	19
unique	no	ur	11 20	Hero p	547	550	Calida	855d
	Tables Corn			Hero n	132a	135d	Ciment Portland	605
tous les	ara	nd	9	Hilti bp	905	885t	Danzas n	1145
LOUS ICS	9'0	ıı ıu	3	Holderbank p	884 661	871 665	Feldschlös. p	2800d
momen	te	do		Immuno Interdiscount p	95	92		
HIGHIER	112	ue		Jelmoli p	540	530t	Amsterdam (HFL)
1	_			Delition b	240	2301		

Kaba Hold. n Kuoni N Landis & Gyr n

Logitech n

Mercure n

Motor Col.

Phonak

Pirelli p

Mövenpick p

Pargesa Holding

Pharmavision p

Publicitas bp

Publicitas n

Richemont

Rentch Walter

Réassurance n

605 1720 725

117 249

2010

430t

1281

1400

5940

1110

1325

588 1690

725

121 250

19300

2015t 430d

1281

1455of 5880

1017

119

1000

1120

193 NEC

1324

1725

Mitsubishi el

Mitsui Co

Nippon Oil

325 Nomura sec

Nissan Motor

Mitsubishi Heavy

Mitsubishi Bank

Roche p Rorento C.S. Royal Dutch C.S. Sandoz n Sandoz p Saurer n SBSI bp SBS n SBS p Schindler p	15400 68 151.5t 1005 1013 410 340d 236.5t 476 5850d	15380 68 152.25 1005 1012 410 340d 237.5 476 5800d	Sharp Sony Toshiba Toyota Motor Yamanouchi Londres (£S) Amgold Anglo AM B.A.T.
Schindler bp Sibra N SIG P Sika n Sika p SMH p SMH p SUlzer bp Sulzer n Surveillance n Surveillance p	1168 190d 2330 280 48t 679 150.5 635 664 400d 2245	1163 190d 2330 273 48 661 146.5t 625 664 385d 2190	British Petrol. British Telecom. BTR Cable & Wir. Cadbury De Beers P Glaxo Grand Metrop. Hanson ICI
Swissair n Swissair bj UBS n UBS p Tege Montreux Von Roll p Winterthur n Winterthur p Zurich n Avant bourse	843 135a 259 1234 45 25.5t 812 827 361	851 133d 259 1235 43 24.75 810 827 358	Frankfurt (D AEG Allianz N BASF Bay. Vereinsbk. Bayer BMW Commerzbank Daimler Benz Degussa
Astra Calida Ciment Portland Danzas n Feldschlös. p	19 855d 605 1145 2800d	19.25d 860d 620of 1150 3000of	Deutsche Bank Dresdner Bank Hoechst MAN Mannesmann Siemens VEBA I VW
ABN Amro Akzo Royal Dutch Unilever	72.3 182.4 209.4 217.2	72.3 182.8 208.4 224	Paris (FF) AGF Alcatel
Tokyo (Yen) Canon Daiwa Sec. Fuji Bank Hitachi Honda	1820 1440 2120 1020 1870	1830 1450 2150 1020 1860	BSN CCF Euro Disneyland Eurotunnel Gener.des Eaux L'Oréal Lafarge Total

6	Amgold	51.125	51.75	Chase Manh.
d.	Anglo AM	38.375	38.875	
3	B.A.T.	5.54	5.615	Chevron Corp.
	British Petrol.	5.2875	5.18	Citicorp
d O	British Telecom.	3.65	3.58	Coca-Cola
3	BTR	3.34	3.19	Colgate
8	Cable & Wir.	4.75	4.59	Compaq Comput
1	Cadbury	5.53	5.46	Data General
t	De Beers P	18.25U	18.5625	Digital
5	Glaxo	8.6875	8.96	Dow Chemical
4	Grand Metrop.	4.375	4.41	Dupont
	Hanson	1.83125	1.93	Eastman Kodak
d O	ICI	7.71	7.75	Exxon
1		1.77		Fluor
d	Frankfurt (D)	И)		Ford
9	AEG	143.5	142 OF	Gen. Motors
5	Allianz N	2824	143.95	General Electric
כ	BASF	316.7	2034	Gillette
3			320.3	Goodyear
3 5 0	Bay. Vereinsbk.		42	HewlPackard
7	Bayer	373.7	375.7	Homestake
B	BMW	780	763	
B	Commerzbank	335.9		IBM
	Daimler Benz	713	713.5	
	Degussa	464.5	467	
ď	Deutsche Bank	68.3	68.92	
ď	Dresdner Bank	38.7	38.65	Kellog
f	Hoechst	373.3	377.3	Lilly Eli
0	MAN	409.5	412.5	Merck
f	Mannesmann	463	464.3	Merrill Lynch
•	Siemens	757		MMM
	VEBA I	59.3	59.7	оон оогр.
•	VW	468.5	470.3	Motorola
3	BOWN TO THE	BASE SALE	TO THE PARTY OF	Pacific Gas & El.
8	Paris (FF)		- 100	Pepsico
4	AGF	158.4	162.2	Philip Morris
4	Alcatel	408.2	413.4	Procter & Gambl.
	BSN	758	786	Ralston Purina
	CCF	90.9	90.8	Saralee
•	Euro Disneyland			Schlumberger
0	Eurotunnel	6.5	6.95	Scott Paper
0	Gener.des Eaux	469.1	487	Sears Roebuck
0	L'Oréal	1196	1226	Texaco
0	Loferes	1130	210.4	Texas Instr.

306

305

29.875

43

39.5

568 Amexco

Amoco

2070 Apple Computer

Am Medical

New York (SUS)

1020

820

2310

861 Abbot

1300

732

817 2300

857

1300

576

725

2050

18.5625	Digital	62.625
	Dow Chemical	71.875
8.96 4.41	Dupont	69.25
1.93	Eastman Kodak	68.375
7.75	Exxon	78.625
1./5	Fluor	64.75
W. W.	Ford	29.75
	Gen. Motors	51.375
143.95	General Electric	69.625
2834	Gillette	51.5
320.3	Goodyear	42.875
42	HewlPackard	82.75
375.7	Homestake	16.25
763	Honeywell	47.75
336	IBM	96
713.5	Intern. Paper	37.125
467	IΠ	123.75
68.92	Johns. & Johns.	87.75
38.65	Kellog	76.875
377.3	Lilly Eli	99.75
412.5	Merck	62
464.3	Merrill Lynch	56.375
763	MMM '	65.125
59.7	Mobil Corp.	107.875
470.3	Motorola	60.625
141	Pacific Gas & El.	27.75
1.13	Pepsico	56.375
100.0	Philip Morris	. 90
162.2	Procter & Gambl.	84.5
413.4	Ralston Purina	65.125
786	Saralee	32.875
90.8	Schlumberger	66.875
12.25	Scott Paper	57.125
6.95	Sears Roebuck	38.75
487	Texaco	75.5
1226	Texas Instr.	55
310.4	Time Warner	41.25
308.9	UAL	208.375
14.00	Unisys	6.5
	Walt Disney	62
40.375	WMX	30
30.25	Westinghouse	17

43.875 Woolworthouse

68.75 Xerox

39.5 Zenith

5/12	Fonds de pl	acemen	its
111.75		4/12	5/12
67.125	Credis Investmen	t Funds	-
75.125	The second server control of the second seco		7.1
42	MMF C\$	1418.91r	1418.92e
36.875	MMFDM	1872.67r	1872.68e
74.25	MMF Ecu	1505.34r	1505.34e
84.5	MMF FF	6705.9r	6705.91e
18.125	MMF FIh	1280.78r	1280.79e
62.5	MMF Sfr	6131.89r	6131.9e
62.5	MMF US	1934.96r	1934.97e
50.75	S+M C Sz Sfr	220.15r	224.55e
72	Eq Fd Em M	974.89r	974.9e
77.5	Eq Fd LA US	781.66r	781.66e
73.375	Eq Fd C E DM	954.37r	954.38e
47.5	Eq Fd C USA	1349.03r	1349.04e
12.375	Cap 1997 DM	1936.58r	1936.59e
63.625	Cap 2000 DM	1642.34r	1642.35e
72.375	Cap 2000 Sfr	1722.7r	1722.7e
68.75	B Fd DM B	1585.05r	1585.06e
66.125	B Fd FF B B Fd £ B	1150.42r	1150.42e 834.78e
79.875	BFdCSB	834.78r 1373.66r	1373.67e
66.375	CS Pf Inc Sfr A	13/3.66r 1016.11r	13/3.6/e 1016.12e
29.25	CS Pf Inc Sfr B	1016.11r 1086.63r	1016.12e 1086.64e
50.875 70	CS Pf Bld Sfr	1086.63r 1065.95r	1085.64e
70 53	CS Pf Grwth Sfr	984.52r	984.53e
44.25	CS E Blue-Ch a	218.58r	268.75of
81.75	CS E Blue-Ch b	231.29r	235.93e
16.625	CS Germ F a	191.63r	195.47e
48.125	CS Germ F b	205.49r	209.61e
95.75	CS Gold Val Sfr	129.26r	131.85e
37.875	CS Jap Megat	192.69r	196.55e
23.625	CS Tiger F FS	1360.9r	1388.2e
89.625	CS EU Valor Sfr	224.5r	229.25e
78.625	CS Act. Suisses	939r	958e
100.75	CS Bd Valor DM	118.22r	119.4e
63.5	CS Bd Valor Sfr	118.1r	119.3e
56.875	CS Bd Valor US\$	122.11r	123.33e
66.25	CS Conv Val Sfr	166.1r	167.8e
109.5	CS F Bonds Sfr	87.75r	89e
60.75	CS Ecu Bond A	96.33r	97.3e
28.125	CS Ecu Bond B	178.96r	180.76e
57.375	CS Gulden Bond	B 159.38r	160.98e
89.75	CS Eur Bond A	212.83r	214.97e
86.875	CS Eur Bond B	334.73r	338.09e
65.5	CS Euroreal DM	104.62r	109.9e
33	BPS P Inc Sfr	1163.69r	1163.7e
67.25	BPS P I/G Sfr	1171.32r	1171.32e
57.875	BPS P G Sfr	1143.82r	1143.83e
38.875	BPS P I/G DM	1227.85r	1227,86e
75.875	BPS P G DM	1213.42r	1213.43e
53.5			
40.75	Divers		1
07.875	Obligestion	104.5d	105.25of
6.125	Multibond	80.36r	81.16e
62.625	Bond-Invest	114.13r	114.14e
20	Cormos	DAE E-	240-

2	Angleterre Allemagne France Belgique Hollande Italie Autriche Portugal	1.12 1.74 80 22.7 3.85 71 0.0705 11.3 0.73	1.21 1.86 82.5 24 4.05 74 0.0755 11.8 0.81
	Espagne Canada	0.9 0.81	0.89
2e 3e	Japon	1.1	1.2
le	Devises	清洁 4	
le le le	Devises jusqu'à l		
le	USA	1.151	1.185
je	Angleterre	1.765	1.817
e Se	Allemagne	80.33	82.03
Se.	France	23.1	23.6
le	Belgique	3.91	3.99
e ie	Hollande	71.68	73.28
e	Italie	0.0719	0.0739
ie	Autriche	11.41	11.65
e e	Portugal	0.7605	0.7855
e	Espagne	0.935	0.965
e.	Canada	0.843	0.867
e	Japon	1.1355	1.1695
ie le	ECU	1.478	1.51
of	Métaux préc	ieux	119 J
e	OR		
e	\$ Once	386.6	387.1
ie	Lingot	14350	14600
e	Vreneli 20	82	92
e	Napoléon	80	90
le	Souver new	90.07	93.57
е	Souver old	89.64	93.14
e	Kruger Rand	445	460
e			
le	ARGENT		
e	\$ Once	5.22	5.24
e	Lingot/kg	189	204
е			
e	PLATINE		
e	Kilo	15385	15635
e			
е	Convention Or		
e	Plage or		14700
е	Achat		14330
	Base argent		240
of	C	ource	
е) >	ource	1

Achat

1.12

Vente.

1.21



249e

111.5e

111.15e

458.19e

763.85e

245.5r

110.04r

453.61r

756.2r

110r

La Loterie romande projette de créer la «Romande des Jeux»

6 décembre 1950 -Le général de Lattre de Tassigny est nommé haut-commissaire de France en Indochine. L'armée française s'y était enlisée. L'arrivée du général à Saïgon suscite un sursaut d'espoir après les victoires de Vinh Yen, de Mao Khé, où il perd son fils unique. Après une opération lancée contre Hoa Binh, de Lattre rentra en France en novembre 1951. Il meurt le 11 janvier 1952 et est nommé maréchal à titre posthume.

BRÈVES

Canton de Zurich Il voit le feu rouge trop tard

Une collision entre un camion et quatre véhicules a fait un mort et six blessés, lundi soir, à un feu rouge à Unterohringen (ZH). Dans un moment d'inattention, le chauffeur n'a pas vu les voitures arrêtées et a violemment percuté la file d'attente. L'automobiliste le plus proche, âgé de 24 ans, est mort sur le coup.

Canton d'Argovie Rodéo et coups de feu

Un Zurichois de 30 ans circulant à bord d'une voiture olée a donné, hier vers 4 heures, du fil à retordre à la police argovienne. Repéré au restoroute de Würenlos et pris en chasse, le forcené n'a finalement pu être arrêté à Aarburg qu'une fois ses pneus arrière crevés par des coups de feu ciblés.

Drame à Grenoble Sept morts

La brusque montée des eaux du Drac, près de Grenoble, a fait sept morts, six enfants et une accompagnatrice, selon un bilan définitif rendu public hier. Les victimes faisaient partie d'une classe de nature venue observer des castors dans les Alpes françaises. Les corps des quatre enfants disparus, emportés par les eaux lâchées lundi par deux barrages lors d'une «opération de routine», ont été retrouvés hier. Il s'agit de deux petits garçons et de deux petites filles. Deux enfants et un adulte, repêchés dans un «état comateux» lundi après le drame, sont décédés à l'hôpital. Ces trois personnes avaient séjourné près d'une quarantaine de minutes dans de l'eau à 7-8 degrés Celsius et la température de leur corps était descendue à 17-18 degrés. La chance de survie des enfants emportés par les eaux glacées était quasi L'accompagnatrice décédée encadrait une classe primaire de 22 enfants, âgés de huit à dix ans, venue observer des castors

Séoul

au bord de la rivière.

Incendie meurtrier Huit personnes ont péri car-

bonisées lundi soir dans l'incendie d'un bar à «karaoké» à Séoul, en Corée du Sud. C'est la deuxième fois en l'espace de treize jours que des personnes trouvent la mort en Corée du Sud dans l'incendie d'un bar à «karaoké».

Damer le pion aux privés

La Loterie romande veut damer le pion aux privés qui projettent l'ouverture de casinos ou de salons de jeux. Elle a présenté hier à Lausanne son projet de «Romande des Jeux», une société qui viserait à obtenir, avec les six cantons, le monopole de l'exploitation des établissements de jeux. Le projet entend ainsi «préserver les bénéfices en faveur de l'utilité publique».

«Le seul vrai débat aujourd'hui est de savoir s'il faut lever l'interdiction des maisons de jeux en faveur des intérêts privés ou de l'utilité publique», a décla-ré Philippe Maillard, directeur de la Loterie Romande. La structure a été proposée il y a quelques jours à la Conférence des représentants des Conseils d'Etat des six cantons romands. Ceux-ci se détermineront au printemps.

La Loterie romande serait l'unique actionnaire de la «Romande des Jeux». La société serait placée sous la responsabilité

d'un conseil d'administration composé d'une majorité de représentants gouvernementaux des six cantons. Elle jouerait le double rôle de coordinatrice de l'ensemble des jeux d'argent et d'exploitante des casinos et des machines à sous. L'ensemble de ses bénéfices seraient redistribués à des institutions.

Ce modèle conduirait à une situation de monopole en Suisse romande. Le responsable juridique Gérald Mouquin parle, lui, de «mission exclusive». Le Conseil fédéral ne devrait en effet pas accorder d'autorisation à un projet de casino privé contre l'avis d'un canton. Quant aux autres salons de jeux et machines à sous, leur autorisation serait du ressort des cantons.

UN ET DIX

Le projet prévoit qu'il ne serait possible d'ouvrir qu'un seul casino «fédéral», à Montreux. Celui-ci pourrait produire de 20 à 25 millions de francs par année. Il pourrait éventuellement y en avoir un plus petit à Genève. Le rapport envisage aussi un potentiel maximum de dix salons de jeux cantonaux. Ils devraient rapporter entre 2,7 et 15 millions de francs par an.

Selon le projet, il n'apparaît

en revanche pas opportun d'installer un casino ou un salon de jeux dans des hôtels ou des établissements publics, ce afin que l'attrait et les bénéfices des jeux ne créent pas une distorsion de concurrence au détriment des autres établissements publics.

La Loterie romande joue surtout la carte de l'utilité publique. «Ce n'est pas le projet d'une société aux abois, mais en pleine forme», a souligné son président Jean-Pierre Beuret. Depuis sa création en 1937, quelque 900 millions de francs (52 en 1994) ont été versés en faveur d'oeuvres sociales et d'entraides, de la culture, de la recherche et de l'environnement. Et la société s'attend à une augmentation de son bénéfice en 1996.

MANQUE À GAGNER

Les projets privés la priveraient néanmoins d'importants revenus. Selon le directeur Philippe Maillard, la clientèle des maisons de jeux est en effet la même que celle qui achète des billets. Il estime que le manque à gagner pourrait être comparable à celui actuellement enregistré dans le canton de Fribourg. En raison des machines à sous, le chiffre d'affaires de la Loterie romande y est ainsi inférieur de 50% à celui réalisé dans les autres can-

La Loterie romande craint également la prolifération de demandes de «kursaals», bien que celles-ci n'aient plus de base légale. Ses responsables estiment en outre que la prolifération des projets «porte les germes d'une guerre des jeux»: entre les privés et les cantons et même entre les cantons eux-mêmes.

Pour soutenir le modèle de la «Romande des Jeux», la Loterie romande s'appuie sur le principe de l'Union européenne, selon lequel les jeux d'argent ne découlent pas de l'activité économique ordinaire, mais sont de l'ordre public. Ils invitent donc les six cantons romands à s'engager dans cette nouvelle société par la signature d'une convention l'an prochain. (ap)

Vives réactions

Le projet de la «Romande des jeux» a suscité de assurer sa survie en l'imposant à un secteur éconovives réactions de la part des trois principales entreprises privées qui occupent le marché. Ils dénoncent le monopole recherché et «l'hypocrisie» de la Loterie Romande qui était jusqu'à présent opposée aux casinos et aux machines à sous.»La Loterie Romande cherche l'étatisation des casinos et des jeux. La concurrence est légitime, mais un monopole est inacceptable. J'espère qu'elle se souvient de ses points forts et qu'elle ne cherche pas à de l'Etat». (ap)

mique», a déclaré Norbert Mauron, directeur d'Escor, à Guin (FR). De son côté, Christian Blanquet, patron de Proms, à Belfaux (FR), n'est pas opposé à la «Romande des jeux» en soi. Mais il s'élève contre un monopole de droit ou de fait. «La libéralisation doit alors se faire dans les deux sens, aussi dans le domaine des loteries, des jeux à gratter et des paris, mais toujours sous le contrôle

Finlande: étrange partie de basketball dans un institut

Des rats à un contre un



Vantaa en Finlande

Jane contre Francine, Charles contre Condrad. Un institut de recherche organise chaque jours des parties de basketball pour le moins insolites entre des rats. La récompense: une petite gâterie comestible par panier inscrit. (Keystone-Lehtikuva)

Taïwan

Pugilat au **Parlement**

Les députés du Parlement taïwanais ont échangé des coups et des injures hier lors de la reprise des débats après les élections législatives de samedi.

La colère des députés a éclaté à l'occasion d'un débat sur la réfection des résidences des anciens combattants.

La télévision a diffusé des images où l'on voyait un député briser le micro de la tribune. Un autre a empoigné le maillet du président de l'assemblée pour en asséner des coups sur ses rivaux. (ats, reuter)

Kiev en Ukraine

Des poux à la poste

Les sans-abri ne sont pas les seuls à avoir élu domicile à la poste centrale de Kiev. Ils ont apporté avec eux une multitude de poux et de puces qui ont infesté toute la salle principale.

Du coup, tous les sièges de ce bureau de poste ont été retirés. «Il était devenu trop dangereux de s'asseoir sur les chaises», a expliqué Tatiana Romodan, une des administratrices de la

«Parfois, les sans-abri allaient même jusqu'à uriner dessus. Mieux valait retirer les sièges totalement plutôt que d'infester nos clients de poux et de puces.»

(ap)

Froid à Moscou

Ivresse meurtrière

Plus de 160 personnes, toutes en état d'ivresse, sont mortes de froid depuis le début de l'hiver russe à Moscou, rapporte mardi l'agence Itar-Tass. Les températures sont tombées jusqu'à -20 degrés, précise l'agence.

Selon Tass, vingt personnes sont mortes de froid ces cinq derniers jours, depuis que le mercure a fortement chuté dans la capitale russe, après une brève période de redoux. L'agence russe ajoute que certaines personnes se sont effondrées en pleine rue ou dans les gares. «Toutes les victimes mortes gelées étaient en état d'ivresse», indique l'agence. (ats, reuter)

Sanglante prise d'otages en Russie

Trois enfants tués

Une prise d'otages dans une école maternelle a connu hier une issue dramatique à Vladikavkaz (Russie, Caucase du Nord). Trois enfants ont été tués et sept personnes blessées par un homme armé de deux grenades, a rapporté l'agence Interfax.

Les grenades ont explosé pour des raisons encore inconnues. Le preneur d'otages, un habitant de Vladikavkaz (Ossétie du Nord), a été grièvement blessé et arrêté. Trois enfants sont morts. Trois autres ont été blessés, ainsi que deux institutrices et un poli-

L'homme est entré dans l'école maternelle se saisissant d'un groupe d'enfants âgés de cinq à six ans. Il a exigé qu'on lui porte un talkie-walkie et a avaient été arrêtés. (ats, afp)

demandé une rançon dont on ignore le montant, a indiqué 'agence. Les grenades ont explosé avant l'expiration de l'ultimatum fixé par le preneur d'otages pour le versement de la rançon, sans qu'on sache encore pourquoi.

Une précédente prise d'otages dans une école russe avait tenu la Russie en haleine pendant plusieurs jours en décembre 1993. Quatre hommes armés avaient retenu, pendant 4 jours, une quinzaine d'adolescents et leur institutrice à Rostov-sur-le-Don (sud de la Russie), exigeant une rançon de 10 millions de dollars (11,4 millions de francs). Tous les otages avaient été libérés sains et saufs, au comptegouttes. Les quatre ravisseurs

Grâce au télescope spatial Hubble

Trou noir détecté

L'existence d'un deuxième trou noir a été confirmée par une équipe d'astronomes grâce aux observations du télescope spatial Hubble. Les scientifiques ont pu mesurer la vitesse des gaz gravitant autour du trou noir et ainsi en déduire sa masse. Celle-

ci est estimée à 1,2 milliard de fois celle du soleil. Cette masse extrêmement compacte, disposant d'une puissance d'attraction gigantesque, a été localisée à environ 100 millions d'années lumière de la constellation de la Vierge. (ats, afp)

Surf sur le sous-marin



Melbourne en Australie

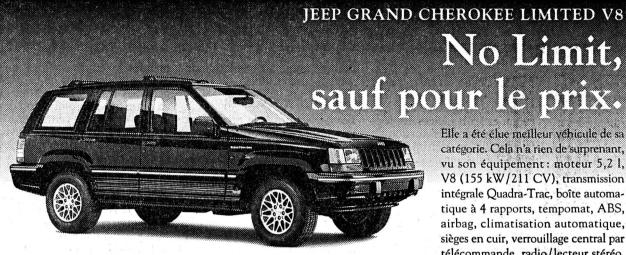
Qui a besoin d'un surf, lorsqu'on possède un sous-marin nucléaire? Peut-être cet officier américain qui donne des indications pour la mise à quai du bâtiment.

(Keystone-AP)

CE

D MATCH AU L

à 20 heures précises - Salle de l'Ancien Stand - Organisé par l'ASSOCIATION DES PÊCHEURS LA GAULE - Admis dès 16 ans



Auto-Centre

Emil Frey SA

66, rue Fritz Courvoisier · 2300 La Chaux-de-Fonds · 039/ 27 97 77

catégorie. Cela n'a rien de surprenant, vu son équipement : moteur 5,2 l, V8 (155 kW/211 CV), transmission intégrale Quadra-Trac, boîte automatique à 4 rapports, tempomat, ABS, airbag, climatisation automatique, sièges en cuir, verrouillage central par télécommande, radio/lecteur stéréo, et plus encore. Son prix de Fr. 58300.-(TVA incluse) la rend tout simple-

Elle a été élue meilleur véhicule de sa

⇔Jeep₃

DIVERS



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

Nos magnifiques calendriers

1996

En vente à la réception de L'Impartial:

Rue Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds

> Rue du Pont 8 2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 8.50

le calendrier, TVA 6,5% incluse

EUR***PARFUMS

La Parfumerie Discount!

ml/g Prix com-paré env. Prix

►► Super-Action Noël: de 30% à 75% plus avantageux!* ◀◀

MONTANA Femme Eau de Toilette Vapo 50 72.00 MOSCHINO Donna Eau de Toilette Vapo . 45 78.00 35.00

ml/g * Prix com- paré env.	Prix net	Raba
DAMES		
ADIDAS Woman Eau de Toilette Vapo 50 *35:00 AIGNER Explosive Eau de Toilette Vapo 50 96:00 ARDEN Sunflowers Eau de Toilette Vapo . 50 75:00 ARMANI Giò Eau de Parfum Vapo 50 86:00 ARMANI Femme Eau de Toilette Vapo 50 86:00 AZZARO Oh La La Eau de Parfum Vapo 50 89:00	17.50 48.00 27.00 49.20 59.90 48.90	50% 50% 40% 40% 30% 45%
BALENCIAGA Talisman EdP Vapo NOUVEAU 50 73:00 BALMAIN Ivoire Eau de Toilette Vapo 50 76:00 BIAGIOTTI Laura Eau de Toilette Vapo 50 79:00 BIAGIOTTI Venezia Eau de Toilette Vapo 50 79:00 BIAGIOTTI Roma Eau de Toilette Vapo 50 75:00 BOUCHERON Femme Eau de Parf. Vapo 50 99:00	36.50 28.00 58.80 47.40 45.00 69.30	50% 60% 30% 40% 40% 30%
CACHAREL Loulou Eau de Parfum Vapo . 50 66.90 CARDIN Rose Eau de Toilette Vapo 50 78.90 CARTIER Must II EdP Vapo Voyage NOUVEAU 50 ''96.90 CHANEL Coco Eau de Toilette Vapo 50 78.90	39.60 24.00 54.00 54.60	40% 50% 40% 30%
DALI Dalissime Eau de Toilette Vapo 50 66-90 DALI Laguna Eau de Toilette Vapo 50 55-90 DELON Lyra Eau de Toilette Vapo 50 66-90 DIOR Dolce Vita Eau de Toilette Vapo NOUVEAU 50 * DIOR Dune Eau de Toilette Vapo 50 79-90 DIOR Tendre Poison Eau de Toilette Vapo . 50 79-90 DOLCE & GABBANA Eau de Toil. Vapo . 50 86-90	36.00 38.50 26.00 69.90 47.40 47.40 48.00	40% 30% 60% net 40% 40% 40%
ESCADA Acte 2 Eau de Parf. Vapo NOUVEAU 50 * FENDI Asja Eau de Toilette Vapo	59.90 39.60 35.60	net 40% 60%
GIORGIO of B.H. Wings Eau de Toil. Vapo 50 80:90 GIORGIO of B.H. Woman Eau de Toil. Vapo 50 80:90 GIVENCHY Amarige Eau de Toilette Vapo 50 73:90 GUCCI No 3 Eau de Toilette Vapo 60 **86:90 GUERLAIN Samsara Eau de Toilette Vapo 50 79:90	48.00 48.00 43.80 43.00 47.40	40% 40% 40% 50% 40%
CEBERG Femme Eau de Toilette Vapo 50 82:90	32.80	60%
JOOP Femme Eau de Toilette Flacon 50 54:90 JOOP Berlin Eau de Toilette Vapo 50 69:90	37.80 48.30	30% 30%
KENZO Femme Eau de Toilette Vapo 50 77-90	46.20	40%
LACROIX C'est la Vie Eau de Toil. Vapo 50 net LAGERFELD Sun Moon Stars EdT Vapo 50 59.90 LAPIDUS Fantasme Eau de Toilette Vapo 100 99.90	19.90 38.30 29.70	net 35% 70%

 makes an each productive out out out to an extension to a section of the section	14 THE R. P. LEWIS CO., LANSING, MICH. 49 P. LEWIS CO., LANSING, MICH. 40 P. LEWIS CO., LANSIN	CONTRACTOR STATE
RABANNE XS Femme EdT Vapo NOUVEAU 50 76:00	49.00	30%
RICCI L'Air du Temps Eau de Toilette Vapo 50 64.00	38.40	40%
ROCHAS Tocade Eau de Toilette Vapo 50 67.00	39.90	40%
SAINT LAURENT Opium EdT Vapo 50 '92-00	55.20	40%
SAINT LAURENT Paris Eau de Toil. Vapo . 75 85.00	59.50	30%
SHARIF OMAR Femme EdT Vapo NOUVEAU 90 ** 79.00	19.70	75%
VERSACE Red Jeans Eau de Toilette Vapo 75 45.00	27.00	40%
WATT In Pink Eau de Toilette Vapo100 net	19.90	net
HOMMES		
ADIDAS Adventure Eau de Toilette Vapo 100 **52:00	26.00	50%
AIGNER Statement Eau de Toilette Vapo . 50 59:90	29.50	50%
ARMANI pour Homme Eau de Toilette Vapo 50 61:00	36.60	40%
AZZARO Homme Eau de Toilette Vapo100 72:90	43.20	40%
AZZARO Homme After Shave Flacon125 49.50	29.70	40%
BIAGIOTTI Roma Uomo Eau de Toil. Vapo . 125 89:90	57.80	35%
BOSS Hugo Eau de Toilette Vapo NOUVEAU .100 *	49.90	net
BOSS Elements Eau de Toilette Vapo 50 59:00 BOSS No 1 Eau de Toilette Vapo 50 59:00	38.30 29.50	35% 50%
	1000	
CERRUTI 1881 Homme Eau de Toil. Vapo 100 72-90. CERRUTI Homme Eau de Toilette Vapo 100 66-90.	46.80 29.70	35% 55%
CHEVIGNON Eau de Toilette Vapo100 70:90	35.00	50%
COUTURIER 12 Eau de Toilette Vapo100 **60:90	15.00	75%
DELON Samuraī Eau de Toilette Vapo 50 **49:90	29.40	40%
DELON Homme Eau de Toilette Vapo125 **48.90	19.20	60%
DIOR Fahrenheit Eau de Toilette Vapo100 95:00	57.00	40%
FACONNABLE Eau de Toilette Vapo 50 58:90	29.00	50%
FERRE Uomo Eau de Toilette Vapo 75 63:90	25.20	60%
GIVENCHY Insensé Ultramarine EdT Vapo . 100 69:00	48.30	30%
GUERLAIN Heritage Eau de Toilette Vapo 100 84:90	58.80	30%
CEBERG Men Eau de Toilette Vapo 50 69.90	27.60	60%
AGUAR Eau de Toilette Vapo125 88:90	35.20	60%
JOOP Homme Eau de Toilette Flacon 75 54:90	37.80	30%
JOOP Nightflight Eau de Toilette Vapo125 89.90	62.30	30%
KENZO Homme Eau de Toilette Vapo100 78:90	46.80	40%

1921.013.4 07.14 10.01111.14		では、これには、	A 110
LACOSTE Eau de Toilette Vapo 50	47.00	28.20	40%
LAGERFELD Photo Eau de Toilette Vapo .125	84.00	49.90	40%
LAROCHE Drakkar Noir Eau de Toil. Vapo 100	72.00	43.20	40%
MOSCHINO Uomo Eau de Toilette Vapo 50	60.00	24.00	60%
PICASSO Minotaure Eau de Toilette Vapo 75	65.00	39.00	40%
RABANNE XS Homme Eau de Toil. Vapo . 100	75.00	45.00	40%
SAINT LAURENT Opium Homme EdT NOUVEAU 50		48.90	net
SAINT LAURENT Kouros EdT Vapo100	83.00	49.80	40%
TRUSSARDI Uomo Eau de Toilette Vapo . 50	68.00	34.00	50%
VERSACE Blue Jeans Eau de Toil. Vapo 75	45.00	27.00	40%
WATT In Blue Eau de Toilette Vapo100	net	19.90	net
SOINS			
Arden		Y	
Ceramide Capsules Visage28	105.00	73.50	30%
Ceramide Yeux10	72.00	49.90	30%
Visible Difference70	92.00	64.40	30%
CLARINS			
Crème Douceur Jour50	48.00	33.60	30%
Crème Douceur Nuit	63.00	44.10	30%
Lait "Corps Soyeux"200	41.00	28.70	30%
Jeunesse des Mains100 Dior	22.00	15.40	30%
Capture50	174400	79.80	30%
Capture Mains	65.00	45.50	30%
Icone Principe Régulateur Sécheresse Cutanée30	67.00	46.90	30%
JUVENA	**		
Swiss Original Good Morn. Clean. Milk Tonic 200	24.00	16.50	30%
Swiss Original Take Care Light Cream 30	45.00	29.50	30%
Swiss Original Wellness Essence	45.00	29.50	30%
Marbert			
Profutura Cream50		60.00	40%
Profutura Eye Cream	M. 460	29.90	40%
EUROPARFUMS par correspondance: Commandez le nouveau catalogue	.17	E.	
correspondance:			7
Commandez le nouveau catalogue		TIE	
Tél. 022/349 84 27 et 61	11	1000	

ml/g* Prix com-

Prix net

Tél. 022/349 84 27 et 61

► COOP Super Centre Ville Rue de la Serre 37–43 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél.: 039/20 92 92

DISCOUNT

OUVERTURE NOVEMBRE 95

pour les nouveautés Dolce Vita (Dior), Opium Homme (YSL),

Hugo (Boss), Acte 2 (Escada). Prix de vente recommandés par les fabricants et pratiqués par la plupart des points de vente pour les produits concernés.

DEMANDES D'EMPLOI

TRADUCTEUR

spécialisé dans le domaine juridique exécute des travaux de traduction d'allemand en français (contrats, politique associative, commentaires, etc.). Livraison sur papier et sur disquette. Ø 066/66 21 95. 165-735010

AMITIE-MARIAGE

Gentil jeune homme

25 ans, cherche amie pour rompre solitude, plus si entente. Ø 039/41 30 76

DIVERS



ACCORDEONS

Toutes marques, neufs et occasions Location dès Fr. 32.-Rodolphe SCHORI, importateur LÉMANIA Magasin + atelier de réparation Industrie 34 - 1030 BUSSIGNY Tél. 021 701 17 17 (Fermé le lundi)

AFFAIRES A FAIRE

LES PLUS BEAUX SALONS A PRIX D'USINE ! INOUÏ! A.I.A. INFOSALONS S.à r.l. 021 732 20 61 & 037 64 33 64

A vendre

BOIS DE CHEMINÉE

sec, scié, bûché

Livraison à domicile

Franz Schmutz, Sonvilier Ø 039/41 39 66. Natel 077/37 51 40 132-778346

AUTOS - MOTOS - VELOS

A vendre

AUTO FORD ESCORT 1,6

Année 1982, en parfait état de marche, expertisée le 7.11.1995, Ø 039/26 49 65 de 10 à 12 heures et

de 16 h 30 à 18 h 30.

L'annonce,

reflet vivant du marché





Policesecours: 117

Les prix comparés sont basés sur les prix usuels pratiqués en novembre 1995 par les commerces spécialisés et les grands magasins de la région (à l'exclusion des réductions spéciales et des offres discount). Pas de Super-Action Noël

NOUVEAU!!!

Encore une chance

Suisse Stefan Angehrn

respectivement onzième

fédérations mondiales,

d'affronter l'Américain

Virgil Hill, tenant du titre

mondial (version WBA)

de février (le 4 ou le 25).

AUTRES

PATINOIRES

HERISAU 3-1 (1-0 2-0 0-1)

Buts: 10e Hagmann (Nieminen, Paterlini) 1-0. 28e Schlagenhauf

(Nieminen, à 4 contre 5) 2-0. 39e

Furrer (Studer) 3-0. 44e Guay (Krapf) 3-1.
Pénalités: 7 x 2' contre Grass-

hopper, 7 x 2' plus 10' et pénalité disciplinaire de match (Seehol-zer) contre Herisau.

• THURGOVIE - LANGNAU

Güttingersreuti: 2487 specta-

Buts: 5e Lambert (Glowa, Stol-

ler, à 5 contre 4) 1-0. 6e Posma

(Laczko) 1-1, 26e Othman (Schrepfer) 2-1, 27e M. Hirschi

(Badertscher, Stoller) 2-2. 51e Posma (Schrepfer, à 5 contre 4) 3-2. 56e Daoust (Posma, à 5

Pénalités: 4 x 2' plus 2 x 10'

(Martin) contre Thurgovie, 7 x

Note: Hugenthobler remplace

Martin dans les buts pour Thurgovie (47e).

4-2 (1-1 1-1 2-0)

Arbitre: M. Eichmann.

contre 4) 4-2.

• OLTEN -

2' contre Langnau.

• GRASSHOPPER -

Arbitre: M. Simic.

Neudorf: 487 spectateurs.

des mi-lourds au mois

pour Angehrn - Le

(31 ans), dixième,

mondial dans trois

aura une nouvelle

chance théorique



Hockey sur glace - LNB: huitième succès consécutif du HCC

La tête ailleurs

LA CHAUX-DE-FONDS -**BIENNE 7-4 (1-1 4-0 2-3)**

Tout en évoluant sur un patin, le HCC a poursuivi sa série victorieuse, signant face à Bienne sa huitième victoire consécutive. Une victoire à l'arrière-goût de bouchon, tant il est vrai que les gens des Mélèzes n'ont de loin pas évolué sur le registre qui était le leur depuis quelques semaines. Sans doute avaient-ils déjà la tête ailleurs, comprenez au Neudorf, là où ils disputeront demain un match dit au sommet face à Grasshopper. Une absence qui n'a pas porté à conséquence face à des Biennois qui ont très vite paru résignés à leur triste sort.



Jean-François BERDAT

Quand bien même le HCC a poursuivi sa progression comptable, les habitués des Mélèzes n'auront pas quitté leur «stamm» favori dans le même état d'esprit que lors de leurs sorties précédentes. Pour tout dire, il y a quelque temps déjà que l'on ne s'était pas ennuyé de la sorte alors que Leimgruber et ses potes étaient à l'affiche. «Il faut être deux pour présenter un bon spectacle, plaidera Riccardo Fuhrer. Or, j'ai la très nette

sans doute, pensait déjà à l'échéance de demain soir à Zu-INTENABLE STEHLIN Au terme d'un round d'observation longuet et laborieux, la ten-

bats.»

Mélèzes: 2100 spectateurs. Arbitres: MM. Otter, Eichmann et D'Ambrogio.

Buts: 9e G. Dubois (Kohler) 1-0. 17e Riesen (Grogg) 1-1. 26e Stehlin (Shirajev, Bozon) 2-1. 31e Stehlin (Oppliger) 3-1. 39e Kohler (Pont) 4-1. 40e Stehlin (Shirajev) 5-1. 51e Müller 5-2. 51e Bozon 6-2. 52e Schümperli 6-3. 54e Bozon (G. Dubois, Stehlin) 7-3. 55e Schümperli (Kvartalnov, Tschumi) 7-4. Pénalités: 1 x 2' contre chaque équipe.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg (52e Meyer); Shirajev, Bourquin; Ott, Reber; D. Dubois, Murisier; Bozon, Oppliger, Stehlin; Kohler, Pont, G. Du-bois; Chappot, Elsener, Leimgruber; Bizzozero.
Bienne: Wahl; Cattaruzza,
Schmid; Schneider, Ghillioni;

Pfosi, Tschumi; S. Dick; Malgin, M. Dick, Kvartalnov; Grogg, Riesen, Schümperli; Müller, Burillo, Aeschlimann. Notes: les deux équipes au complet. Touché dans un contact, Oppliger ne réapparait plus dès le 36e minute. Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Emile Ducommun, décédé samedi dernier lors du match HCC - Langnau.

Albert Malgin - Laurent Stehlin

impression que les Biennois

n'ont rien fait pour réhausser un

tant soit peu le niveau des dé-

Une manière comme une au-

tre de voler au secours d'une

Trois buts et un assist pour le Chaux-de-Fonnier.

(Impar-Galley)

sion gagna tout de même les Mélèzes. Le match était «âgé» de quelque sept minutes lorsque, coup sur coup, Bourquin et Oppliger visèrent le poteau de Wahl. On en était encore à se dire qu'en fonction de la loi des

équipe qui, inconsciemment séries, le HCC pourrait bien éprouver quelques difficultés à

se débarrasser de cet adversaire pourtant modeste, lorsque G. Dubois et Kohler, deux ex-Biennois, associèrent leurs efforts pour concocter une ouverture du score qui ne modifia pas foncièrement les données. Bien que menant au score, les gens du lieune parvinrent en effet pas à trouver la bonne formule. Et ce qui

devait arriver survint lorsque Riesen surprit Schnegg pour rétablir la parité. Sans doute vexés de ne pas avoir pu prendre leurs distances plus tôt, les protégés de Riccar-

do Fuhrer enclenchèrent la vitesse supérieure dès la reprise. Et le résultat ne se fit pas attendre, Stehlin redonnant l'avantage à ses couleurs au terme d'une brillante triangulation. Dès cet instant, les Biennois baissèrent étonnamment les bras. «Le problème, c'est que mes joueurs ne

sont pas assez forts mentale-

ment pour réagir. Dès l'instant

où nous sommes menés au score, ils baissent la tête» se lamentait Lucien Ramseyer.

Comme de bien entendu, les gens du lieu ne se firent pas faute de tirer profit de ces circonstances. Intenable, Stehlin trouvait par deux fois l'ouverture, imité par un Kohler tout sou-dain retrouvé. Dès lors, la cause était entendue. Un peu comme s'ils se sentaient redevables envers le public - pas trop nombreux, on se demande bien pourquoi... -, les acteurs s'arrangèrent pour faire monter la tension lors de l'ultime période, inscrivant cinq buts en l'espace de quatre minutes, cette séance de ping-pong ne suffisant toutefois pas à donner à ce derby des allures de fête. «Mes joueurs ont

démissionné lors de la période intermédiaire, reprenait Lucien Ramseyer. C'est regrettable, car i'estime qu'ils auraient pu rester dans le match. En fait, l'histoire ne fait que se répéter pour nous. Cela étant, en l'état actuel des choses, nous ne pouvions pas prétendre à mieux face à un tel adversaire.»

UNE AUTRE MOTIVATION

Sans avoir eu à forcer son talent, le HCC a donc préparé de la meilleure manière son déplace-ment de demain à Zurich. «Je suis satisfait du déroulement de la soirée, insistait Riccardo Fuhrer. Bien sûr, l'équipe n'était pas vraiment dans le coup lors de la première période. Par la suite, elle a tout de même su exploiter ce qui était exploitable. Au vu des occasions que nous nous sommes créées, force est d'admettre que le score aurait pu être plus net.»

On ne tiendra bien évidemment pas rigueur aux gens des Mélèzes d'avoir «calculé» leur coup. L'essentiel était en effet d'engranger deux points supplémentaires. Au passage, on soulignera tout de même que les ex-Biennois ont pris une part prépondérante à cette victoire, inscrivant cinq des sept buts. Une fois encore Stehlin s'est réservé la part du lion, signant à lui seul trois buts. Le net regain de forme de G. Dubois et de Kohler apparaît par ailleurs comme un gage en vue du choc de demain face à Grasshopper. «Face au leader, la motivation sera tout autre, espérait Riccardo Fuhrer. Ce sera en effet «le» match de la semaine.»

Une semaine que les Chauxde-Fonniers ont entamée victorieusement, ce qui leur vaudra d'aller titiller les Zurichois l'esprit serein. Ils n'en seront sans doute que plus redoutables car, demain, ils auront, c'est sûr, la tête au Neudorf.

En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car à Zurich, le jeudi 7 décembre.

Prix du déplacement: 34 francs pour les membres, 36 francs pour les non-membres, sans entrée. Le départ est fixé à 17

heures à la patinoire des Mélèzes. Inscriptions au No téléphone: 038/45 11 61 jusqu'à mercredi 6 décembre à 18

Des billets d'entrée gratuits seront tirés au sort dans le car.

Le HCC a rempli son contrat. Sans plus Et maintenant, Grasshopper!

Les Chaux-de-Fonniers ont gagné, pas forcément avec la manière, mais ils ont gagné. Et c'est bien là l'essentiel. Héros d'un soir, Laurent Stehlin - trois buts, un assist - ne faisait pas la fine bouche: «On a mis du temps à entrer dans la partie, un peu comme ce fut le cas à Langnau. Et n'oublions pas que pour faire un bon match, il faut qu'il y ait deux équipes sur la glace...»

Dans les vestiaires du HCC, personne ne roulait les mécaniques. «Ces dernières semaines, nous sommes passablement mis à contribution, reprenait Stehlin. Ce rythme élevé nous empêchent quelque fois de développer notre jeu habituel. Ce fut le cas contre Bienne. Et puis, il faut bien le reconnaître, les gars pensent déjà au match de jeudi contre Grasshopper. Cela ne signifie pas que nous nous sommes économisés.

mais cela fait partie d'un tout.» A un moment donné, on a cru que tous les buts du HCC allaient être marqués par des anciens Biennois. Stehlin toujours, le sourire en coin: «Personnellement, j'ai quitté Bienne sans aucune rancune. Mais ça ne doit pas être le cas de tout le monde!»

Côté biennois, on admettait bien évidemment la supériorité du vainqueur. «On a dormi au deuxième tiers et ça s'arrête là» signalait Frank Aeschlimann. «C'est peut-être malheureux à dire, soufflait Christophe Wahl, mais pour escompter signer un résultat positif contre cette équipe, il faut casser le jeu. Comme savent le faire certaines équipes suisses alémaniques.»

OPPLIGER BLESSÉ

La soirée a connu une fausse note. Juste avant la fin de la période intermédiaire, Patrick Oppliger, blessé, a été contraint de quitter ses camarades. Il a bien tenté de revenir au début du troisième tiers, mais «Patou» n'a pas voulu prendre le moindre risque. «C'est un muscle au-dessus de la hanche droite qui est touché, dévoilait-il. Il y a eu tout d'abord un choc avec Gilles Dubois. Puis, sur un engagement, j'ai effectué un faux mouvement. Je ne vais pas m'entraîner mercredi, ni jeudi. Je vais aller chez le physio. Je peux marcher, sans plus. A l'heure actuelle, je ne sais pas si je pourrai tenir ma place contre

Grasshopper.» Touchons du bois. LNB 1995/96 Servet Grasshop Martigny Thurgovi Langnan Herisau Bienne Olten Coire A l'extérieur ▶ GE A domicile 8-2 4-1 4-3 5-4 4-4 6-1 6-1 6-2 3-4 HCC 7-4 12.12 07.01 06.02 27.01 16.01 5-4 21.01 13.01 5-3 1-5 6-1 2-5 4-4 7-2 7-3 2-4 3-6 Bienne 23.01 16.12 20.01 30.01 03.02 3-3 13.02 09.01 09.12 2-4 8-3 1-3 6-2 5-4 1-7 4-5 5-5 3-5 Coire 1-6 03.02 27.01 07.12 3-1 09.01 13.02 21.01 16.01 1-3 5-3 5-1 2-4 8-4 4-1 1-2 2-2 0-2 **GE Servette** 09.01 13.01 09.12 20.01 23.01 16.01 16.12 03.02 30.01 6-2 6-5 5-2 4-2 7-1 8-1 1-4 3-3 5-3 Grasshopper 07.12 10-4 30.01 3-2 3-1 21.01 13.02 03.02 09.01 3-0 3-4 7-3 4-3 2-2 4-1 0-2 1-4 11-1 Herisau 2-4 12.12 09.12 23.01 09.01 03.02 27.01 20.01 13.02 7-3 7-2 3-7 6-1 1-3 1-3 2-1 3-1 2-1 Langnau 20.01 06.02 10-3 07.01 09.12 13.01 30.01 23.01 16.12 3-3 8-5 9-6 5-2 3-4 4-4 1-3 4-3 Martigny 6-3 09.12 07.01 20.01 12.12 13.01 06.02 27.01 23.01 0-3 5-4 5-4 3-0 5-5 6-7 4-5 1-7 5-6 Olten 16.01 4-3 13.02 06.02 21.01 07.01 0-2 27.01 12.12 1-1 6-4 2-1 8-0 1-6 6-1 3-3 8-1 6-2 Thurgovie 4-2 30.01 21.01 13.01 6-1 06.02 07.01 16.01 16.12

MARTIGNY-VALAIS 4-3 (0-1 3-0 1-2) Kleinholz: 998 spectateurs. Arbitre: M. Bertolotti. Buts: 7e Fedulov (Rosol, Bonito) 0-1. 22e Siegwart (Stucki) 1-23e Aebi (Keller, von Rohr) 2-1. 25e Gasser (Studer) 3-1. 42e

Andenmatten (Neukom) 3-2. 46e Von Rohr (Aebi) 4-2. 60e Rosol (penalty, à 4 contre 5) 4-3. Pénalités: 3 x 2' contre Olten, 5 x 2' contre Martigny-Valais. Note: tir sur le poteau de Silietti

CLASSEMENT

 Grasshop. 	22	17	2	3	104- 54 36
2. Chx-Fds	21	14	4	3	89- 55 32
3. Thurgovie	21	14	2	5	83- 53 30
4. Langnau	21	12	1	8	82- 65 25
5. Herisau	21	9	3	9	74- 64 21
6. Martigny	21	8	4	9	75- 89 20
7. Bienne	21	6	2	13	77-104 14
8. Olten	21	4	5	12	58- 93 13
9. Servette	20	4	2	14	50- 72 10
10. Coire	21	4	1	16	66-109 9

PROCHAINES JOURNÉES

Jeudi 7 décembre. Match en retard. 20h: Coire - GE-Servette. Grasshopper - La Chaux-de-Fonds (match avancé). Samedi 9 décembre. 17 h 30: Herisau Coire. 18 h: Martigny-Valais -La Chaux-de-Fonds. 20 h: Bienne - Thurgovie. GE Servette Olten. Langnau - Grasshopper.

BRÈVE

Bobsleigh Chutes suisses

Les bobs des Suisses Marcel Rohner et Dominik Scherrer ont été victimes d'une chute lors de l'entraînement en vue de l'épreuve Coupe du Monde de bob à deux de samedi, à Königssee, en Allemagne. Les deux bobs helvétiques se sont retournés dans la partie inférieure de la piste.

Prost rejoint

McLaren - L'ancien

français Alain Prost a

rejoint l'écurie McLaren

conseiller technique au

sein de son groupe de

développement techni-

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Bellinzone - Arosa 4-6. Moritz - Winterthour 4-4. Ur-

Classement: 1. Bülach 12-22. 2.

Dübendorf 12-19. 3. Arosa 13-18. 4. Winterthour 13-17. 5. Lucerne 12-14. 6. Küsnacht 13-14. 7. St-Moritz 13-12. 8. Uzwil 12-10. 9. Wil 12-9. 10. Bruggen SG 12-7. 11. Bellinzone 13-4. 12. Urderf 12-6.

Groupe 2: Langenthal - Soleure-Zuchwil 4-3. Aarau - Bâle-Petit-

Classement: 1. Bâle-Petit-Huningue 13-22. 2. Lyss 12-18. 3. Soleure-Zuchwil 13-16. 4. Ber-

thoud 12-15. 5. Wiki-Münsingen

12-14. 6. Wetzikon 12-14. 7.

Langenthal 13-14. 8. Signau 12-

11. 9. Unterseen-Interlaken 12-

9. 10. Thoune 12-7. 11. Aarau 13-6. 12. Worb 12-2. (si)

dorf - Küsnacht 2-6.

Huningue 2-5.

que et du design. (si)

pilote de Formule 1

Mercedes comme



Hockey sur glace - Première ligue: Fleurier gagne à Neuchâtel

Opportunisme payant

• NEUCHÂTEL YS -**FLEURIER 3-6** $(0-1\ 1-3\ 2-2)$

Michel Lussier est content: ses gars ont remporté le derby et n'ont rien volé. Non seulement les Fleurisans ont su concrétiser leurs occasions contrairement à leurs adversaires... -, mais ils ont de plus chever son succès. bénéficié de certains cadeaux d'une défense neuchâteloise bien fébrile tout en pouvant s'appuyer sur un Stéphane Aeby en grande forme.

S'ils menaient d'une longueur au terme du premier tiers, les Vallonniers le devaient à Bobillier, dont le tir de la ligne bleue trompa Jaquet, mais également à leur portier Aeby, qui se chargea avec brio d'annihiler les offensives des «orange et noir». Et le statisticien de noter, entre la 13e et la 20e minute, pas moins de cinq interventions salvatrices.

RESSORT CASSÉ

Neuchâtel YS bénéficia alors d'une double pénalité infligée à Bätscher (19e). L'occasion paraissait belle. Mais c'est au contraire Fleurier qui prit le large une fois revenu à cinq, Braillard, par deux fois, logeant le puck au bon endroit. La cause paraissait entendue.

La troupe du Littoral tenta bien de réagir, et il faut bien reconnaître qu'elle domina les débats dans la seconde partie de la rencontre. Mais maladresses et fébrilité ne purent compenser la virilité des Vallonniers.

Lorsque Stehlin et ses compères créèrent vraiment le danger devant la cage adverse, Aeby démontra qu'il était bien le maître de sa zone. Dans un ultime sursaut, Neuchâtel YS revint pourtant à une longueur, avant de craquer et de subir deux pénalités mineures. Le ressort était cassé, et Fleurier pouvait para-

MATTHEY INCRÉDULE

Au terme de la rencontre, Michel Lussier ne cachait pas sa satisfaction: «Pour nous il était impératif d'avoir au moins un point. On en a deux, grâce surtout à notre grand opportunisme et à notre gardien, qui nous a bien aidés. Ces deux points valent presque le billet pour les play-off. Quant à notre adversaire, j'ai apprécié sa combativité.»

Deux vestiaires plus loin, Jean-Blaise Matthey ne comprenait pas: «On a dominé les deux tiers du match... mais on n'est pas arrivé à marquer. Lors du deuxième tiers, Fleurier a tiré cinq fois dans le cadre des buts et a marqué à trois reprises, alors que nous, nous avons tiré dix fois et n'avons marqué qu'une fois. De plus, nos adversaires nous ont font payer très cher nos erreurs. Le premier tour est bouclé et nous sommes à peu près sûr maintenant d'être dans le tour contre la relégation. Il faudra vraiment éviter les deux dernières places.»

Pour ceux du Littoral, c'est presqu'un avenir qui est maintenant en jeu! (jec)



Braillard - Bourguard

Le duel des deux Sébastien a nettement tourné à l'avantage du Fleurisan, qui a inscrit trois buts. (Impar-Galley)

Patinoires du Littoral: 500 lemin) 3-5. 58e Neininger (Haspectateurs.

Arbitres: MM. Peter, Turian et Lecours.

Buts: 10e Bobillier (Hamel) 0-1. 22e Braillard (Chappuis, Fleurier, à 4 contre 5) 0-2. 24e Braillard 0-3. 32e L. Moser (Stehlin) 1-3. 40e Neininger (Hamel) 1-4. 43e Leuenberger 2-4. 53e Caporosso (Stehlin) 3-4. 55e Braillard (Dubois, Vuil-

mel) 3-6. Pénalités: 6 x 2' contre chaque

Neuchâtel YS: Jaquet (41e Matthey); Gilomen, L. Moser; D. Moser, Lorenz; Favre; Leuenberger, Stehlin, Caporosso; Niederhauser, Rohrbach, Vaucher; Endres, Willi, Bourquard.

Fleurier: S. Aeby; P. Aeby, Bobillier; Colo, Vuillemin; Ja-

quet; Jeannin, Chappuis, Dubois; Braillard, Pluquet, Bätscher; Matthey, Neininger,

Notes: Neuchâtel YS sans Dessarzin ni Pahud (blessés). Fleurier sans Hummel (raisons disciplinaires) ni Bartoli (blessé). Tir contre le poteau de Niederhauser (10e) et de L. Moser (47e). But de Neuchâtel YS annulé (56e, marqué avec la

BREVES

Football

Scoglio pour Sonetti

Nedo Sonetti, l'entraîneur de Torino, n'a pas survécu à la large défaite (0-5) enregistrée par son équipe dimanche contre le rival local, la Juventus. Le Toscan sera remplacé par Franco Scoglio, ex-coach de Messine, Genoa, Udinese et Bo-

Tulio avec le Brésil

L'ancien attaquant du FC Sion et actuel leader du classement des buteurs du championnat du Bresil avec Botafogo, Tulio, figure dans la sélection brésilienne qui doit affronter en match amical la Colombie, le 20 décembre à Manaus.

Hockey sur glace Montréal: Roy éjecté

L'impensable est arrivé: le Canadien de Montréal, le club le plus titré en Amérique du nord, s'est séparé avec fracas de son gardienvedette Patrick Roy, au moment où l'équipe, qui s'est dotée d'un nouvel entraîneur, enregistre des revers inquiétants. Le divorce a été prononcé dimanche.

Cyclisme

Pas de changement

Classement mondial de l'UCI au 5 décembre 1995: (1) Jalabert (Fr) 3162,40 pts. 2. (2) Rominger (S) 2386,60. 3. (3) Indurain (Esp) 2338,40. 4. (4) Museeuw (Be) 1363,80. 5. (5) Zülle (S) 1357,80. Puis les autres Suisses: 11. (11) Richard 964,45. 21. (22) Gianetti 669,40. 27. (27) Dufaux 615,60. 35. (35) Zberg 559,00. 48. (48) Järmann 492,52. 70. (70) Imboden 347,80.

• KLOTEN - RAPPERSWIL 3-1 (1-0 1-1 1-0)

Schluefweg: 4821 spectateurs. Arbitre: M. Ballmann. Buts: 17e Johansson (Bruderer) 1-0.

21e Richard (Rogenmoser) 1-1. 31e Celio (Hoffmann) 2-1. 60e (59'35")

Pénalités: 2 x 2' contre Kloten, 4 x 2' plus 1 x 10' (Bachofner) contre Rap-

Kloten: Pavoni; Bruderer, Weber; M. Bayer, Kress; Schneider, Klöti; Hollenstein, Johansson, Wäger; Celio, Berglund, Rothen; Holzer, Diener, Hoffmann; Della Rossa, Die-

Rapperswil: C. Bayer; Roger Sigg, Bünzli; Capaul, Muller; Rutschi, Ritsch; Rogenmoser, Richard, Thibaudeau; Rufener, Weber, Bachofner; Meier, Werder, Hofstetter; Camenzind, Thöny.

• BERNE - FR GOTTÉRON 5-1 (1-0 2-1 2-0)

Allmend: 10.132 spectateurs. Arbitre: M. Clémençon.

Buts: 1re Vrabec (Steinegger, Triulzi) 1-0. 23e Lüthi (Bertholet, Keller) 1-1. 29e Howald (Orlando) 2-1. 29e Vrabec (Triulzi, Friedli) 3-1. 41e Haapakoski (Orlando, Montandon, à 5 contre 4) 4-1. 48e Vrabec (Haapakoski, Rauch, à 4 contre 3) 5-1. Pénalités: 5 x 2' contre Berne, 6 x 2' plus 10' (Leuenberger) contre FR Gottéron.

Berne: Tosio; Haapakoski, Steineg-ger; Langer, Rauch; Voisard, Som-mer; Triulzi, Vrabec, Friedli; Lars Leuenberger, Orlando, Howald; Keller, Montandon, Fuchs; Müller, Léchenne, Moser.

FR Gottéron: Berger; Hofstetter, Brasey; Bobillier, Descloux; Keller,

LNA

Bertholet; Brown, Bächler, Chamolin; Aeschlimann, Rottaris, Schaller; Heim, Lüthi, Leuenberger; Da-

(blessé).

ZOUG - ZURICH 5-2 (1-1 1-1 3-0)

Herti: 4564 spectateurs.

Arbitre: M. Moreno. Buts: 3e Ivankovic (Zehnder, Fortier, à 5 contre 4) 0-1. 7e Yaremchuk (Muller, Steffen) 1-1. 25e McDougall (Rötheli) 2-1. 36e Fortier (Ivan-kovic, Micheli) 2-2. 53e Müller (A. Kunzi, Steffen) 3-2. 55e Kessler (McDougall, à 5 contre 4, pénalité différée contre Zurich) 4-2. 56e Rötheli (Yaremchuk, à 5 contre 4) 5-2. Pénalités: 5 x 2' contre chaque équi-

pe.
Zoug: Schöpf; Thomas Künzi,
Kessler; Schafhauser, André Künzi, Mazzoleni, Fazio; Aebersold, McDougall, Rötheli; Silver, Antisin, Fischer; Steffen, Yaremchuk, Muller; Giger.

Zurich: Stecher; Princi, Steck; Ruotsalainen, Zehnder; Steiger, Hager; Brodmann, Zeiter, Vollmer; Micheli, Fortier, Ivankovic; McLaren, Jeannin, Lüber; Morger Note: tirs sur le poteau de Ruotsa-

• DAVOS - LUGANO 5-3 (2-0 2-1 1-2)

lainen (20e, 59e).

Eissporthalle: 1980 spectateurs. Arbitre: M. Hugentobler.

Buts: 7e Honegger (Hodgson, Müller, à 5 contre 3) 1-0. 14e Weber (Equilino, Hodgson) 2-0. 26e Hodgson (Balmer) 3-0. 32e Eberle (Loo-3-1. 37e Müller (Lavallée) 4-1. 42e Von Arx (Müller, Balmer) 5-1.



Claudio Bayer - Roman Wäger

Le match au sommet de LNA a été âprement disputé. (Keystone-Ruckstuhl)

45e Jenni (Aeschlimann) 5-2. 60e Jenni (Kobel, à 5 contre 4) 5-3. Pénalités: 4 x 2' contre Davos, 6 x 2'

contre Lugano. Davos: Wieser; Equilino, Honegger; Brich, Balmer; Gazzaroli, Gianola; Note: FR Gottéron sans Bykov Roth, Weber, Hodgson; von Arx, Müller, Crameri; Schocher, Stirni-Näser; Lavallée, Rüthe-

Lugano: Weibel; Tschumi, Schaf-hauser; Sjödin, Sutter; Bertaggia, Nideröst; Walder, Lebeau, Fair; Jenni, Aeschlimann, Kobel; Looser,

Note: tir sur le poteau de Müller

• LAUSANNE - AMBRI-PIOTTA 0-3 (0-1 0-1 0-1)

Malley: 5122 spectateurs. Arbitre: M. Friedli.

Buts: 3e Chibirev (Kvartalnov) 0-1. 36. Kvartalnov (Chibirev, Vigano) 0-2. 55e Chibirev (Fritsche, Peter Jaks, à 5 contre 4).

Pénalités: 2 x 2' contre Lausanne, x 2' contre Ambri-Piotta. Lausanne: Andrey; Marquis, Ga-

gnon; Simonet, Guignard; Stoffel, Wyssen; Wick; Gauch, Desjardins, Maurer; Schläpfer, Pasquini, Robert: Zenhäusern, Reymond, Mon-

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; Brenno Celio, Riva; Sczcepaniec, Guyaz; Kvartalnov, Chibirev, Fritsche; Peter Jaks, Heldner, Wittmann; N. Celio, Glanzmann, Vigano.

Note: tir sur la latte de Monnier (32e).

CLASSEMENT

	1. Kloten	21	13	3	5	64-	48	29
	2. CP Berne	20	12	2	6	74-	59	26
	3. Rapperswil	21	12	2	7	84-	71	26
	4. Davos	21	10	3	8	88-	74	23
	5. Zoug	20	10		8	69-	61	22
	6. Ambri-Piotta	20	9	2	9	75-	64	20
	7. Zurich	20	9	1	10	67-	76	19
-	8. Lugano	21	9	1	11	71-	67	19
	9. FR Gottéron	21	. 5	5	11	63-	71	15
	10. Lausanne	21	.3	1	17	43-	107	7

PROCHAINES JOURNÉES

Jeudi 7 décembre. Match avancé de la 24e journée. 20 h: Zurich - Zoug. Samedi 9 décembre: Ambri-Piotta -Davos. FR Gottéron Kloten. Rapperswil - Zoug. Zurich - Lausanne. 20 h 15: Lugano - Berne.

Neuvième victoire consécutive d'Ajoie

Un véritable carton

• YVERDON - AJOIE 1-11 $(0-3\ 0-6\ 1-2)$

Selon l'expression à la mode, il n'y a pas eu photo hier au soir à Yverdon, où Ajoie n'a pas rencontré le moindre problème pour si-gner sa neuvième victoire consécutive. Face à des Vaudois dépassés dans tous les domaines, les Jurassiens ont confirmé leurs prétentions, soignant au passage leur différence de buts.

Ceux qui avaient espéré assister à une rencontre ouverte en auront été pour leurs frais: il n'aura en effet fallu que trentetrois secondes aux Ajoulots pour ouvrir la marque, Pestrin donnant immédiatement le ton. Le capitaine ajoulot allait récidiver six minutes plus tard, réduisant les espoirs yverdonnois à néant.

La suite n'allait être qu'un long monologue jurassien, les protégés de Doug McKay prenant un malin plaisir à saler 'addition. Heureusement pour les Yverdonnois, ils décidèrent tout de même de lever le pied lors de l'ultime période, ce dont profita l'ancien Chaux-de-Fonnier Yann Cattin pour inscrire le but dit de l'honneur.

On se gardera bien évidemment de tirer trop d'enseignements après cette victoire ajoulote, les Jurassiens ayant évolué une classe au-dessus de leurs adversaires, qui apparurent par trop démunis pour espérer stopper le cours des événements...

Patinoire d'Yverdon: 700 spectateurs

Arbitres: MM. Schweingru-

ber, Rochat et Dormond. Buts: 1re Pestrin (G. Vauclair, Marquis) 0-1. 7e Pestrin (Marquis) 0-2. 16e Meyer 0-3. 32e

Guyaz (Meyer) 0-4. 24e Marquis (Pestrin) 0-5. 27e Voillat 0-6. 36e Migy (Voillat, J. Vauclair) 0-7. 38e Pestrin 0-8. 39e Meyer 0-9. 54e G. Vauclair (Pestrin) 0-10. 56e Marquis (G. Vauclair, Pestrin) 0-11. 58e Cattin (Prince) 1-11.

Pénalités: 3 x 2' contre Yverdon, 5 x 2' contre Ajoie. Yverdon: Rohrbach (56e Ku-

cera); Cavin, Räss; Hirsbrunner, Perrier; Richardet, Gentizon; Cattin, Reichenbach, Meier; L. Barraud, Bühler, P. Barraud; Soulaimana, Volery, Prince; Renfer.

Ajoie: Pilet (55e Queloz); Jäg-

gi, Frey; Métroz, Bächler; Cramatte, Heusler; Pestrin, G. Vauclair, Marquis; Heinrich, Meyer, Guyaz; Migy, Voillat, J. Vauclair; Berger. (Imp)

LE POINT

CP Fribourg - Sierre 1- 8 Neuchâtel - Fleurier 3- 6

Saas Grund - V	/ièg	e .		::	1	- 2
Yverdon - Ajoi	e .				1-	11
CLASSEMEN	T					
1. Sierre	10	9	0	1	53-24	18
2. Ajoie	11	9	0	2	65-22	18
3. Saas Grund	11	6	2	3	43-27	14
4. Viège	11	6	0	5	38-39	12
5. CP Fribourg	12	6	0	6	45-50	12
6. Villars	10	5	1	4	40-38	11
Fleurier	11	-5	1	5	45-44	11
8. Yverdon	11	4	1		31-48	9
Moutier	10	4	0	6	35-44	8

11 2 2 7 35-47 11 1 3 7 26-47 9 2 0 7 21-47 12. Loèche PROCHAINE JOURNÉE

11. Star LS

10. Neuchâtel

Vendredi 8 décembre. 20 h 30: HCP Fribourg - Yverdon. Samedi 9 décembre. 17 h 30: Villars - Moutier. 20 h: Loèche - Star Lausanne. Viège - Sierre. Ajoie - Fleurier. 20 h 15: Saas Grund - Neuchâtel YS.



Football - Coupe de l'UEFA - Lyon passe à la trappe

Malgré une large domination

• LYON -**NOTTINGHAM FOREST**

Après avoir éliminé Auxerre au tour précédent, Nottingham Forest s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe UEFA en préservant à Lyon l'avantage de 1-0 acquis au match aller.

Comme les Auxerrois, les Lyonnais n'ont jamais trouvé l'ouverture dans une défense britannique hermétique. Devant le massif gardien Crossley, arrières et demis réussirent un sans faute, à l'exemple de leur élément le plus coté, l'international Pearce.

Les Lyonnais n'ont pas à rou-

gir de cet échec. Ils ne relâchèrent jamais leur pression et présentèrent quelques mouvements de classe. Le grand perdant du jour fut sans conteste le néonternational Maurice. Non seulement le buteur lyonnais manqua de précision dans ses envois des moments décisifs mais il perdit le contrôle de ses nerfs à la 86e et il fut justement expulsé.

SPECTACLE DE QUALITÉ

L'opposition de style réserva un spectacle de qualité aux specta-teurs lyonnais. Le jeu long des Anglais, axé sur les déviations aériennes de Jason Lee et les déboulés rageurs de l'international Stone, contrastait avec la recherche subtile du «une deux» des vif argent de l'attaque lyon-



Pascal Olmeta La Coupe de l'UEFA, c'est fini!

(Keystone)

A la pause, les visiteurs n'avaient rien cédé. Ils s'étaient assurés la première occasion de but par Howe (5e). Au cours des cinq dernières minutes, le gar-dien Grossley était mis à rude épreuve sur des actions de Maurice et de Tardon.

La seconde période n'était qu'un long monologue de l'Olympique Lyonnais maître du jeu. Les assauts répétés de l'équipe locale se brisait sur une défense renforcée. A la 73e minute, tout Gerland croyait au but sur de Giuly repoussé par Crossley avant que la reprise de Bardon ne s'écrase dans le petit filet. A moins de cinq minutes de la fin, l'arbitre expulsait l'avant-centre lyonnais Maurice qui avait décoché un coup de coude au visage de Cooper. (si)

ta (36e, réclamations), Roy

(50e, faute grossière) et à

Chettle (53e, faute grossière).

PMUR

décembre au Carrousel

du Louvre, à Paris. (si)

La FIFA maintient le

tirage - La Fédération internationale de

football (FIFA) a décidé

de maintenir le tirage

au sort des éliminatoi-

res de la Coupe du

monde de football

1988, au mardi 12

Hier à Vincennes Prix Goberta Tiercé: 3 - 16 - 12. Quarté+: 3 - 16 - 12 - 11. Quinté+: 3 - 16 - 12 - 11 - 8.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 1371,60 fr Dans un ordre différent: 235,90 fr Quarté+ dans l'ordre: 5888, 00 fr Dans un ordre différent: 693,90 fr Trio/Bonus (sans ordre): 41,00 fr

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 509.508,00 fr Dans un ordre différent: Bonus 4: 163,00 fr Bonus 3: 32,20 fr

Rapports pour 5 francs 2sur4: 114,00 fr

BRÈVES

Tir à l'arc Schill deuxième

Chaux-de-Fonnier Ewald Schill a pris la deuxième place du concours compound vétérans inter-national de Greifensee, avec un total de 557 points, soit 21 points de retard sur le vainqueur fribourgeois Jean-Daniel Andrey.

Fléchettes Dans la cible

Championnat préliminaire. Groupe A: Areuse - Gris-Niou 4-2. Ascot - Bevaix 2-4. Gainsbar - Olé 0-6. Classement: 1. Olé 11-22. 2. Gris-Niou 11-17. 3. Ascot 11-11. 4. Bevaix 11-9. 5. Areuse 12-9. 6. Gainsbar 11-7. 7. Blue White 11-3. Groupe B: Bull-Dogs - Rebell 1-5. Garnet - Béroche 6-0. Shakesy Girls - Peseux 1-5. Classement: 1. Nomades 11-21. 2. Garnet 12-16. 3. Peseux 11-15. 4. Rebell 11-13. 5. Bull-Dogs 11-7. 6. Shakesy Girls 11-3. 7. Béroche 11-3.

Football

Makalakalane retenu

Le demi du FC Zurich August Makalakalane a été retenu dans la sélection sudafricaine pour affronter l'Allemagne en match amical .

Coupe du monde 98: record

Cent septante-trois pays un total record - participeront aux éliminatoires de la Coupe du monde de football 1998, dont le tirage au sort aura lieu le mardi 12 décembre à Paris.

Carboni qualifie l'AS Roma sur le fil

A l'ultime minute

• AS ROMA - BRÖNDBY 3-1 (1-0)

L'AS Roma a tremblé jusqu'à l'ultime minute avant d'assurer sa qualification pour les quarts de fi-nale de la Coupe de l'UEFA aux dépens de Bröndby.

Face à des Danois sans complexe, qui s'étaient imposés 2-1 au match aller, les Romains ont inscrit le but décisif à la 90e minute par leur capitaine Carboni. Cinq minutes plus tôt, sur leur seule occasion du match, les Danois avaient obtenu le droit de disputer les prolongations grâce au 2-1 signé Möller.

Tombeur de NE Xamax au premier tour, le club romain avait trouvé l'ouverture à la 23e minute par Totti, qui reprenait de volée un ballon repoussé par le gardien Krogh après une su-perbe tête de Capioli. Le 2-0 tombait à la 71e minute avec un tir en force de Balbo, lequel avait bénéficié d'un service en or de Thern. Le Suédois devait être moins inspiré à la 85e lorsque, involontairement, il déviait la balle pour Möller.

Même s'il fut obtenu à l'arra-ché, ce succès répond à une cer-p. 2-0. 85e Möller 2-1. 90e Carboni taine logique. Quand la situa- 3-1. (si)

tion l'imposait, soit en début de rencontre et lors des cinq dernières minutes, les Romains ont imposé un pressing extraordinaire devant la cage danoise. Il y a deux mois, NE Xamax avait pu mesurer toute la force de frappe de l'AS Roma devant son

Stade olympique: 46.000 spectateurs.

Arbitre: M. Heynemann

Arbitre: M. Van den Ende. Expulsion de Maurice (86e, Notes: avertissements à Olme-Bayern Munich facile à Lisbonne

Klinsmann frappe encore

• BENFICA LISBONNE -**BAYERN MUNICH 1-3 (1-1)**

Stade Gerland: 35.000 specta-

Arbitre: M. Van den Ende.

Jürgen Klinsmann est bien le «Mister Coupe d'Europe» du Bayern Munich. Au Stade de la Luz à Lisbonne, l'attaquant allemand a inscrit ses dixième et onzième buts de la saison en Coupe de l'UEFA, pour assurer à ses couleurs une qualification vrai-ment paisible pour les quarts de

Victorieux 4-1 à Munich - quatre buts de Klinsmann! -, les Bavarois ont enlevé ce match retour 3-1, le dernier but étant inscrit à la 82e par Herzog sur une superbe volée du gauche.

Stade de la Luz: 20.000 spectateurs.

Arbitre: M. Mikkelsen (Dan).
Buts: 14e Valdo 1-0. 31e
Klinsmann 1-1. 67e Klinsmann 1-2. 81e Herzog 1-3. (si)

Werder Brême impuissant contre le PSV Eindhoven

Une copie blanche

• WERDER BRÊME -**PSV EINDHOVEN 0-0**

Incapable de gagner l'une de ses dix dernières rencontres en Bundesliga, Werder Brême a échoué en Coupe de l'UEFA. Battus 1-2 au match aller à Eindhoven, les vice-champions d'Allemagne ont rendu une copie blanche et, malgré une folle débauche d'énergie, ils ont dû rendre les armes devant des Hollandais qui n'auront fina-

Malgré la contre-performance du joyau brésilien Ronaldo, le PSV, grâce surtout au tranchant du Belge Nilis et à l'abattage de Wouters, a très souvent pris l'initiative dans cette rencontre qui a failli tourner au combat de rue en raison de l'agressivité ex-

cessive du Werder. Ainsi, Eindhoven a bénéficié de trois occasions très nettes, un lob de Nilis, un poteau de Cocu et un tir de

Trop brouillons dans la première demi-heure, les Alle-mands ont essentiellement misé sur leur supériorité dans le jeu aérien pour forcer la décision. Mais leur meilleure chance était bien celle de la 37e minute, sur leur seule véritable action construite de la rencontre: une ouverture de Cardoso dans la profondeur pour Bode, lequel effaçait le gardien Waterreus mais voyait sa frappe repoussée avant la ligne par Valckx, revenu en catastrophe.

Dans la dernière demi-heure.

Eindhoven perdait son gardien Waterreus, qui se blessait en s'interposant sur une frappe à bout portant de Bode. Mais son remplaçant Stanley Menzo, pourtant connu pour ses bourdes avec Ajax, était irréprochable, notamment sur une tête de Beiersdorfer à la 70e.

Arbitre: M. Trentalange (It). Werder Brême: Rost; Wiedener, Baiano, Ramzy (55e Beiersdorfer), Borowka; Votava (81e Vier), Eilts, Cardoso, Bode; Basler, Neubarth.

(60e Menzo); van der Weerden, Valckx, Faber, Numan; Vink (66e Hoekstra), Wouters, Jonk, Cocu; Ronaldo, Nilis. (si)

Sous la baguette de maître d'or-

Weserstadion: 25.000 specta-

PSV Eindhoven: Waterreus

Barcelone passe avec la manière

Hagi maître d'orchestre

• BARCELONE -**SÉVILLE 3-1 (0-0)**

chestre d'un Gheorge Hagi fort inspiré, Barcelone, sous le déluge du Nou Camp, est sorti victorieux du derby espagnol des hui-tièmes de finale de la Coupe de

Face à Séville, les Catalans ont aisément assuré leur qualification. Après le nul (1-1) obtenu sés 3-1 (0-0) devant leur public. Bakero (61e), Popescu (80e) et Roger (82e) ont inscrit les buts de la formation de Johan Cruyff. Séville n'aura espéré que quelques secondes avec le 2-1 signé Moya à la 81e minute.

Après une longue période de disgrâce, Hagi revient en force. Auteur du but catalan au match aller, le Roumain, avec son pied gauche exceptionnel, a réussi deux assists, un centre parfait pour la tête de Bakero et un service latéral millimétré pour Roger qui a armé un lob parfait.

Cinq minutes après l'ouverture du score de Bakero, Séville se retrouvait à dix après l'expulsion de Prieto. Barcelone a parfaitement su exploiter cette supériorité numérique pour offrir à ses 80.000 socios un petit festival en fin de match.

Nou Camp: 80.000 specta-

Arbitre: M. Ceccarini (It). Buts: 61e Bakero 1-0. 80e Poescu 2-0. 81e Moya 2-1. 82e Roger 3-1.

Notes: expulsion de Prieto (Séville, 66e). (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Les Fêtes de fin d'année approchant, les gens regardent à deux fois avant de venir au match, car lors de cette pé-riode, leur bourse en prend un sacré coup.»

Laurent Stehlin

Tennis - Coupe du Grand Chelem: Boris Becker tremble

9-7 au troisième set!

Comme en quart de finale du dernier Wimbledon, Boris Becker a longtemps tremblé devant Cédric Pioline lors de la première journée de la lucrative Coupe du Grand Chelem de Munich. Le récent vainqueur du Masters ne s'est imposé que 9-7 au troisième set, en claquant un vingtième ace sur la balle de match après 2 h 08' de jeu.

Impérial au premier set, Boris Becker a dû retrousser les manches pour se défaire de Cédric Pioline, admis dans le tableau après le forfait de Michael Stich. Le Français, grâce à la puissance de ses coups en fond de court, n'est pas passé loin de l'exploit.

«Cela s'est vraiment joué sur

un rien» concédait l'Allemand. A 6-6 dans le troisième set, Becker était certain de devoir jouer un tie-break. «J'ai été surpris quand l'arbitre a annoncé 15-0 après le premier point du jeu, expliquait-il. Je ne savais pas que, dans ce tournoi, il n'y avait pas de tie-break au troisième set. Je ne m'en plaindrai pas. C'est beaucoup mieux ain-

MUSTER DÉPASSÉ

Demain, Becker affrontera Byron Black en quart de finale. Le Zimbabwéen a battu Thomas Muster en trois manches, 7-6 (7-3) 2-6 6-1. «On ne peut pas jouer au tennis sur cette surface. Cela va beaucoup trop vite» lâchait Thomas Muster,

Le champion de Roland-Garros s'est très vite consolé de cet échec en quittant Munich avec un chèque de 350,000 dollars. 100.000 pour sa défaite au premier tour et 250.000 de bonus pour son titre à Paris. Vendredi, Muster s'envolera pour l'Australie. «Je prends quelques jours de vacances avant d'attaquer ma préparation pour l'Open de Melbourne» précisait-il.

RÉSULTATS

Coupe du Grand Chelem à Munich. Premier tour: Black (Zim) bat Muster (Aut) 7-6 (7-3) 2-6 6-1. Becker (All) bat Pioline (Fr) 6-1 6-7 (2-7) 9-7. Elthing (Ho) bat Chang (EU) 7-6 (12-10) 6-3. Ivanisevic (Cro) bat Korda (Tch) 7-6 (7-3) 6-3. (si)

Le point

COUPE DE L'UEFA, huitièmes de finale retour

Ketour	Aller
0-0	1-2
	1-2
3-1	1-1
	0-1
1-3	1-4
	11.1
	. 0-2
	Star &
建筑工物人类	. 0-0
	. 0-2
1a - Bröndby 3-1 1 1c - Séville 3-1 1 Nottingham Forest 0-0 0	
	3-1 0-0 1-3

DES PRIX SIDÉRANTS. JUGEZ VOUS-MÊME!

La berline grand volume la plus cotée et la plus vendue au monde est actuellement proposée à des conditions incroyables. Les 7 différentes versions, courtes ou longues, traction intégrale ou avant et les 3 motorisations sont à même de répondre à toutes les affectations. Les modèles présentés sont équipés d'airbags full-size, d'ABS (version 7 places) et de renforts latéraux.



Prix nets sans concurrence:

Chrysler Voyager 2,5L SE Moteur 4 cylindres à essence, 71,5 kW (97 CV), à partir de Fr. 29990.- net*

Chrysler Voyager 2,5L SE Turbodiesel Moteur 4 cylindres turbodiesel, 87 kW (118 CV), Fr. 36600.- net*

Chrysler Voyager SE V6 Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 35400.- net*

Chrysler Voyager LE V6 Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 42000.- net* Chrysler Voyager AWD LE V6 Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, traction intégrale, 120 kW (163 CV), Fr. 43100.- net*

Chrysler Grand Voyager LE V6 Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 43990.- net*

(*prix avec TVA incl.)

Chrysler Grand Voyager AWD LE V6 Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, traction intégrale, 120 kW (163 CV), Fr. 44900.— net*

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA SUISSE ET LA PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN: CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) AG, VULKANSTRASSE 120, 8048 ZURICH, 01/434 82 00.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:

BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMIN S.A., TÉL. 032/92 24 62. 2503 BIENNE, WALTER SCHWAB AG, TÉL. 032/25 70 70. 2557 BIENNE-STUDEN, GARAGE MARTINI, TÉL. 032/53 60 80/81. FRIBOURG: 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TÉL. 037/26 41 81. 1716 PLAFFEIEN, GARAGE E. ZAHND AG, TÉL. 037/39 23 23. 1835 LA TOUR-DE-TRÉME, SPICHER ET CIE AUTOS S.A., TÉL. 029/29 074. 1880 ROMONT, GARAGE DE LA GARE, TÉL. 037/52 23 04. GENÉVE: 1219 GENÉVE-LE LIGNON, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TÉL. 022/736 45 11. 1207 GENÉVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TÉL. 022/736 86 59. 1230 VERSOIX, GARAGE PARCA S.A., TÉL. 022/736 55 22. JURA: 2764 DELÉMONT-COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, WILLEMIN S.A., TÉL. 066/35 60 30-21 34 74. NEUCHÁTEL: 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, AUTO-CENTRE EMIL FREY S.A., TÉL. 039/29 79 77. 2108 COUVET, AUTOMOBILES SC., TÉL. 038/63 35 05. 2000 NEUCHÁTEL, SA., TÉL. 039/29 79 77. 87 78. 3960 SIERRE, GARAGE CITÉ DU SOLEIL, PAUL FELLAY & FILS S.A., TÉL. 027/55 11 48-56 11 38. 1951 SION, AUTO-POLE, RENÉ VULTAGIO S.A., TÉL. 023/23 75 12. 3945 STEG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TÉL. 024/24 71 41. VAUD: 1860 AGILE, INTER-AUTOMOBILES MIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TÉL. 021/691 24 11. 1023 CRISSIER, EMIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TÉL. 021/691 24 11. 1023 CRISSIER, EMIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TÉL. 021/691 24 11. 1023 CRISSIER, EMIL FREY FINANZ AG, BUREAU ROMAND, TÉL. 021/691 30 24. 1036 PORBILLER, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/691 30 24. 1036 PORBILLER, GARAGE DE DARAET S.A., TÉL. 021/691 30 24. 1036 PORBILLER, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/691 30 24. 1036 PORBILLER, GARAGE DE ORBILLER, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/691 30 24. 1036 PORBILLER, GARAGE DE ORBILLER, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/691 30 24. 1036 PORBILLER, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/691 30 24. 1036 PORBILLER, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/691 30 24. 1036 PORBILLER, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/691 20 24. 1036 PORBILLER, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/691 20 24. 1036 PORBILLER, GARAG

18-278491/ROC

DIVERS

coir a Bu





Football - Ligue des Champions: le Real Madrid au Hardturm

Premier «presque million»?

depuis des semaines. Avec 20.100 spectateurs, le Hardturm affichera complet au moment où Grasshopper ac-Un «Cantona» cueillera le Real Madrid. Les roumain - L'internatio-Zurichois ont à cœur de glaner nal roumain Danut Lupu, après avoir leur premier succès, d'engranagressé un supporter ger leur premier «presque mill'ayant injurié, à l'issue lion» pour leur centième apdu récent match de parition en Coupe d'Europe. championnat Dynamo Une victoire dans un match de Bucarest - Ceahlaul Piatra Neamt, jouit désormais du surnom

la Ligue des Champions vaut 900.000 francs. Mais, même sans succès, les équipes qualifiées pour ces poules font une bonne affaire. Ainsi, les Sauterelles ont déjà amassé quelque six millions de francs en cinq matches.

Tous les tickets ont été vendus

Les Madrilènes, eux, jouent pour davantage que le sport et le prestige. C'est la vie du club qui est en jeu. Le Real est totale-ment endetté, tellement même qu'il faudrait des semaines de travail à des experts pour se déterminer (entre 116 et 300 millions de nos francs, selon les estimations).

CASCADE DE FORFAITS

Les Madrilènes devront se passer des services d'Ivan Zamorano. L'avant-centre bien connu en Suisse (il jouait à Saint-Gall) souffre des adducteurs et envisage de se faire opérer en Hollande. Les Madrilènes sont arrivés lundi soir à Kloten. Outre Zamorano, étaient absents Redondo (l'Argentin était également blessé) et les jeunes révélations de ces derniers matches, Alvaro et Guti (18 et 19 ans) qui ne sont pas qualifiés pour la Coupe d'Europe.

Mais les Zurichois ont aussi leurs soucis: Zuberbühler, Vo-gel, Thüler, Nemtsoudis et Viscaal sont toujours blessés.

CENTIÈME!

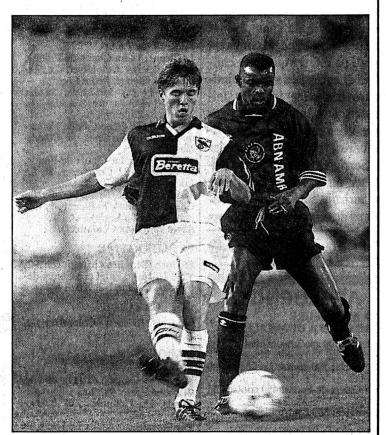
Les Zurichois aimeraient cependant fêter dignement le centième match européen de leur histoire. Grasshopper compte à ce jour vingt-cinq participations en Coupe d'Europe, depuis leur première apparition lors de la Coupe des champions 56-57.

L'équipe du Hardturm a pris part neuf fois à cette prestigieuse épreuve, trois fois à la Coupe des vainqueurs de Coupe et treize fois à la Coupe UEFA. Leur bilan en nonante-neuf matches se traduit par trente-six victoires, dix-sept nuls et quarante-six défaites.

En 1978, Grasshopper avait éliminé le Real Madrid au deuxième tour de la Coupe des champions. Battus 1-3 à Santiago-Bernabeu, ils avaient triomphé 2-0 au Hardturm, grâce à deux buts de l'international Claudio Sulser. Dix-sept ans après, si Ferencvaros réussissait l'impossible exploit de battre Ajax à Amsterdam, une défaite des Madrilènes à Zurich pourrait être synonyme d'élimination. Grasshopper terminerait ainsi en beauté une série de rencontres du groupe D qui avait été abordée de façon catastrophique (défaite 0-3 au Hardturm contre Ferencyaros).

En dépit de l'importance de l'évènement, Christian Gross ne déroge pas à ses habitudes. Aucune mise au vert n'a été prévue. Après l'ultime séance d'entraînement de ce matin, les joueurs iront simplement passer la fin de la journée dans un hôtel.

La défaite subie dimanche à La Maladière a rappelé aux Zurichois qu'ils n'étaient pas invincibles sur le plan national. S'ils veulent participer à nouveau l'an prochain à la Ligue des champions, ils doivent aborder le tour final avec une vigilance extrême. (si)



Mats Gren

Le Suédois de Grasshopper (ici face à George Finidi) conduira-t-il son équipe vers son premier succès en Ligue des champions?

LE POINT

GROUPE A

20.30 Aalborg - Porto 20.30 Nantes - Panathinaikos

1. Panathinaikos	· nerbed5	3	ió la	1	7-	3	10
2. Nantes					8-		
3. Porto	5	1	3	1	4-	3	6
3. Porto 4. Aalborg	5	1	0	4	3-	10	3

GROUPE B

Coupe de l'UEFA. 13.00 Euroski. 13.30 Basketball.

de «Cantona», que lui a

généreusement octroyé

l'ensemble de la presse

TV-SPORTS

Ligue des champions.

Ligue des champions

Lique des champions

(Ajax Amsterdam - Fe

Ligue des champions.

20.35 Tout le sport.

09.30 Magazine olympique.

(Grasshopper -

Real Madrid).

rencvaros).

20.20 Football. Ligue des champions (Nantes -Panathinaïkos).

roumaine. (si)

Suisse 4

20.00 Football.

20.25 Football.

22.25 Football.

22.25 Football.

France 2

France 3

15.05 Tiercé.

EUROSPORT

08.30 Aérobic.

10.00 Motors.

11.00 Football.

14.00 Tennis.

16.00 Snooker.

16.30 Hippisme. 17.30 Rallye.

18.30 Sports de combat.

19.30 Nouvelles.

20.00 Tennis. Coupe

du Grand Chelem. 22.00 Boxe.

23.00 Supercross. 24.00 Hippisme.

2. Nantes	5 2 2 1 8- 6 8
3. Porto	513143
4. Aalborg	5 1 0 4 3-10

20.30 Legia Varsovie - Spa. Moscou

20.30 Blackburn - Rosenborg

CLASSEMENT

 Spartak Moscou Legia Varsovie 	5 5 0 0 14- 4 5 2 1 2 5- 7	15 7
3. Rosenborg	5 2 0 3 10-12	6
4. Blackburn Rovers	5014 1-7	1

GROUPE C

20.30 Steaua Bucarest - Juventus 20.30 Dortmund - Glasgow Rangers

CT ACCEMENT

	CLASSEMENT							
G	1. Juventus	-5	4	0	1	13-	4	12
	2. Bor. Dortmund	5	2	2	1	6-	6	8
	3. Steaua Bucarest	5	1	2	2	2-	5	5
	4. Glasgow Rangers	5	0	2	3	4	10	2
					1.0	4	2.1	

GROUPE D

20.30 Ajax Amster. - Ferencyaros 20.30 Grasshopper - Real Madrid

CLASSEMENT

1. Ajax Amsterdam	5	4	1	0	11-	1	13
2. Real Madrid	5	2	1	2	9-	5	7
3. Ferencyaros	5	1	2	2	9-1	5	5
4. Grasshopper	5	0	2	3	3-1	1	2
** ***********************************							

La Juventus jouera-t-elle ce soir à Bucarest?

Match probablement reporté

Le match Steaua Bucarest - Ju- rologiques s'amélioraient, ce qui ventus Turin, comptant pour la sixième et dernière journée de la Ligue des champions et prévu ce soir à Bucarest, sera probable-ment reporté. Les joueurs de la Juventus, contraints d'atterrir à Sofia et non à Bucarest en raison de la fermeture de l'aéroport de la capitale roumaine pour cause de mauvais temps, ont en effet décidé de rentrer en Italie, quand bien même le Steaua a proposé de faire venir les footballeurs de la Juve soit dans des autocars du club, soit par un train spécial,

Selon l'organisme européen, les champions d'Italie ont toutefois accepté de revenir aujourd'hui à Bucarest si les conditions météopermettrait à la rencontre de pouvoir se disputer comme prévu ce soir.

Si tel ne devait pas être le cas, le match sera reporté selon l'article 4 du règlement des compétitions interclubs de l'UEFA, qui prévoit un tel cas de figure en «cas de force majeure», comme le sont les mauvaises conditions météo.

L'aéroport international de Bucarest-Otopeni a été fermé hier «jusqu'à nouvel ordre», en raison de fortes chutes de neige et de violentes rafales de vent. Et selon l'Institut de météorologie, le temps ne devait pas s'améliorer la nuit dernière. Pour le reste, cette ultime soirée intercontinentale. (si)

semblablement contre le Legia Varsovie (deuxième du groupe Avant cette dernière journée, cinq clubs sont d'ores et déjà qualifiés pour ces quarts: Panathinaïkos (A), Spartak Moscou (B), Juventus, Borussia Dort-mund (C) et Ajax Amsterdam (D), champion d'Europe en titre

et récent vainqueur de la Coupe

IMPAR-PRONO

2*

20*

18*

14

15

10

COUP DE POKER

AU 2/4

2-4

AU TIERCE

POUR 18 FRANCS

2 - 20 - X

5

*BASES

NOTRE OF INION

pourrait voir Nantes décrocher

le point qui lui suffirait dans son

Stade de la Beaujoire face au Pa-

nathinaïkos (groupe A). Une

victoire contre le champion de

Grèce permettrait même à

Nantes de terminer premier du

groupe A, ce qui l'assurerait de disputer le match retour des

quarts de finale chez lui, vrai-

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de Blois (trot-attelé, réunion I. 5e course, 2175 m, 15 h 30).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	METRES	DRIVER	ENTRAINEUR	100	PERF.	
1	Val-De-Longpre	2175	T. Devouassoux	T. Devouassoux	28/1	Da4a0a	T
2	Rex-Frokjaer	2175	J. Verbeeck	JG. Offenberg	9/1	5a4a1a	1
3	Vabanque	2175	JP. Thomain	JP. Thomain	25/1	2a0a0a	
4	Fiducial-Value	2175	P. Vercruysse	JG. Offenberg	12/1	Da1aDm	
5	Abylie-du-Vivier	2175	A. Laurent	A. Laurent	19/1	0a6a0a	
6	A-Cote-de-Javron	2175	P. Lemetayer	P. Lemetayer	21/1	Dm7m0a	
7	Attentat	2175	JC. Hallais	L. Sauve	35/1	0a0a6a	ŀ
8	Viking-Sun	2175	P. Coignard	H. Desfrieches	18/1	DaDaDa	1
9	Arca-Mayor	2175	C. Chalon	GM. Dreux	16/1	6a3a1a	ı
10	Belle-Argence	2175	U. Nordin	U. Nordin	12/1	6aDm5a	
11	Auteur-Classique	2175	JM. Monclin	JM. Monclin	29/1	6m0m0a	ı
12	Adorioz	2175	D. Dauverne	A. Bezier	17/1	0a5aDa	1
13	Vedite	2175	P. Billon	P. Billon	23/1	7aDaDa	
14	Vic-Du-Buisson	2175	P. Verva	P. Verva	13/1	6a1a1a	
15	Fadalio	2175	C. Martens	A. Vanberghen	16/1	4a1m0a	1
16	Van-Way	2200	J. Hallais	J. Hallais	36/1	7a0a(94)	1
17	Basic	2200	G. Verva	JL. Dersoir	24/1	0a0aDa	1
18	Abricot-du-Laudot	2200	JH. Treich	JH. Treich	9/1	2a3a1a	1
19	Achille	2200	M. Lenoir	JL. Peupion	6/1	Da3a2a	
20	Abercrombie	2200	JE. Dubois	JE. Dubois	7/1	2aDa4a	

S'il prend tête et corde, il sera difficile de le déloger avec le maître au sulky. Il vient de devancer «Bassano» grâce à un finish hors du commun. 18 D'une régularité exemplaire, il devrait encore faire l'arrivée et pourquoi pas gagner. Lorsqu'il n'est pas fautif, il s'octroye toujours une place; s'en méfier comme de la peste. Il vient de faire une rentrée qui devrait lui permettre de reprendre le cours de ses bonnes performances. Vient de bien courir derrière de bons éléments et son engagement retient notre attention.

Pas dénué de moyens lorsqu'il est sage, possède de la vitesse.

C'est un bon spécialiste des Tiercés et après deux mois de repos, il peut, sur sa fraîcheur compléter le Quinté.

LES REMPLAÇANTS :

C'est un remplaçant de luxe qui a une classe pas possible et aussi du carac-

Ce bon spécialiste des parcours de vitesse a effectué une rentrée et peut faire la cote.

4 11 18

Football - Première ligue: des statistiques à gogo

Des chiffres,

La pause hivernale ayant sanctionné la fin de la première partie du championnat de première ligue, le temps est venu de relever quelques chiffres et curiosités symptomatiques des seize journées initiales. Des buts marqués sur penalties aux inamovibles titulaires, tel Nicolas Bandelier à Serrières ou Jean-Marc Rufener au FC Le Locle, tour d'horizon sur les pérégrinations des cinq clubs régionaux

Fabrice ZWAHLEN



AFFLUENCES

LA MEILLEURE PAR CLUB À DOMICILE

Bienne: 900 spectateurs contre Lyss Colombier: 550 contre Serrières. Le Locle: 500 contre La Chaux-de-

La Chaux-de-Fonds: 450 contre Old Serrières: 350 contre Bienne.

LES CINQ PLUS FAIBLES

Riehen - Le Locle: 50 spectateurs. Concordia - Serrières: 100. Old Boys - Le Locle: 100. Concordia - Le Locle: 120. La Chx-de-Fds - Concordia: 140. La Chx-de-Fds - Thoune: 140.

LES CINQ MEILLEURS

Bienne - Concordia: 800.

Fribourg - Serrières: 1200 specta-Riehen - Serrières: 1180. Fribourg - La Chx-de-Fds: 900. Bienne - Lyss: 900.

LES BUTS

PAR QUARTS-D'HEURE

1-15': 10 (2x Le Locle, 6x Serrières, 1x Bienne, 1x La Chaux-de-Fonds). 16-30': 13 (6x Colombier, 2x Serrières, 3x Bienne, 2x Le Locle). 31-45': 19 (2x Le Locle, 5x La Chaux-de-Fonds, 6x Serrières, 3x Bienne, 3x Colombier). 46-60': 17 (5x Bienne, 4x La Chaux-

de-Fonds, 3x Serrières, 5x Colom-61-75': 17 (2x La Chaux-de-Fonds, 7x Serrières, 3x Colombier. 2x Le

Locle, 3x Bienne). 76-90': 24 (8x Serrières, 4x La Chaux-de-Fonds, 7x Bienne, 4x Colombier, 1x Le Locle).

Après 90': 1 (1x Colombier).

LE PLUS RAPIDE

4e Hotz, (Serrières - Münsingen 3-2, VIII, 1-0) et 4e Pittet (La Chaux-de-Fonds - Thoune 1-2, XII, 1-0).

LE PLUS TARDIF

91e Chefe (Riehen - Colombier 1-2, X, 1-2).

MAROUÉS PAR LES RÉGIONAUX

Par des attaquants: 61 (13x Bienne, 21x Serrières, 9x La Chaux-de-Fonds, 12x Colombier, 6x Le Lo-

Par des milieux: 40 (3x Le Locle, 7x La Chaux-de-Fonds, 10 x Colombier, 11x Serrières, 9x Bienne).

LES DOUBLÉS

a) Gigandet (Old Boys - La Chaux-de-Fonds 0-5, II, aux 52e 0-2 et 64e

b) Pittet (Old Boys - La Chaux-de-Fonds O-5, II, aux 75e 0-4 et 90e 0-

c) Hotz (Riehen - Serrières 2-3, II. aux 74e 1-2, 83e 1-3).
d) P. Weissbrodt (Colombier - Thoune 2-1, IV, aux 25e 1-0 et 75e 2-



Pierre Aubry

Le Chaux-de-Fonnier n'a pas écopé du moindre avertis-(Impar-Galley)

e) Hotz (Le Locle - Serrières 0-3, V, LE QUADRUPLÉ aux 41e 0-2 et 75e 0-3).
f) Renfer (Bienne - Concordia 8-1, VIII, aux 13e 1-0 et 44e 3-0).

g) P. Weissbrodt (Colombier - Bümliz 2-3, aux 43e 1-0 et 73e 2-2). h) Angelucci (La Chaux-de-Fonds -Concordia 2-5, aux 39e (pen.) 1-1 et

86e 2-3). i) Hotz (Serrières - Granges 3-0, aux 44e 1-0 et 87e 3-0).
j) Wütrich (Colombier - Serrières 4-1, aux 25e 1-0 et 43e 2-0). k) Hotz (Serrières - Old Boys 5-0, aux 13e 1-0 et 87e 4-0).

1) Tocchini (Bienne - Concordia 8-1, VIII, 48e 4-0, 70e 6-1, 77e 7-1, 88e 8-

MARQUÉS PAR DES REMPLAÇANTS (17/101)

a-b) Pittet (Old Boys - La Chaux-de-Fonds 0-5, aux 72e 0-4 et 90e 0-5). c) Verzola (Bümpliz - La Chaux-de-Fonds 3-3, 77e 1-3). d) Kammermann (Colombier Concordia 4-0, 78e 3-0).

+Pen. arrêtés, détournés ou râtés

e) Wattrelos (Colombier - Concordia 4-0, 83e 4-0).

1) Chefe (Riehen - Colombier 1-2, X,

des noms

91e 1-2). g) Rérat (Le Locle - Fribourg 1-5, XV, 84e 1-4).

h) Indino (Riehen - Serrières 2-3, 62e

i) Catillaz (Serrières - Bienne 2-0, IV, 90e 2-0). j) Smania (Serrières - Old Boys 5-0,

XII, 89e 5-0). k) Renfer (Bienne - Le Locle 3-0, 83e Renfer 3-0). I) Weidmann (La Chaux-de-Fonds -

Bienne 1-3, VII, 79e 1-3). m-n-o-p) Tocchini (Bienne - Concordia 8-1, VIII, 48e 4-0, 70e 6-1, 77e 7-

q) Cattilaz (Lyss - Serrières 2-2, XVI, 44e 1-1).

PREMIER BUT

L'ÉQUIPE QUI LE SUBIT

La Chaux-de-Fonds: gagne 1/13, obtient le nul 1/13, perd 11/13. Colombier: gagne 1/5, obtient le nul 1/5, perd 3/5.

Le Locle: obtient le nul 1/12, perd 11/12. Serrières: gagne 2/5, obtient le nul

2/5, perd 2/5. Bienne: obtient le nul 2/6, perd 4/6.

L'ÉQUIPE QUI LE MARQUE La Chaux-de-Fonds: gagne 1/2, perd

Colombier: gagne 6/8, obtient le nul 1/8, perd 1/8. Le Locle: gagne 1/4, obtient le nul 2/4, perd 1/4.

Serrières: gagne 7/10, obtient le nul 1/10, perd 2/10. Bienne: gagne 7/8, obtient le nul 1/8.

LES 0-0

La Chaux-de-Fonds: 1 x Colombier: 3 x Serrières: 1 x Bienne: 2 x

CLASSEMENTS

MATCHES À DOMICILE

8	6	2	0	19- 5	20
8	7	1	0	16- 2	22
8	5	2	1	18- 9	17
8	5	1	2	17- 8	16
8	4	3	1	15- 6	15
8	4	3	1	14-8	15
8	5	0	3	16-12	15
8	3	1	4	10-11	10
8	2	4	2	10-11	10
8	2	1	5	16-15	7
8	2	0	6	13-20	6
8	1	3	4	8-20	6
8	1	2	5	10-18	-5
8	1	1	6	7-18	4
	8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	8 7 8 5 8 5 8 4 8 4 8 5 8 3 8 2 8 2 8 2 8 1	8 7 1 8 5 2 8 5 1 8 4 3 8 4 3 8 5 0 8 3 1 8 2 4 8 2 1 8 2 0 8 1 3	8 7 1 0 8 5 2 1 8 5 1 2 8 4 3 1 8 4 3 1 8 5 0 3 8 3 1 4 8 2 4 2 8 2 1 5 8 2 0 6 8 1 3 4 8 1 2 5	8 7 1 0 16- 2 8 5 2 1 18- 9 8 5 1 2 17- 8 8 4 3 1 15- 6 8 4 3 1 14- 8 8 5 0 3 16-12 8 3 1 4 10-11 8 2 4 2 10-11 8 2 1 5 16-15 8 2 0 6 13-20 8 1 3 4 8-20 8 1 2 5 10-18

MATCHES À L'EXTÉRIEUR

I. Pribourg	ð	0	U	2	22- 8	13
Münsingen	8	6	0	2	18- 7	18
3. Lyss	8	4	4	0	13- 7	16
4. Granges	8	4	3	1	15- 9	15
5. Bienne	8	3	2	3	11-11	11
6. Bümpliz	8	3	2	3	11-14	11
7. Thoune	8	3	- 1	4	13-14	10
Colombier	8	2	4	2	5- 8	10
Concordia	8	3	0	5	13-27	9
Serrières	8	2	2	4	13-15	8
11. Old Boys	8	2	2	4	10-17	8
12. Riehen	8	1	3	4	9-13	5
13. Chx-de-Fds	8	1	1	5	9-17	4
14. Le Locle	8	0	0	8	1-22	(

PREMIER TOUR

I. Fribourg	13	10	1	2	30- 9	31
Serrières	13	8	2	4	27-14	26
Münsingen	13	8	1	4	26-14	25
4. Granges	13	6	5	2	25-16	23
5. Bienne	13	6	4	3	23-15	22
6. Thoune	13	7	1	5	26-20	22
7. Colombier	13	5	5	3	18-14	20
8. Lyss	13	4	7	2	16-14	19
9. Bümpliz	13	5	4	4	20-21	19
Riehen	13	.3	3	7	21-21	12
11. Concordia	13	4	0	9	21-41	12
12. Old Boys	13	2	4	7	15-30	10
13. Le Locle	13	1	3	9	8-31	6
14. Chx-de-Fds	13	1	2	10	14-30	5

DEUXIÈME TOUR

1. Fribourg	3	2	0	0	8- 1	9
Granges	3	3	0	0	8- 2	9
3. Bümpliz	3	2	1	0	5- 1	7
4. Lyss	3	2	1	0	7- 4	7
Colombier	3	2	0	0	4- 2	6
6. Bienne	3	1	1	1	3- 2	4
7. Old Boys	3	1	0	2	5- 5	3
8. Thoune	3	1	0	2	3- 6	3
9. Chx-de-Fds	3	1	0	2	2- 5	3
10. Concordia	3	1	0	2	5- 6	3
11. Münsingen	3	1	0	2	2- 4	3
12. Serrières	3	0	2	1	5- 6	2
13. Riehen	3	0	1	2	4- 7	1
14. Le Locle	3	0	0	3	1-11	0

AFFLUENCES À DOMICILE

	TOT.	TM	MOY
La Chaux-de-Fonds	2.020	(8)	253
Colombier	2.550	(8)	319
Le Locle	1.830	(8)	229
Serrières	2.050	(8)	256
Bienne	4.688	(8)	586
Total	13.138	(40)	328

LA CHAUX-DE-FONDS

Nom	MJ	T90	EEC	SEC	TOT.	A	E	В
Gianni Angelucci	16	16	0	0	1440	0	0	2
Pierre Aubry	14	10	3	1	1026	0	0	0
Yves Bussard	3	2	0	1	225	2	0	0
Nicolas de Franceschi	11	2	3	6	658	0	0	1
Antonio de Piante	15	14	0	1	1327	4	0	1
Ivan Deschenaux	6	1	4	1	255	0	0	0
José Dos Santos	5	1	2	2	204	1	0	0
Pierre-Philippe Enrico	16	14	1	1	1369	0	0	33
Hector Fernandez	2	0	1	1	71	0	1	2
Pascal Gigandet	12	7	2	3	857	0	0	3
José Guede	14	10	2	2	1030	1	1	0
Israël Guerrero	11	6	2	. 3	840	3	0	. 0
Rachid Lamghary	3	0	, 2	1	94	0	0	1
Alexandre Marchini	13	7	3	3	1060	7	0	1
Francis Meyer	12	. 11	0	2	1113	1	1	0
Gustavo Otero	16	12	1	3	1309	2	0	1
Yvan Pittet	16	11	3	2	1247	0	0	4
Antonio Rustico	1	1	0	1	17	0	0	0
Manuel Sangiao	9	7	1	1	708	1	0	0
Gregory Verzola	12	2	7	3	509	0	0	2
Joël Vuillaume	5	4	0	ĩ	437	0	0	0

BIENNE

Nom	MJ	T90	EEC	SEC	TOT.	A	E	E
Stefan Bruschi	1	0	1	0	24	0	0	1
Hakan Bucak	15	4	8	3	949	0	1	2
Didier Chételat	6	4	0	2	500	1	0	0
Iwan Eberhard	14	. 9	3	2	1138	0	0	3
Michele Fraschina	16	. 15	0	1	1416	0	0	16
Patrick Fuhrimann	13	8	5	0	792	0	0	0
Daniel Hubler	6	5	0	1	495	1	0	0
Django Malacarne	. 15	15	0	0	1350	3	0	0
Marco Martella	10	8	0	2	832	0	0	1
Alain Menanga	4	0	4	0	73	0	0	0
Alberto Pena	14	11	1	2	1275	0	0	3
Pascal Renfer	16	3	. 7	6	900	1	0	4
Christophe Sahli	15	11	1	3	1232	0	0	6
Fabrice Sahli	15	13	0	. 2	1324	3	0	. 0
Christophe Sollberger	8	1	3	4	446	0	0	1
André Steiner	15	15	0	0	1350	3	0	(
Mirco Tocchini	10	0	9	1	273	0	0	4
André Todt	13	12	0	1	1115	1	0	C
Daniel Liebelhart	4	1	2	1	187	0	0	(

Markus Weidmann

PÉNALTIES

En faveur: Angelucci, (La Chauxde-Fonds - Concordia: transformé). Weissbrodt, (Colombier Thoune: transformé P. Weissbrodt, (Colombier - Ser-

rières: transformé). P. Weissbrodt, (Colombier - Old Boys: transformé). P. Weissbrodt, (Colombier - Le Lo-

cle: transformé). Jeanneret, (Le Locle - La Chaux-de-Fonds: transformé en deux temps). C. Sahli, (Bienne - Riehen: transfor-

mé). C. Sahli, (Münsingen - Bienne:

LES GARDIENS

4 18 4 P		Min.	Jou.	Buts enc.	Inv. max.	Inv
Bello	Colombier	90	(1)	1	56'	56
Bruschi	Bienne	24	(1)	1	23'	23
Christinet	Serrières	1440	(16)	20***	379'	4
Enrico	La Chaux-de-Fonds	1369	(16)	33*	260'	106
Fernandez	La Chaux-de-Fonds	71	(2)	2	36'	23
Fraschina	Bienne	1416	(16)	16++	215'	0
Mollard	Colombier	1350	(15)	15*	302'	0
Tesouro	Le Locle	1440	(16)	42**	180'	1
* Pen. enca	aissés					

Jean-Marc Rufener

Le Loclois n'a jamais quitté la pelouse... (Impar-Galley)

MJ:	matches joués	TOT:	Total des minutes jouées
T90:	matches joués en totalité	A:	Avertissements
EEC:	Entrées en cours de jeu	E:	Expulsions
SEC:	Sorties en cours de jeu	B:	Buts
		distribution services	

LE LOCLE

Nom	MJ	T90	EEC	SEC	тот.	A	\mathbf{E}	
Fabio Angelucci	4	1	2	1	259	1	0	
Denis De la Reusille	5	0	3	2	176	1	0	
Jean-Cl. Donzallaz	15	. 12	0	3	1246	2	0	
Rodrigo Droz	11	: +- 1	8	2	335	1	0	
Gian-Carlo Favre	14	7	2	5	1010	0	0	
Olivier Gaille	15	9	4	2	1233	0	0	100
Yvan Jeanneret	. 13	13	0	0	1170	5	0	
Miguel Manas	1	0	1	0	4	0	0	
Gilles Mettraux	10	9	0	1	897	1	0	
Jorge Morata	15	12	0	3	1227	1	0	
Dominique Nussbaum	12	10	0	2	1019	2	0	
Steve Ray	10	10	0	0	900	1	0	
Nicolas Rérat	15	11	1	3	1178	2	0	
Yves Robert	6	2	4	0	263	0	0	
Paolo Roxo	1	0	0	1	- 5	0	0	
Jean-Marc Rufener	16	16	0	0	1440	1	0	
Diego Sartorello	14	10	0	4	1168	3	0	
José Tesouro	16	16	0	0	1440	1.	0	4
Nicolas Vacarro	13	8	. 2	3	1127	1	0	

SERRIÈRES

*	MJ	T90	EEC	SEC	TOT.	A	E	В
	16	16	0	0	1440	1	0	. 2
	13	5	4	4	847	1	0	4
	12	1	7	4	480	0	0	0
	16	16	0	. 0	1440	2	0	20
	16	14	0	2	1414	2	0	0
	15	14	0	1	1141	1	0	0
	13	- 2	5	6	726	1	0	. 3
		6	3	6	1115	- 5	0	1
	16	15	0	1		1	0	13
	8	1	0	7		4	0	3
	- 1	0	0	1		_ 1	0	0
	2	0	2	0		0	0	0
	1	0	1	0		. 0	0	0
			0	1		1	0	0
			0	1		0	0	0
	16	8	4	4		2	0	3
	9	0	9	. 0		0	0	0
	13	. 8	3	2		0	0	2
(49)	6	0	5	1		0	0	0
	1	0	1	0		0	0	0
	3	2	0	1	214	0	.0	1
		16 13 12 16 16	16 16 13 5 12 1 16 16 16 14 15 14 13 2 15 6 16 15 8 1 1 0 2 0 1 0 16 15 13 12 16 8 9 0	16 16 0 13 5 4 12 1 7 16 16 0 16 14 0 15 14 0 13 2 5 15 6 3 16 15 0 8 1 0 2 0 2 1 0 1 16 15 0 13 12 0 16 8 4 9 0 9	16 16 0 0 13 5 4 4 12 1 7 4 16 16 0 0 16 14 0 2 15 14 0 1 13 2 5 6 15 6 3 6 16 15 0 1 8 1 0 7 1 0 0 1 2 0 2 0 1 0 1 0 16 15 0 1 13 12 0 1 16 15 0 1 13 12 0 1 16 8 4 4 9 0 9 0	16 16 0 0 1440 13 5 4 4 847 12 1 7 4 480 16 16 0 0 1440 16 14 0 2 1414 15 14 0 1 1141 13 2 5 6 726 15 6 3 6 1115 16 15 0 1 1439 8 1 0 7 595 1 0 0 1 48 2 0 2 0 27 1 0 1 0 1 16 15 0 1 1426 13 12 0 1 1125 16 8 4 4 1091 9 0 9 0 99	16 16 0 0 1440 1 13 5 4 4 847 1 12 1 7 4 480 0 16 16 0 0 1440 2 16 14 0 2 1414 2 15 14 0 1 1141 1 13 2 5 6 726 1 15 6 3 6 1115 5 16 15 0 1 1439 1 8 1 0 7 595 4 1 0 0 1 48 1 2 0 2 0 27 0 1 0 1 0 18 0 16 15 0 1 1426 1 13 12 0 1 1125 0 16 8 4 4 1091 2 9 0 9 0 99 0 13 8 3 2 908 0 6 0 5 1 82 0<	16 16 0 0 1440 1 0 13 5 4 4 847 1 0 12 1 7 4 480 0 0 16 16 0 0 1440 2 0 16 14 0 2 1414 2 0 15 14 0 1 1141 1 0 13 2 5 6 726 1 0 15 6 3 6 1115 5 0 16 15 0 1 1439 1 0 8 1 0 7 595 4 0 1 0 0 1 48 1 0 2 0 2 0 27 0 0 1 0 1 0 18 0 0 1 0 1 1426 1 0 1 0 1 112

COLOMBIER

	Nom	MJ	T90	EEC	SEC	TOT.	A	E	В
В	Dario Bello	1	. 1	0	0	90	0	0	1
0	Renaud Bonjour	15	12	2	1	1197	0	1	. 0
0	Joao Pedro Chefe	9	0	3	6	413	0	0	2
0	François Hiltbrand	14	12	0	2	1221	2	0	1
ō	Pascal Kammermann	15	6	4	4	1046	1	0	4
0	Fathi Manaï	10	10	0	0	900	2	0	0
0	Pierre-Alain Mayer	2	1	0	1	114	0	0	0
2	Joachim Mollard	15	15	0	0	1350	2	0	15
0	Daniel Montes	11	0	8	. 3	308	1	0	0
3	Nicolas Pfund	14	14	0	0	1260	2	0	0
1	Daniele Raffaelle	4	1	3	0	124	0	0	0
0	Sandro Reginelli	11	6	0	5	857	2	0	0
0	Julien Rufer	4	0	4	0	15	0	0	0
3	Javier Saiz	13	12	0	1	1166	0	0	2
0	José Saiz	16	14	0	2	1324	1	0	0
0	Gian-Mauro Tortella	8	2	2	3	452	0	0	0
0	Cédric Watterlos	15	0	15	0	355	0	0	1
0	Marcel Weissbrodt	13	7	5	1	915	0	0	0
2	Pascal Weissbrodt	16	16	0	0	1440	1	0	9
^	01: 1 11/2:41 1-1	1.4	4	10	0	1220	2	. 0	2

Fête à souhaiter: Nicolas

de saint Nicolas est une lé-

gende, relèverait à l'évidence,

Trop souvent confondu avec

une armada de faux Pères Noël,

(le vrai vivrait à Rovaniemi en

Laponie finlandaise), la réputa-tion de bonté et la piété de saint

Nicolas ont fait florès un peu

partout dans le monde. Une

chose est absolument certaine,

elle a donné naissance à de très

nombreuses légendes, toujours

Nicolas ait combattu le culte de

Diane, qu'on l'ait emprisonné

lors des persécutions de Dioclé-

tien. Le bruit court même qu'il aurait participé au premier Concile de Nicée en 325, qui

condamna l'hérésie des ariens

qui niaient la divinité de Jésus.

concerne la résurrection de trois

enfants qu'un boucher aurait

mis au saloir. Le saint, dit-on, après avoir envoyé les enfants à l'école, convertit le boucher.

D'après certaines rumeurs, sa

réputation de donneur de ca-

deau dépendrait du comporte-

ment d'un de ses voisins. Ce der-

nier, dépourvu d'argent, n'au-

rait rien envisagé de mieux que

de livrer ses trois filles à la pros-

titution. Alerté, le saint lance

alors par la fenêtre de la maison

une bourse remplie d'or. Cet au-

guste geste permet le mariage

immédiat de l'aînée. Pour unir

les deux sœurs, saint Nicolas n'a

Dans sa grande bonté, le saint

sauva, semble-t-il des marins

La légende la plus répandue

La tradition veut que saint

aussi courues.

d'une totale mauvaise foi!

Saint Nicolas, l'évêque de Myre et de tous les enfants

La hotte de sept lieues

LA CHAUX-DE-FONDS un mythe inventé par certains parents pour calmer une trop **LE LOCLE** 270 après Jésus-Christ en Ly-**HAUT-DOUBS** cie (ancien pays de l'Asie mi-**NEUCHÂTEL** neure), saint Nicolas est mort en l'an 343. Evêque de Myre, VAL-DE-RUZ il fut tout à la fois patron de la Russie et des écoliers, des en-**VAL-DE-TRAVERS** fants de chœur, des marins, vovageurs, filles à marier, **JURA BERNOIS** parfumeurs, sans oublier les apothicaires. Et vouloir tou-**JURA** jours prétendre que l'histoire

La Maison-Monsièur

Maman les p'tits panneaux...

La nouvelle régleconcermentation nant l'amarrage des barques le long du Doubs devant la Maison-Monsieur s'est concrétisée par la pose de six nouveaux panneaux. Ceux-ci ont pour but de délimiter clairement les troncons réservés au parcage des embarcations.

Page 18

Neuchâtel

Prison ferme pour des hooligans

Cinq hooligans bâlois, âgés de 22 à 30 ans, ont été condamnés hier à des peines fermes de trois à cinq mois de prison par le Tribunal de police de Neuchâtel. avaient commis des actes de violence dans cette ville le 26 mars 1994 avant le match NE Xamax-Bâle. Des sursis accordés par d'autres tribunaux pour des affaires semblables ont été révoqués.

Page 22

Tramelan

Splendeur retrouvée

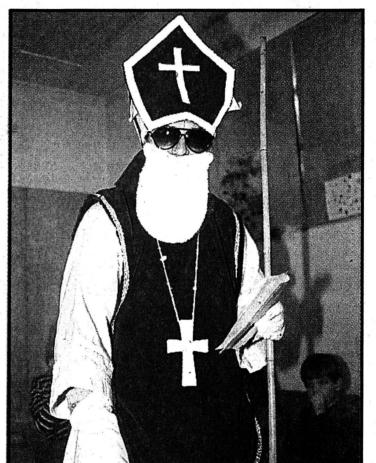
A Tramelan, hier, on a fêté la rénovation complète de la toiture du collège secondaire. Le crédit octroyé par le souverain s'avérera suffisant pour couvrir le coût de l'opération.

Page 24

Non, saint Nicolas n'est pas d'une terrible tempête et épargna sa province d'une cruelle famine. Est-ce encore le fait d'avoir obtenu la grâce de trois turbulente progéniture! Né en soldats et trois envoyés de l'empereur, injustement condamnés mort que le culte de saint Nicolas s'est tellement répandu? Toujours est-il qu'après l'occupation de Myre par les Turcs, des soldats et des moines italiens, au XIe siècle, apportèrent les restes de saint Nicolas à Bari, dans les Pouilles. Et si, à ce jour, cet endroit reste toujours un important lieu de pèlerinage, c'est que, d'évêque de Myre, Nicolas est devenu un saint homme.

Très populaire dans le nord et l'est de la France, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Allemagne et dans tous les pays slaves, saint Nicolas est également à l'origine du person-nage du Père Noël ou Santa Claus d'Amérique. Fête des cadeaux introduite par les Hollandais au XVIe siècle, ce sont les Français qui associèrent Noël avec présents. La cause d'un tel chambardement en revient au décalage de 13 jours qui a existé jusqu'au XVIIIe siècle entre les pays à calendrier julien et ceux à calendrier grégorien.

La fête de saint Nicolas en Angleterre se situait à l'époque, à peu près à la date de Noël des Français. Dans l'Angleterre catholique, et encore durant un



La plus vieille star du monde

Coiffé de sa mitre épiscopale, crosse en main, il récom-(Impar-Gerber) pense les enfants sages.

demi-siècle dans les cathédrales anglicanes, le patron des enfants de chœur s'appelait saint Nicolas. Le 6 décembre, lors de leur fête patronale, les petits Anglais élisaient alors leur «évêque» qui était l'enfant le plus sage. Ce dernier avait alors droit à tous les honneurs jusqu'aux saints Innocents.

DEVANT LA CHEMINÉE

A l'époque, tant en Belgique qu'aux Pays Bas, le 5 au soir, tous les enfants laissaient devant la cheminée des sabots de bois remplis de foin à l'attention du cheval blanc du saint avec le secret espoir qu'au matin, ces derniers soient emplis de friandises.

En Allemagne, l'élection de l'«évêque des enfants» a survécu. Elle a simplement été déplacée au 12 décembre, fête de Grégoire le Grand, patron des étudiants en théologie.

En Suisse, et tout particulièrement dans le canton de Neuchâtel, la mystérieuse venue de saint Nicolas dans les chaumières se passe durant la nuit du 5 au 6 décembre. Seule grande différence, de nos jours, les petits sabots auraient plutôt tendance à ressembler étrangement à de monstrueuses bottes de sept

C.M.

Silicon Graphics étend son centre de Cortaillod

30 millions pour 300 emplois

Saint Nicolas est passé à Cortaillod avec un cadeau de choix dans sa hotte: Silicon Graphics Manufacturing S.A., le leader mondial des systèmes d'ordinateurs et de visualisation graphique en deux et trois dimensions a en effet annoncé hier son intention d'étendre son Centre européen de production et de technologie installé en terre neuchâteloise depuis 1988.

A la clef, un investissement de quelque 30 millions de francs suisses et la création, d'ici à cinq ans, de 300 nouveaux em- microprocesseur dont la mise

plois de techniciens et de pro-

UNE SURFACE DE 6000 MÈTRES CARRÉS

La construction du nouveau bâtiment prévu, sur une surface de plus de 6000 m² devrait débuter en janvier prochain pour se terminer lors du premier semestre de 1997.

Il accueillera notamment la production de serveurs et de superordinateurs à architecture parallèle d'une nouvelle génération développés autour d'un

MÉTÉO

en fabrication est prévue pour l'an prochain dans la filiale du groupe qu'est le fondeur Mips. Avec l'arrivée de cette pro-

duction de matériel «high-end» jusque-là réservée à la maison mère de Mountain View, en Californie, le Centre européen de Cortaillod sera bientôt à même de produire toute la gamme des ordinateurs du géant américain.

L'agrandissement du site permettra aussi de doubler la capacité de production euro-

péenne de Silicon Graphics. Pour célébrer cette deuxième étape capitale du développement de Silicon Graphics, tout le Gotha de l'économie neuchâteloise s'était donné rendezvous à Cortaillod.

Histoire aussi d'admirer des «bécanes» et des logiciels à la puissance légendaire auxquels nombre de réalisateurs de cinéma ont recouru pour assurer leurs effets spéciaux.

A commencer par Steven Spielberg pour donner vie et corps à ses monstres de Jurassic Park. (cp)

● Page 22

Le temps qu'il fait

plus qu'à récidiver.

MARINS SAUVÉS

Prévisions jusqu'à mercredi soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: stratus sur le Plateau, le plus souvent persistant, sommet s'abaissant vers 1500 m. Ailleurs et au-dessus, temps assez ensoleillé, malgré quelques passages nuageux augmentant en cours de journée à partir du sud-est. Température en plaine -1° à l'aube, l'aprèsmidi 2°

A 2000 m: -7°

Le	tem	os qu'i	l faisait hie	r à	
	min.	max.	auni An I anno	min.	max.
Amsterdam Clair	-2°	1°	Londres Nuageux	0°	4°
Athènes Nuageux	10°	17°	Mexico Clair	10°	21°
Beyrouth Nuageux	14°	19°	Moscou Clair	–19°	-10°
Berlin Neigeux	-6°	–4°	Oslo Nuageux	-4°	0°
Bruxelles Nuageux	-4°	_10	Paris Nuageux	-2°	. 7°
Copenhague Neigeux	60 <u>-1</u> 10	13. (163°); 14(11 16)	Pékin Clair	–5°	3°
Francfort		anales ene	Rome		
Nuageux Genève	-4°	2°	Clair Stockholm	3°	12°
Neigeux	-2°	0°	Clair	–8°	-2°
Helsinki Nuageux	-15°	_9°	Sydney Pluvieux	18°	22°
Jérusalem Clair	9°	15°	Varsovie Neigeux	-8°	–5°
Lisbonne Clair	8°	15°	Vienne Neigeux	-1°	10
			一		以為2.今後報告

Le temps qu'il va faire...

L'anticyclone centré sur la Scandinavie influence toujours le temps à l'ouest de notre pays. Une dépression sur la Sardaigne entraîne de l'air humide vers le sud des Alpes.

Evolution probable de jeudi à dimanche: jeudi et vendredi, au début très nuageux. Chutes de neige intermittentes principalement au sud des Alpes. Samedi et dimanche, éclaircies en montagne, en plaine stratus et un peu moins froid.





GRAND MARCHÉ ARTISANAL POUR LA SAINT-NICOLAS





IMMOBILIER

Bureaux à louer

A remettre tout de suite ou date à convenir:

deux bureaux

Bonne possibilité de parking

Faire offre sous chiffre F 132-779811 à Publicitas,

SURFACES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES NEUVES

... AVEZ-VOUS COMPARE LES PRIX ?

AU LOCLE Appartements entièrement rénovés

2 pièces: mensualité dès **Fr. 440.**– + ch. 3 pièces: mensualité dès **Fr. 589.**– + ch. 4 pièces: mensualité dès Fr. 738.- + ch.

Ø 038/24 57 31

A louer

appartement 6 pièces

rénové, tout confort, 200 m², rez supérieur, Tuilerie 30. Fr. 1600.- + charges. Garage Fr. 130.-. Ø 039/28 45 16

Pour raison professionnelle

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Pour moins de Fr. 400 000.-Villa en terrasse **AU LOCLE**

Garages à disposition. Mensualités: dès Fr. 1395.-Charges: Fr. 250.-. Renseignements et visites: Renseignements of vision).

© 066/38 89 21 (le soir).

28-36169 Aminona/Montana (Valais)

JOLI STUDIO

bien meublé, salle de bains séparée. Près de la télécabine piscine couverte. Fr. 68 000.-. Ø 025/81 19 25 ou le soir Ø 025/81 25 52

du Progrès

Appartement rénové

Boisé, tout confort, cuisine agencée. Loyer: Fr. 550.-

Tél. 039/23 26 55-56 UNP



Grâce au nouveau compte personnel, doré-

navant qualité ne rime plus avec prix élevé. En effet,

non seulement il permet de simplifier vos opérations

bancaires et vos retraits d'argent, mais il vous fait en

outre bénéficier gratuitement de toutes les presta-

tions de base. Comment? C'est très simple: il suffit

qu'une des trois conditions suivantes soit remplie: 1°

votre avoir moyen en compte s'élève à CHF 5'000.-

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS Ø 039/23 78 33 Fax 039/23 77 42

moindres

frais

Société de Banque Suisse

A LOUER POUR DATE À CONVENIR LOGEMENTS FAMILIAUX

1 appartement en duplex 6½ pièces, salon spacieux, cheminée, cuisine agencée, salle de bains, salle de douche, WC séparés.

1 appartement 7 pièces Grand hall, vestiaire, vestibule, office, salle d'eau, 2 WC séparés.

1 appartement 7 pièces Cuisine agencée, vestibule.

DIVERS

06-93187/ROC

Demander

par année au moins, 2° votre fortune privée investie

à la SBS est de CHF 20'000.- au moins, 3° vous

effectuez vos paiements grâce au VideoService.

Et si vous voulez connaître les autres prestations

offertes par le nouveau compte personnel, adres-

sez-vous à nos conseillers, qui vous fourniront vo-

lontiers tout renseignement utile, ou appelez notre

ligne rouge, au numéro gratuit 0800 810 500.

RÉVEZ-VOUS

Le No 1 du rotin en Suisse

Dès la sortie TVEVEY suivre Z.I. de Fenil 1804 Corsier Tél. 021/922 78 87



La Chaux-de-Fonds

Sympa et différent!

Mercredi 6 décembre, 8 h 30 - 18 h 30

Jeudi 7 décembre, 9 heures - 22 heures

2 jours de 10%

sur tout l'assortiment excepté les spiritueux

1 cadeau offert par saint Nicolas à chaque enfant accompagné tout au long du mercredi après-midi.







(accès direct sur l'extérieur, 3 minutes de la gare)

Une place si désirée dans garage collectif adjacent

Prix charges comprises: Fr. 400.- par mois (+ place de garage éventuelle)

case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A LOUER de suite LA CHAUX-DE FONDS

- Sur un seul niveau 1'350m2 Hauteur 4.00m Fr. 105.-- le m2 550m2 Hauteur 3.25m Fr. 103.-- le m2

PLACES DE GARAGES EN SOUS-SOL

Fr. 90.— par mois

Tél. 039 / 200.222

132-779731

A vendre

IMMOBILIER Rue A LOUER

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

2½ pièces

AU LOCLE

Amarrage des bateaux à Maison-Monsieur

Maman les p'tits panneaux...

La nouvelle réglementation concernant l'amarrage des barques le long du Doubs, devant la Maison-Monsieur. s'est concrétisée voici une quinzaine de jours par la pose de six nouveaux panneaux. Ceux-ci ont pour but de délimiter clairement les tronçons réservés au parcage des embarcations, et constituent la dernière étape d'un processus

entamé en 1992.

C'est pour la sauvegarde de ce site des bords du Doubs que la «Société des Sonneurs» tira la... sonnette d'alarme il y a quelque temps déjà. De leur lieu de rencontre situé dans la petite maison proche de l'Hôtel-Restaurant de La Maison-Monsieur, les membres de cette société (qui date du temps où l'on sonnait à chaque fois que le bac franchissait le fleuve!) se sont inquiétés de la dégradation des rives. Non seulement les barques amarrées l'étaient dans le plus grand désordre, mais elles étaient souvent mal entretenues, voire franchement à l'abandon.

D'un commun accord, le Service de la protection des sites et

Nous relations dans notre édi-



Les rives du Doubs à Maison-Monsieur

la commune de La Chaux-de-

Fonds décident d'y remédier.

Dans un premier temps, après

concertation avec l'Etat, la ville

de La Chaux-de-Fonds négocie

avec les divers propriétaires pri-

vés le rachat des parcelles de

rives, afin d'être en mesure de lé-

giférer. C'est chose faite dès 1992. Une taxe de 100 francs est

désormais obligatoire pour tout

propriétaire de barque désireux

de garder sa place. Les sommes

ainsi récoltées seront réutilisées

Six panneaux comme celui-ci ont été installés il y a une quinzaine de jours.

à quelque 4000 francs.

comme c'est le cas aujourd'hui,

pour financer les six panneaux

de signalisation, qui reviennent

MENTALITÉS À CHANGER

But de la manœuvre, passer de

60 places à une quarantaine, ce

qui est aujourd'hui le cas. Autre

«mouiller» à cet endroit, la re-

quand le besoin s'en fait sentir.

(Impar-Gerber) pour l'entretien des berges ou,

Le pli n'a pas toujours été facile à prendre, et le sergent Joss, chargé de faire respecter ces nouvelles dispositions, se souvient avoir été souvent vertement apostrophé... «Je comprends trés bien ces réactions, nuance le lieutenant Matthey, dans la mesure où certaines familles avaient leur barque amarcondition sine qua non pour rée là depuis trois générations; mais dans l'ensemble les usagers mise en état de son embarcation ont bien compris que c'était dans l'intérêt de tous».

Depuis, tout le monde s'est conformé de bonne grâce au paiement de la taxe et à la remise en état des bateaux. Ce d'autant plus qu'un permis de navigation délivré par l'Etat est indispensable pour décrocher une place; or celui-ci n'immatriculera plus de bateau sans l'accord préalable du Service de police de la commune... Il n'y aura en outre plus d'extension de la zone d'amarrage, mais une liste d'attente, et l'octroi d'un emplacement au fil des départs.

1999, DERNIER DÉLAI

Les panneaux récemment installés délimitent les portions de rives où l'amarrage est toléré.

Car quelques tronçons sont épargnés, pour l'accès au Doubs et le flottage du bois, ou pour la protection des nénuphars. Une autre partie, à l'ouest du restaurant, est déclarée «hors zone» jusqu'au 31 décembre 1999. A cette date, les propriétaires de bateaux qui y étaient installés avant la nouvelle loi devront se déplacer dans les zones d'amarrage autorisées et s'acquitter de la taxe. La zone de protection de la nature, en l'occurrence de la végétation aquatique, s'en trouvera étendue d'autant.

BRÈVE

Rédaction

Tél: 039/210 210

Fax: 039/210 360

Pierre-F. BESSON

Christiane MERONI

Alain MEYRAT

Ivan RADJA

LOCALE

Tranchée des Convers Sur le flanc

Hier à 5 heures, une voiture conduite par M. A. T., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la J20 des Hauts-Geneveys à La Chaux-de-Fonds. A l'entrée de la tranchée couverte des Convers, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui heurta le musoir délimitant les deux voies de circulation, monta sur la glissière de sécurité centrale pour basculer sur le flanc droit, l'avant dirigé contre Neuchâtel: Blessé, le conducteur a été conduit par ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

AGENDA

Au Club 44 De l'art de guérir d'antan

Un passionné de l'histoire cantonale mettra sa ferveur en mots, jeudi 7 décembre à 20 h 30 au Club 44. La dernière des nombreuses et diverses publications de Charles Thomann s'intitule «L'art de guérir au XIXe siècle en pays neuchâtelois». Dès lors, cet auteur viendra évoquer quelques traits d'un art exercé à l'époque par de véritables médecins, formés à la connaissance du corps humain et des symptômes de moult maladies. Des praticiens souvent titularisés docteurs, exerçant alors que les causes mêmes des maux restaient le plus souvent inconnues, les moyens d'intervention limités, l'hygiène et les remèdes efficaces faisant défaut. Si les découvertes médicales furent nombreuses dans la deuxième partie du XIXe siècle, il aura fallu plusieurs décennies pour les exploiter et les mettre en pratique... (pfb)

Conseil des jeunes Séance de la 2e Chambre

Le Conseil des jeunes, 2e Chambre, se réunira jeudi 7 décembre, 17 h 45, au CAR (Centre d'animation et de rencontre), rue de la Serre 12. Cette séance est très importante, stipule convocation, et la présence de chacun et chacune est indispensable. Le Parle-ment juvénile décidera en effet de l'orientation des actions pour l'année à venir. Il est bien entendu que tous les copains et copines intéressé(e)s peuvent y assister. (Imp)

Affaire de l'Algérien expulsé Précisions de l'Etat

tion de samedi 2 décembre le problème d'Abdelhamid, un Algérien arrêté en situation irrégulière après avoir bénéficié d'une autorisation de séjour. Certains de ses amis, apprenant son arrestation, étaient intervenus en sa faveur en déposant in extremis une pétition au Château. Le chef de la police des étrangers, Maurice Frainier, tient à préciser certains points. Abdelhamid est bien arrivé en Suisse en 1986, pour préparer une thèse en informatique. Il avait alors obtenu une autorisation de séjour d'une durée de trois ans et demi, lui permettant d'exercer une activité limitée à 15 heures par semaine. Abdelhamid a donc été autorisé à travailler temporairement de 1986 à 1993.

C'est l'Université de Neuchâtel qui lui a retiré son statut d'étudiant, précise M. Frainier, en raison de «ses absences aux cours et aux examens». Par conséquent, la police des étrangers «a refusé la prolongation de son séjour» et lui a «imparti un délai de départ le 27 août 1993». Abdelhamid n'a pas fait recours contre cette décision mais est entré dans une sorte de semi-clandestinité. Tout en trouvant refuge chez Emmaüs, il a continué de fréquenter un club sportif jusqu'à son arrestation en vue d'une expulsion. Les auteurs de la pétition, avertis de l'imminence de la mesure, n'ont pas eu le temps matériellement nécessaire à la vérification de toutes les informations. (am)

Sinopia, dix ans de danse

Un feu d'artifice

Depuis une semaine, un formidable courant d'air chorégraphique souffle sur la ville. Aux côtés de Sinopia, fêtant dix ans d'existence, la danse suisse est présente. Et la scène du Théâtre de la ville est à la hauteur de la situation.

Samedi soir, Sinopia (Cathy Dethy et Etienne Frey) ont dansé «Farewell», un pas de deux tout empreint de douceur, de contemplation et de sérénité, dédié à Jean-Claude Pavailli, co-fondateur de la troupe décédé en juillet dernier.

Linga Danse-projet, compagnie basée à l'Octogone de Pully, a présenté «Lettre à Stephan G.», sur des musiques de Webern et Vivaldi. Katarzyna Gdaniec, qui a été l'égérie de Béjart de 1985 à 1992, danseuse classique d'une technique exceptionnelle, a assimilé toute la formidable révolution de la danse moderne. Aux côtés de Marco Canl'imagination

débordante lui aussi dans la force et l'expression, les interprètes forment un duo de choc avec lequel il va falloir compter. Autre événement, la présence sur la scène chaux-de-fonnière du Ballet du Stadttheater de Berne. Un beau cadeau. «Strange fruit», chorégraphie de Martin Schläpfer pour 8 danseuses et 7 danseurs, décrit, sur la musique de la chanteuse noire Nina Simone, la longue marche d'un peuple vers la reconnaissance de ses droits. Un langage chorégraphique original, qui parvient à unir l'énergie physique avec des moments de tendresse. Très à l'aise dans les évolutions par petits groupes, de 3, 4 ou 5 danseurs, Martin Schläpfer fait défiler une suite d'images fortes générées par des interprètes bien typés.

Après ce démarrage en feu d'artifice, on retournera au théâtre, jeudi et vendredi, pour d'autres découvertes. La danse contemporaine n'est plus réservée à un public branché, elle s'est installée dans les mœurs, a trouvé une audience. D. de C.

 Théâtre de la ville, jeudi 7 décembre, 20 h: Ballet Junior de Genève, dirigé par Beatriz Consuelo; «Da Motus» créé par Brigitte Meuwly; Compagnie Buissonnière de Philippe Lizon.

Concours d'affiches 95 de l'Ecole-Club Migros

La culture c'est aussi...



Cour de la Brasserie de l'Ancien Manège

Les lauréats (de gauche à droite): Sébastien Dubois, Matthieu Corthésy, Régis Faivre et Isabelle Roy. (Henry)

participer au concours d'affiches de l'Ecole-Club Migros. Divisés en quatre catégories, les participants ont eu fort à faire. Ils avaient jusqu'au 31 octobre pour rendre leurs projets. Malgré la défection de plusieurs projets, ne correspondant pas aux critères de sélection, le jury a eu matière à délibérer. Mercredi soir, dans la cour de la brasserie de l'Ancien Manège, sa décision était enfin dévoilée.

Les quatres projets présents ri-valisaient d'ingéniosité, quelles que soient les catégories. Les affiches, outre le fameux slogan «La culture c'est aussi...», devaient faire apparaître le logo et

NAISSANCE

LAURE-ANNE et ses parents ont la joie d'annoncer la naissance de

EMILIE

le 4 décembre 1995 à la Maternité de la Béroche

Famille Caroline et Daniel **REYMOND-MOERLEN**

132-779943

La culture: tel était le thème pro-posé à ceux qui ont bien voulu les téléphones des écoles concer-nées, à savoir celles du Locle et de la ville. Les gagnants, comme les participants, seront récompensés par l'exposition de leurs œuvres dans les locaux de l'Ecole-Club, de Noël à Pâques 96. Marc Barrachina, responsable du concours, espère que cette première édition «ne sera

pas la dernière. Je suis épaté du sérieux avec lequel le jury a sélectionné les candidats. J'en profite pour remercier les lauréats d'avoir osé participer».

Pour ce qui est de l'inspiration des lauréats, Matthieu Corthésy s'est dirigé vers tous les aspects de la culture. Sébastien Dubois ne se rapelle pas vraiment ce qui l'a inspiré. Régis Faivre voulait «enlever le sérieux de la culture pour se concentrer sur l'humour et la joie, qui en font aussi partie». Tandis qu'Isabelle Roy a centré son œuvre «sur les échanges et les rencontres». Son projet, vainqueur toutes catégories, sera placardé, en format mondial, sur tous les emplacements R4 des communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. (db)

• Lauréats: catégorie adultes professionnels: Régis Faivre, La Chaux-de-Fonds; catégorie adultes non professionnels et vainqueur toutes catégories: Isabelle Roy, La Chaux-de-Fonds; catégorie juniors: Sébastien Dubois, La Ferrière; catégorie enfants: Matthieu Corthésy, La Chaux-de-Fonds.

PUBLI-REPORTAGE Bar Fair-Play

Serre 55, La Chaux-de-Fonds, Ø 039/23 33 55



Faites chaque jour votre plein de vitamines en dégustant votre café dès

6 h 30 du matin (samedi 8 heures)!

En effet, c'est avec plaisir que le Bar «Fair-Play» vous offre un verre de jus d'orange avec votre café et qui plus est, le café «tout nu» coûte moins

A midi, il vous propose également un menu du jour très alléchant et pour les amateurs de fruits de mer, n'hésitez pas à venir déguster, le vendredi et samedi, nos huîtres fraîches accompagnées d'un verre de muscadet. C'est dans un cadre chaleureux et sympathique que nous nous réjouissons de vous accueillir et de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin

BRÉVES

Dernière exposition de l'année à la Galerie du Manoir, elle rassemble cinq artistes

présentés au public récem-

ment, ainsi qu'un nouveau

venu aux cimaises de Nelly

L'Eplattenier, l'étonnant I. F.

Villalonga, de Barcelone. Un

dénominateur commun entre

Corinne Ferté, Nicole Spill-mann, Paul Raguenès, So-

phie Dodane (notre photo Impar-Gerber) et Béatrice Vittoz: le petit format, tandis

que l'artiste atypique de cet

accrochage est, lui, représen-

té par des peintures un peu

plus grandes, huiles sur pan-

neau la plupart, dans la petite

salle voûtée qui lui est entiè-

rement réservée. Nous revien-

drons ultérieurement sur cet

accrochage panaché, à voir

jusqu'au 23 décembre. (sg)

Voici les résultats du dernier tour du Championnat de hockey des Montagnes neu-

châteloises, réservé aux

non-licenciés. Gussabobs -

Canacks: 4-7. Mont-Cornu

- PTT: 8-1. Puck - Siberians: 2-2. Big Ben - Sombaille: 9-2. Gorons - Fleur

de-Lys: 5-4. Golden Pommes – Nesty Boys: ren-

voyé. Sagne – Tchums: 7-3.

Rubis - Sabres: 0-9. Fines

Lames - Convers: 7-3.

Golden

Hockey sur glace

des non-licenciés

Championnat

de-Lys:

Galerie du Manoir

Exposition collective



Après onze mois d'expérience d'un lieu de rencontre original

Un bar qui a du souffle

Le Bar-Yton a ouvert ses portes dans les locaux du CAR (Centre d'animation et de rencontre) en janvier dernier. Du mardi au jeudi, de 15 h 30 à 18 h 30, il accueille les jeunes de 13 à 17 ans. Plus qu'un simple bar sans alcool, il se veut un d'apprentissage du respect des autres et de soin en même temps qu'un espace de prévention et d'information sur les problèmes ac-

Le Bar-Yton est différent d'un bar conventionnel car il n'a pas de but lucratif et il est géré par des travailleurs sociaux. Ces derniers sont à l'écoute des difficultés que peuvent vivre certains jeunes. Mais ils sont aussi là pour parler avec eux des projets qui leur tiennent à cœur et pour leur donner un coup de pouce afin de les réaliser.

Les adolescents y trouvent aussi un milieu «protégé» où le dialogue est présent, où il est possible de débattre, de confronter ses idées et de prendre position. Les animateurs restent disponibles en dehors des heures d'ouverture.

L'alcool et la drogue sont strictement interdits. Les jeunes ont accès à divers supports de prévention tels que des bandes dessinées humoristiques sur différents thèmes (tabac, sexualité, sida, etc), des brochures sur le sida, des préservatifs (actions ponctuelles), des adresses des différentes institutions pouvant les concerner (santé, orientation professionnelle, travail tempo-

Actuellement l'équipe d'encadrement se compose de deux animateurs du CAR; Fabrice Migliorini et Paul de Montmollin, et d'un autre adulte ayant un statut de moniteur, Michel Rossel. Les deux animateurs possèdent chacun une double formation d'animateur socio-culturel et d'assistant social. Le moniteur possède une expérience de plusieurs années auprès d'adolescents.

LE TAUX DE **FRÉQUENTATION**

Dès l'ouverture, le bar a connu une fréquentation journalière de 50 à 70 jeunes. Actuellement, il en passe jusqu'à 100 par après-midi, ce qui représente le maximum de la capacité d'accueil du Bar-Yton et la limite permettant de maintenir la qualité de l'accueil et de l'écoute. Ils sont environ 200 à venir régulièrement. Il semble donc que le besoin est réel et qu'il correspond à l'attente de nombreux adolescents

et préadolescents de la ville.

La majorité d'entre eux avaient déjà l'habitude de sortir en ville après l'école. La plupart se retrouvaient à Métropole-Centre et continuent à s'y re-trouver les jours où le Bar-Yton est fermé. Une partie d'entre eux se retrouvaient également à la cafétéria de la Bibliothèque de la ville, où la situation devenait d'ailleurs problématique.



Affluence au Bar-Yton

Au sous-sol du CAR, un lieu où les ados ne font pas de mauvaises rencontres. (sp/Fabrice Migliorini)

Les «clients» du Bar-Yton viennent de tous les quartiers de la ville (certains même du Locle) et ont des parcours scolaires très variables. Beaucoup, à première vue, ne demandent rien de plus que de pouvoir être là, se retrouver ensemble, et ne rien faire en échappant ainsi à une certaine solitude. Pourtant, avec le temps, de nombreuses interactions se créent de manière implicite aussi bien entre les jeunes eux-mêmes qu'avec les adultes. Avec ces derniers, il est possible d'établir de nouvelles formes de

dialogue hors du contexte famille-école tout en devant respecter certaines règles de vie. Lors de la création du BarYton, les animateurs pensaient plutôt aux adolescents en situation difficile. Lesquels sont déjà pris en charge par un réseau d'institutions. En fait, les demandes concernent plus les difficultés quotidiennes: rapports conflictuels avec les parents, déceptions amoureuses, etc.

Le tabac est un autre problème auquel il faut faire face. La position des animateurs, jusqu'ici, a été de tolérer la consommation tout en la désapprouvant afin de pouvoir dialoguer et débattre sur ce sujet avec les jeunes concernés. La plupart fument à l'insu de leurs parents et de leurs enseignants. Là encore, il convient de privilégier le dialogue, car il est vraisemblable qu'en cas d'interdiction, les jeunes qui fument ne viendraient

Le Bar-Yton doit rester un outil de prévention dans le cadre de l'autonomisation des adolescents et ne pas devenir une fin en soi. L'équipe considère qu'il est important de ne pas créer chez les adolescents un «réflexe» qui consiste à se «rabattre» systématiquement sur le Bar-Yton chaque fois qu'ils ont du temps libre. Si ses effets sont difficiles à estimer, ses animateurs sont persuadés qu'il représente, comme tout projet de prévention, un investissement à long terme.

(sp-am)

100 ans d'électricité en ville

Courant 97!

Rien de plus naturel aujourd'hui fait passer ce montant à 50.000, que d'en disposer. Pourtant, l'électricité est un acquis récent, puisqu'elle n'a atteint La Chaux-de-Fonds qu'en 1897. Pour qui sait calculer, cela fera cent ans en 1997.

Les Services industriels de la ville prévoient dès lors l'organisation d'une fête dans le courant de l'automne 97.

La forme de cette commémoration est encore à définir; vraisemblablement, elle impliquera la population. Comme en 87, la manifestation qui fut mise sur pied à l'occasion du centième anniversaire de l'arrivée de

Avant le passage en commission du budget, une somme de 100.000 fr avait été prévue dans le cadre du premier jet du budget 96. L'exigence d'amincir l'excédent de charges prévu a

puis à plus rien! Dès lors, aucune somme ne figure à la version définitive du budget qui sera soumise au Conseil général le 11 décembre prochain.

Mais le conseiller communal en charge des Services industriels, Georges Jeanbourquin, se veut rassurant. La fête aura bien lieu. Un groupe de travail, à constituer prochainement, soumettra ses propositions au Conseil communal. La somme nécessaire à la mise en œuvre de ladite fête sera sans doute dégagée sur l'exercice 97, à moins que les résultats financiers de prochain n'autorisent la création d'une réserve dans ce but. Une éventualité qui devrait obtenir l'aval, par arrêté, du Conseil général. A vues humaines, rien n'empêchera l'éléctricité de faire parler d'elle! (pfb)

Centre d'animation et de rencontre

Relations parents-enfants

En présentant il y a deux semaines le spectacle de marionnettes «Jour de rêve», le Centre d'animation et de rencontre (CAR) remerciait à sa façon les enfants de leur assiduité depuis le début de l'année scolaire. Autre objectif visé: se faire mieux connaître des parents.

Ceux-ci ont d'ailleurs été invités aux ateliers du mois de novembre, axés sur l'expression dans ses différentes formes. Une manière de leur offrir un droit de regard sur l'espace réservé à leurs enfants.

D'autre part, un cycle de trois samedis, «Ateliers parents-enfants», a également été proposé. Afin de promouvoir un temps entre parenthèses, hors du quotidien trépidant, pour que parents et enfants partagent un moment commun où le temps leur est réservé.

A la suite de ces ateliers, plusieurs parents ont émis le souhait d'améliorer la technique du papier marbré. Dans ce but, ils se retrouveront le jeudi soir 7 décembre, à 20 heures au CAR, 2e étage. Avis aux amateurs, cet atelier est ouvert à tous.

A l'image de cette initiative, le

CAR se veut un lieu qui favorise les échanges, où les projets peuvent naître et se concrétiser.

L'axe de travail du secteur enfants est bien sûr de leur proposer des activités de qualité, mais aussi d'inciter les parents à être curieux sur ce qu'ils vivent hors du cadre familial et scolaire. «C'est une façon de maintenir le contact, le dialogue avec les futurs adolescents qu'ils seront de-

En effet, pour le CAR, «entretenir une qualité de relation avec les enfants peut être considéré comme une forme de prévention». (comm-ir)

Liquidation des stocks chez Bruno Ries

Chronique d'une fermeture annoncée

Le bonhomme hiver assisterait-il aux derniers jours du magasin «Ries pour elle et lui» ? Bruno Ries, afin de prendre une retraite bien méritée, procède à la liqui-dation de son stock. Ce n'est pourtant pas sans regrets que le propriétaire a pris cette décision. En effet, ce commerce est, selon M. Ries, le dernier de Suisse à être spécialisé dans la confection pour personnes du 3e âge. Sa fermeture risque fort de plonger sa clientèle dans le désarroi.

L'unicité et la qualité de ses modèles, un service personnalisé et des prix modiques ont assuré au magasin Ries, depuis 1949, une clientèle venue de toute la Suisse. Pourtant, comme l'explique le propriétaire: «Là n'est tion de printemps.(db)

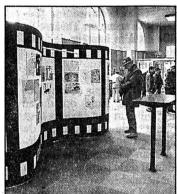
pas la seule raison de l'affluence dont jouit mon magasin. Le fait qu'il soit le dernier à vendre de la confection pour personnes du 3e âge n'y est pas étrangère. Certains de mes clients viennent d'aussi loin que Zurich ou Genève pour faire leurs achats. Après la fermeture, beaucoup ne sauront malheureusement plus où aller».

La fin d'une époque? Peutêtre pas. Une reprise serait envisageable, à condition que l'éventuel acheteur s'en tienne au créneau établi jusqu'ici. Mais que la clientèle de l'avenue Léopold-Robert 75 ne s'inquiète pas. Le magasin ne fermera de toute façon ses portes qu'en avril 96, après liquidation de sa collec-



Concours de dessin de la Lanterne magique

l'année dernière un concours de dessin auprès de ses membres, sur le thème «Dessine-moi ton film préféré». Quelque 500 cinéphiles en herbe de toute la Suisse ont participé. La remise des prix s'est déroulée à Neuchâtel, d'où le mouvement est parti il y a quelques années. Une sélection des 50 meilleurs dessins tourne actuellement dans les villes membres de la Lanterne magique. Ils sont exposés dans les



bureaux de poste, le géant jaune étant l'un des principaux sponsors. On peut donc les admirer jusqu'à samedi dans le hall de la poste principale de La Chauxde-Fonds. L'exposition sera montrée la semaine prochaine au Locle. Signalons qu'une Chaux-de-Fonnière, Sophie Girardin, 10 ans, figure parmi les cinq premiers.

(Imp-photo Impar-Gerber)

AVIS URGENT

AUFMANN

Art de la table - Quincaillerie - Cadeaux

Nous précisons que par égard pour notre personnel, notre magasin ne sera ouvert que durant les nocturnes des jeudis 14 et 21 décembre

> P.-A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10 CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

PUBLICITÉ

Aujourd'hui La librairie pour enfants



Un cadeau sera remis à chaque enfant Rue du 1er-Mars 4 La Chaux-de-Fonds

(juste en face de la place des Lilas)

Temple Allemand

AGENDA

Bulles, beaux-arts et littérature

Conviant à des «moments inhabituels», Catherine Aeschlimann, artiste, invite à un visuel (présentation d'un calendrier en sérigraphie), à un apéritif (au champagne), et à une lecture (textes choisis et lus par Bernadette Richard, écrivaine). Au Temple Allemand, vendredi 8 décembre, 18 h 30. (Imp)



La Chaux-de-Fonds

LIQUIDATION TOTALE
RABAIS JUSQU'À 80%

RABAIS JUSQU'A OU / U

Manteaux - Costumes - Robes - Pantalons - Jupes - Chemisiers - Pullovers

A partial location

Robes de mariée à 50%. Plus avantageux que la location

Samedi 9 décembre 1995 à 20 h 15

Grande salle de l'Hôtel de Ville La Brévine

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le hockey-club La Brévine

Tours royaux: pendule neuchâteloise, 1 cochon fumé, 1 VTT, 1 tour spécial avec 40 poulets Abonnement: Fr. 16.-2 abonnements = 3 cartes



Une bonne FONDUE



1

Restaurant L'Ecureuil Ø 039/23 16 48 Camping du **Bois-du-Couvent**

La Chaux-de-Fonds

"Chex Dino" Pixxeria La Piccola Italia Hotel de ville 39 La Chaux-de-Fonds Nos spécialités

Pizzas, pâtes, viandes, poissons, préparés <<maison>> à consommer sur place ou à l'emporter Livraison midl et soir Tel: (039) 28 49 98 OUVERT TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE MIDI



ARANCINE **CALZONI** SANDWICHS **CANNOLI PANZEROTTI**

L.Robert 70 Tel 039 24 26 66 GLACES V 2300 La Chaux-de-Fonds **GELATERIA ET PATISSERIE MAISON**

SPECTACLES - LOISIRS

Restaurant de l'Aéroport



Aimé Bongard-Sedjan Bd des Eplatures 54 La Chaux-de-Fonds Ø 039/26 82 66 Salle pour société

Jeudi 7 décembre dès 14 h 30: **MATCH AUX CARTES** A LA BELOTE

DIVERS

La Paternelle

Résultat du tirage au sort de la tombola

1er prix: Mme König Agnès 2e prix: M. Brechbühler Jean-Pierre 3e prix: M. Simon Marc

4e prix: Mme Fuse Edith

132-779825

/ E A européer >

D

Pippo di Roma **SUPER MARCHÉ**

Au 1er: self-service 10 000 paires de chaussures à choix 19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-

0 हैं Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

Linos - Plastique - Tapis Tapis de milieu - Parquet

A. Grilli - Paix 84 - © 039/23 92 20



Tapis

Parquets HEIMO & FILS SA

Maîtrise fédérale

La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 28 16 24 rue du Parc 9

Plastiques

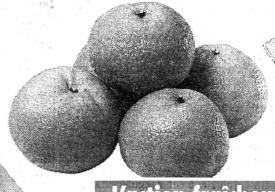
Entretien & Stores

L'action-fraîcheur du 6.12 au 9.12

Tous les articles de boulangerie précuits -.50 de moins Exemple:

Croissants 200 g

2:60



L'action-fraîcheur jusqu'au 9.12

Clémentines d'Espagne

le filet de 2 kg



(1 kg 1.80)



en tranches 22.90

20.80



Actions

du 6.12 au 9.12

du 6.12 au 12.12

Cacahuètes salées

le lot de 4×500 g

Noix de Californie

le sachet de 500 g

suisse

Biscuits

500 g

300 g

Mélange de Noël

Biscuits assortis

le kg

Viande de porc fraîche

Nouilles en spirales «Tipo M»

jusqu'au 9.12

1 kg

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

5.= au lieu de 6.60

4.50 au lieu de 6.-

2.- au lieu de 2.60

4.- de moins

4.30 au lieu de 5.30

3.50 au lieu de 4.50

2.40 au lieu de 3.20

1.70 au lieu de 2.50

QUALITEENACTION



Sbrinz râpé, 120 g

En vente dans les MM et MMM Sbrinz râpé, 120 g ancien prix 2.50 nouveau prix 2.10



L'action-fraîcheur JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK! «Caprice des Dieux»

fromage à pâte molle de France

(100 g 1.83)

Del Monte

PINEAPPLE



du 6.12 au 12.12

Salami «Rapellino classico» et «Grottino rustico» la pièce de 400 - 600 g les 100 g

prétranché en barquette les 100 g

Action

MULTIPACK du 6.12 au 19.12

(sauf brosses à dents, fil dentaire et cure-dents)

Tout l'assortiment Candida

A partir de 2 produits au choix

-.40 de moins

Candida Peppermint

144-736113/4×4

Exemple:

125 ml

CANDIDA RIDGE.

(100 ml 1.76)



Action du 6.12 au 12.12 Croissants av jambon surgelés

MC 5 pièces, 210 g

(100 g 1.19)



Action du 6.12 au 26.12

Toutes les eaux de toilette pour femme et homme 3.- de moins

Exemple: J'arrive, 50 ml



100 g -.80 de moins 200 a 1.60 de moins Exemple: Voncoré, 200 g

en sachet de recharge

Tous les cafés instantanés

4.40 av liev de 6.-

-.75 au lieu de 1.-

Eaux minérales Aproz nature 1,5 | -.25 de moins Exemple:

Aproz bleu, 1,5 l

jusqu'au 12.12

Toutes les lessives en poudre en sachet de recharge

2 kg 2.50 de moins 3 kg/5 kg 3.- de moins Exemple: Total en sachet de recharge

10.80 au lieu de 13.80

Introduction au 1er janvier de la majorité civile à 18 ans

Les réponses de la Fondation Sandoz

Dans le dernier rapport d'activités de la Fondation J&M Sandoz, le directeur de cette institution, Michel Pages, se tourne davantage vers l'avenir du foyer-atelier plutôt que vers le passé, soit l'année 1994. C'est qu'en fait, l'introduction au 1er janvier 1996, des nouvelles dispositions légales permettant l'abaissement de la majorité civile à 18 ans nécessite une solide réflexion de la part des instances dirigeantes de cet établissement spécialisé pour adolescent.

Auparavant le directeur livre toutefois quelques informations générales sur le fonctionnement, en 1994, de l'institution qu'il dirige. Durant cette période 18 jeunes sont sortis du foyer-atelier alors que 11 y sont entrés. Par rapport au début et à la fin de l'année, l'effectif moyen était d'environ 25 personnes. «Un bon rythme de croisière» remarque le directeur qui souligne aussi que cette volée a travaillé de manière constructive, surtout en ce qui concerne l'élaboration des projets individuels de formation professionnelle.

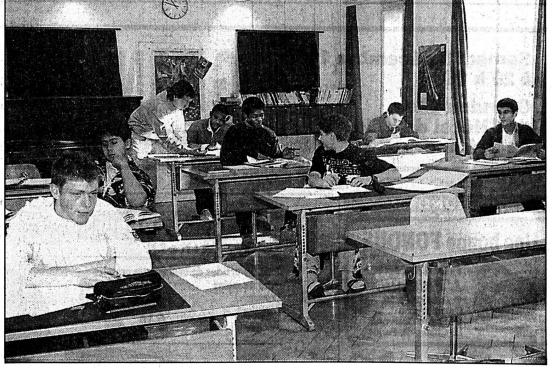
Par ailleurs, six jeunes gens se sont présentés avec succès aux examens finaux au terme de trois ou quatre ans d'apprentissage. A ce propos le président de la Fondation, Francis Favre, ne manque pas d'adresser de vifs remerciements à la Commission de soutien professionnel dirigée du foyer de machines mécaniques performantes, mais elle s'occupe toujours activement de trouver des solutions afin de régler les problèmes de formation professionnelle des jeunes. Ne serait-ce déjà que lorsqu'il faut trouver un maître d'apprentissage pour ceux-ci. «Heureusement nous pouvons aussi compter, dans ce domaine, sur l'efficacité de notre réseau de soutien» remarque M. Pages. «Mais à l'avenir, par les temps qui courent, le rôle de cette commission sera peut-être de plus en plus ar-

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION

L'avenir justement. Au terme du prochain abaissement effectif de la majorité civile à 18 ans, un jeune pourrait fort bien claquer la porte du foyer, puisque devenu majeur et pouvant se libérer de son placement éducatif. Et par la même, peut-être rompre sa formation professionnelle. Rappelons en effet que lorsqu'ils entrent à «la Fonda» les jeunes ont 16 à 17 ans. Ils suivent alors obligatoirement une année de préformation profes-sionnelle tant théorique (en classe) que pratique (en atelier). Ils ont alors 17 à 18 ans lorsqu'ils débutent leur apprentissage et courent le risque de ne pas le mener à terme s'ils décident quitter l'institution.

A ce propos, M. Pages avance

deux idées essentielles. L'une étant que l'équipe éducative soit très attentive afin que le jeune «croche» à l'institution. La seconde est celle de «caler» dans la tête des pensionnaires l'importance d'une formation profespar Max Vogt. Non seulement sionnelle aboutie. «Leur faire elle a permis d'équiper l'atelier comprendre que c'est pour leur sionnelle aboutie. «Leur faire



En classe, les élèves en degré de pré-formation. Des tâches particulièrement ardues pour les enseignants.

(Impar-Perrin)

bien. Il nous faudra être encore plus pointus lors du montage d'un projet de formation profes-sionnelle» explique t-il. Que le jeune, en fait, passe un contrat moral avec le foyer.

Si un jeune apprenti reste dans l'institution, au-delà de ses 18 ans, avec la ferme intention de mener à terme sa formation, pourrait alors se poser la question du financement de ce placement assuré par l'Etat. Directeur du Service des mineurs et tutelles, Jean-Claude Knutti est ferme à ce propos. «Dans tous les cas où la formation professionnelle ou les études sont norde l'échec» ajoute M. Pages.

malement menées, nous irons jusqu'au bout de leur financement». Il s'agit en fait de l'élargissement de la loi qui fait obligation aux parents d'entretenir leurs enfants (majeurs ou non), jusqu'au terme de leur forma-

«Sans doute plus que les autres, nos jeunes sont encore très fragiles à 18 ans. Il leur serait très difficile d'être réellement autonomes, malgré leur statut d'adultes. Ils baisseraient trop

«Sur le fond, majorité civile à 18 ou à 20 ans, la problématique ne change pas!». D'où son idée d'accueillir les pensionnaires dès l'âge de 14 ans afin d'assurer un meilleur suivi. La période de pré-apprentissage pourrait alors être de deux ans.

En attendant l'éventuelle mise en application de cette disposition les organes dirigeants de la Fondation J&M Sandoz se sont donné un délai d'étude de deux ans pour attentivement observer les mouvements des ados durant ces deux prochaines années en fonction de l'abaissement de la majorité à 18 ans.

Une expo pas comme les autres au Collège Jehan-Droz

Des «quilts» qui secouent

Et toute une vie recollée bout à bout, en une tapisserie d'une tendresse poignante... L'expo «Six quilts suisses» qu'on peut voir jus-qu'à samedi au Collège Jehan-Droz a été mise sur pied par le Groupe Sida Neuchâtel et pour cause, puisqu'elle rappelle la mémoire de tant et tant de garçons et de filles fauchés par cette immonde saleté.

l'habit national écossais. C'est une composition de plusieurs patchworks, qui tous, ont été créés par les parents ou les proches d'une victime du sida.

Un prénom, une croix, une date. Une idée partie des Etats-Unis et reprise au niveau suisse par les Personnes vivant avec le sida

Elle vous prend aux tripes, cette expo. Des bougies allumées aux quatre coins de l'aula entourent ces témoignages sur tissu, ces puzzles qui parlent de chagrin, de souffrance, mais surtout d'un immense amour. Un nom, une photo, la cravate qu'il Un «quilt» n'a rien à voir avec aimait porter, ce copain-là, l'image d'une plage au soleil, et puis la date du jour où tout s'est arrêté.

Non, ce n'est vraiment pas une expo comme les autres. Heureuse initiative que celle de la présenter dans un collège: les ados et les «grands» pourront ainsi la voir côte à côte.

La ville du Locle s'associe à cette manifestation. D'ailleurs, les conseillers communaux Josiane Nicolet et Paul Jambé assistaient hier à un «vernissage» aussi sympa que peu formaliste. «Nous sommes tous concernés par l'action dévastatrice du virus HIV. Que ce soit à travers nos comportements préventifs, sanitaires et d'accompagnement aux malades, nous devons affirmer haut et fort notre refus de l'exclusion, de la marginalisation de ceux directement ou indirectement concernés par cette

maladie», relève Paul Jambé. Cette expo «contribue de façon spectaculaire à secouer l'indifférence, et nous rappelle tous à notre devoir de solidarité».

C'est vrai qu'elle secoue l'indifférence, cette expo. Et elle vous secoue tout court. (cld)

 «Six quilts suisses», Collège Jehan-Droz, du 6 au 9 décembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30; samedi de 10 h a 15 h. Le Cerneux-Péquignot

Mme H. Marguet n'est plus

Lundi, une foule nombreuse a rendu les derniers hommages à Mme Hélène Marguet qui, comme nous l'avons relaté dans ces colonnes, avait eu le privilège de fêter, il y a quelques semaines en famille, avec le concours de la population du Cerneux-Péquignot, son entrée dans sa 100e année. Avec le départ de Mme Marguet, c'est aussi une mémoire de la vie villageoise qui a parcouru ce siècle qui s'efface.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 6 AU 12 DÉCEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le nouveau terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel, derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE-LES BRENETS. Chalet des Saneys, 9-10 décembre, gardien F. Corti.
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h aux Trois-
- CAS GROUPE FÉMININ **ROCHE-CLAIRE** Samedi 9 décembre, Noël à Pa-
- CAS SECTION SOMMARTEL Mercredi 6 décembre, cours de Barryvox, rendez-vous des participants au parc de la patinoire. Samedi 9 décembre, fête de Noël au Fiottet.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» LE LOCLE

- Lundi 11 décembre, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.
- CLUB DES LOISIRS Samedi 9 décembre à 14 h au Temple, fête de fin d'année.
- CONTEMPORAINES 1918 Mercredi 6 décembre à 11 h 30 au Cercle de l'Union, repas de Noël. N'oubliez pas le lot «sur-
- CONTEMPORAINES 1919 Rendez-vous vendredi 8 décembre au Cercle de l'Union dès 11 h 30, dîner de Noël. Loterie?
- CONTEMPORAINS 1923 Rencontre de fin d'année mardi 12 décembre, rendez-vous à 14 h place Bournot.
- FMU LA MONTAGNARDE Dimanche 10 décembre, Noël de la section au chalet de la Montagnarde.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.
- VÉLO-CLUB EDELWEISS Jeudi 7 décembre à 20 h 15 au restaurant des Sports, assemblée mensuelle.

Jeudi 7 décembre, dès 14

Les Ponts-de-Martel

Noël des aînés

20

Rédaction

du LOCLE

Tél: 039/31 33 31

Fax: 039/31 33 32

Claire-Lise DROZ

Nouveau médecin

La Résidence

Jean-Claude PERRIN

BRÈVES

Le Conseil de Fondation

de la Résidence commu-

nique que, par suite de

mise au concours, il a pro-

cédé à la nomination du

Dr Philippe Babando en qualité de médecin attitré

de l'institution dès le 1er

juin 1996. Dès cette date,

le Dr Babando travaillera en collaboration avec le Dr Jean Sigg. Leur travail sera réparti de la manière

suivante: Billodes 40, Dr Ph. Babando; Côte 24 (secteur médicalisé), Dr J.

Sigg. Dans la mesure du

possible, ces deux méde-

cins se remplaceront mutuellement lors de leurs vacances et congés. Le

cas échéant, ils feront appel au Dr Frédy Heim qui a accepté de poursuivre sa

collaboration avec la Fondation. Les Dr J. Sigg et Ph. Babando étant enga-

gés à temps partiel, ils poursuivront leurs activi-

tés privées dans leur cabi-

AGENDA

(comm-Imp)

net respectif.

TV Laboration

h, à la salle du haut de la maison de paroisse, les membres du Club des aînés des Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver pour la fête de Noël. Le programme préparé à leur intention est le fait des élèves des écoles du village. (Imp)

Saint Nicolas attelle ses chevaux Aujourd'hui, c'est la fête

Avec ou sans neige, au-jourd'hui mercredi 6 décembre, c'est Saint-Nicolas. Et au Locle, Saint-Nicolas c'est à la rue du Temple que ça se passe! Donc, dès 18 h, on attendra la venue du bon saint à barbe blanche qui s'en viendra en calèche traînée par des chevaux. Les enfants sont invités à réciter poésies et chansons. L'ADL a préparé 500 cornets à leur intention et offre aussi à toute la population du thé à la cannelle et de la taillaule qui seront servis sur place. De quoi réchauffer les plus cou-pantes onglées. (Imp)



Une vie recousue bout à bout...

... le temps de dire adieu à un être cher fauché par le sida.

(Impar-Droz)

du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80 Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE

Roland VERY

Denis ROY

Maîche

refusée

l'équilibre

Morteau

Restos du cœur

Extension

d'Intermarché

Pascal SCHNAEBELE

Dominique INGLADA

BRÈVE

La commission ad hoc exa-

minant les demandes d'ex-

tension de grandes surfaces a

refusé hier à l'unanimité le

dossier d'agrandissement dé-

posé par l'Intermarché de

Maîche. Les sept membres

de la commission départe-

mentale d'urbanisme com-

mercial, où siège notamment

Joseph Parrenin, maire de

Maîche et conseiller général,

ont ainsi repoussé à l'unanimité cette demande d'exten-

sion portant sur 964 m². M.

Descateux, patron de cet établissement commercial, se voit donc opposer pour la

troisième fois une fin de non recevoir. «La rupture de

au'aurait induit sur Maîche et

ses environs le feu vert accor-

dé à cette extension, a motivé

ce nouveau refus de la com-

mission. En outre, les ré-

centes déclarations et dispo-

sitions de Alain Juppé incli-

nant en quelque sorte à l'ob-

servation d'un moratoire en

matière d'extension de la

grande distribution ont indé-

niablement pesé dans la dé-

cision négative prise hier.

AGENDA

L'inscription aux Restos du

Cœur au vai ae iviorteau est

en cours. Elle se déroulera

encore aujourd'hui, dans les

locaux situés derrière la poste

de Morteau de 14 h à 17 h. A

Villers-le-Lac, elle aura lieu

demain au même horaire.

commercial».

(pr.a.)

Promenade entre le Dessoubre et la Rêverotte

Les Celtes sont rois

Le Dessoubre et la Rêverotte marient leurs eaux en aval de Consolation mais ces deux rivières sont séparées par le sanctuaire celte du val de Vennes. Visite guidée par les routes buissonnières.

A Gigot, point de départ de no-tre excursion, le Dessoubre s'abreuve des eaux de la Rêverotte, mais nous ne lui ferons pas d'infidélité en remontant son cours jusqu'à sa source. La route épouse le moindre de ses méandres, permettant toujours d'avoir un œil sur ses fantaisies. Et il n'en manque pas, du Moulin Girardot au Pont de l'Angoulot, enchaînant pirouettes et cascades.

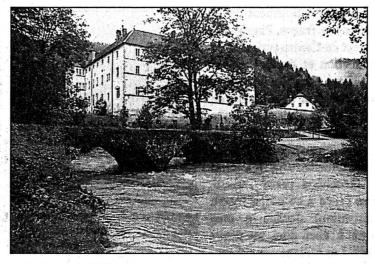
Au Rameau «Sur le Lac», on entre véritablement dans le val de Consolation, crédité de deux étoiles au guide vert Michelin. Un petit paradis en effet béni des dieux, qui y ont élevé un mo-nastère en 1670, mais le miracle est surtout incarné et révélé par la beauté sauvage d'une nature impressionnante et indomptable. Un amphithéâtre rocheux surplombant de plus de 350 mètres le Prieuré et d'où s'échappent plusieurs sources, dont celle du Dessoubre, obture la vallée.

En cette saison humide, les eaux coulent de sources au fond de la reculée, où fontaines, jets d'eau et cascades pleuvent et pleurent de toutes parts. Le plus spectaculaire de ces phénomènes aquatiques est la chute de 47 mètres effectuée par le bon-dissant Lançot, l'un des affluents du Dessoubre s'évadant d'une grotte ouverte en pleine falaise. Dans ce val d'eaux vives, la truite fario est abondante et constitue évidemment l'argument majeur du restaurant de La Source.

LE COUSIN DE VOLTAIRE

On ne se console jamais de Consolation mais la traversée du val de Vennes pour rejoindre la vallée de la Rêverotte, via Guyans-Vennes, Vennes, Loray et Plaimbois-Vennes, est du plus grand intérêt. Cette zone de transition ou de liaison, c'est comme on veut, regorge de grottes et de cavernes. Citons le gouffre du Puits à l'Enfant, à Guyans-Vennes, les grottes de la Roche aux Prêtres, de la Roche à l'eau à Plaimbois-Vennes mais, surtout, en raison de leur intérêt spéléologique les grottes de Martinvaux (développement de 2900 m) et de la Rêverotte (2000 m) à Loray, village où la maison du maire, elle-même, repose sur un gouffre!

Mais entre toutes ces cavités, l'une d'elles mérite en particulier qu'on s'y intéresse pour avoir servi de refuge de 1747 à 1792 à Pierre Gardien, petit cousin de Voltaire. Cette grotte, dite de l'Ermite, se trouve sur la commune de Plaimbois-Vennes, direction Gigot, Pierrefontaineles-Varans. Une croix dressée en



Edifié en 1670

Le Prieuré de Consolation sur le Dessoubre.

(Impar-Prêtre)

plein champ signale la position de la grotte, juste à l'aplomb. On y accède par un sentelet flirtant ici et là avec le vide, mais sans réel danger si l'on n'a pas le vertige. Cette cavité fut long-temps un lieu de pélerinage, de même que la Fontaine Saint-Martin, réputée miraculeuse entre Guyans-Vennes et Orchamps.

SÉPULTURES DU BRONZE

Le val de Vennes porte aussi par ailleurs témoignage de la civilisation celte à travers différents éléments funéraires ou culturels. Ainsi, sur la commune de Guyans-Vennes, au lieu-dit les Rondages, à l'est du village, ainsi qu'aux Longchamps à proximité du hameau de Grand-Chaux, au nord on peut voir de nombreux tumuli, attestant de la présence d'un peuplement ancien de la période du bronze.

Autre indice celtique, à Loray, au centre du village, au-dessus de la magnifique fontaineabreuvoir lavoir, une croix monumentale en pierre sculptée montre un personnage tenant dans sa main droite une petite tête d'homme. Au rang des cu-riosités de ce plateau intermédiaire entre la source du Dessoubre et la vallée de la Rêve-

rotte, il faut mentionner, pour le coup d'œil, le belvédère de la Roche-Barchey, sur la com-mune de Loray, d'où l'on balaye un vaste horizon découvrant les sommets du Crêt Monniot (France) et du Chasseral (Suisse).

Enfin, entre Vennes et Loray, si la chapelle Sainte-Redegonde invite au recueillement, la maison de l'outil à bois (Meubles Perrin) provoque l'émerveille-ment avec plus de 2500 anciens outils et machines à bois de 1750 à nos jours. Le village de Plaimbois-Vennes annonce la fin de la traversée du val de Vennes et promet l'entrée dans la vallée de la Rêverotte. Un chemin rural portant l'indication Pierrefontaine-les-Varans se précipite dans les gorges, desservant en cours de route les ruines du Moulin de Vermondans et sa magnifique cascade glissant sur un toboggan en tuf.

Une fois dans les serres de cette vallée étriquée où il n'y a pas âme qui vive, on apprécie cette solitude génératrice de sérénité. Cette vallée, appelée aussi défilé des Epais-Rochers, nous réconcilie autant avec nous même qu'avec la nature. Entre les bancs de rochers et la rivière. la route se faufile sans déranger, presque gênée de livrer ce sanctuaire aux bruits des moteurs. Puis la Rêverotte se dissout dans le Dessoubre à Gigot.

(pr.a.)

MJC de Morteau: bourse au matériel de puériculture

Tables à langer au rendez-vous

C'est dans le cadre de ses activités de Centre social et plus particulièrement du Relais assistantes maternelles que la MJC de Morteau a organisé, samedi dernier, une bourse au matériel de puériculture. Première du genre pour cette association, elle n'a pas rencontre un succès fou mais a néanmoins permis à quelques parents de bien s'équiper à moindre prix.

Dès vendredi après-midi, une cinquantaine de déposants sont venus apporter leur matériel, souvent de bonne qualité car, dans ce domaine de la petite enfance, la croissance allant très vite, les équipements sont souvent remisés avant d'avoir vraiment souffert d'un usage intensif. Un grand choix de landaux, parcs, tables à langer et accessoires divers attendaient donc les acheteurs samedi après-midi. On fut loin de la foule du samedi

moins forte et en même temps L'an prochain, nous pensons ortrès sélective.

Légère déception donc chez les organisateurs, Patrick Toulet, directeur de la MJC, et Dominique Sanvido, animatrice du Relais, qui sont pourtant convaincus du rôle irremplaçable, sur le plan familial et social, d'une telle opération. «Cette bourse petite enfance devra rentrer dans les habitudes locales. Cette année la qualité était au rendez-vous. De bonnes affaires ont été faites, en particulier par cette maman de jumeaux qui a pu acquérir pour moins de la moitié du prix du neuf un landau en parfait état.»

Après réflexion, les organisateurs pensent que le moment n'était pas forcément bien choisi: «Nous sommes trop près de

précédent avec la Foire aux skis Noël et de la mauvaise saison, ganiser deux rencontres de ce car la demande est beaucoup constate Dominique Sanvido. ganiser deux rencontres de ce type: une au printemps et l'autre au début de l'automne». (dry)



Morteau

«De beaux articles à moitié prix».

(Roy)

Val de Morteau

Ecoles en grève

Les établissements scolaires du val de Morteau rejoignent à leur tour le mouvement de protestation contre le plan Juppé. Les assemblées générales se sont succédé hier dans les écoles primaires, collèges et lycées du secteur pour prendre la température et décider des suites à donner à l'ordre de grève lancé pour demain et reconductible chaque jour. Au collège de Villers-le-Lac, la totalité des professeurs se sont prononcés pour la grève, de même que les personnels techniques et administratifs. Au Lycée Edgar Faure de Morteau, où étudient 1200 élèves, 70 des 140 professeurs et agents techniques ont donné leur feu vert également pour la grève tandis qu'au collège de Morteau, au moins 50 pour cent de la soi taine de professeurs se plaçaient sur la même longueur d'onde. Dans le primaire, seul un instituteur sur les dix de l'Ecole du Centre à Morteau sera à son poste jeudi, de même qu'à l'Ecole Pergaud. (pr.a.)

DIVERS

Le Dr méd. Emmanuel DARCEY

Chirurgie orthopédique – traumatologie

- diplôme de médecine générale (1984);

(dry)

- diplôme fédéral, Université de Genève (1993); - homologation du doctorat en médecine, Université de Genève (1994);

- ancien assistant du département de chirurgie générale au Centre hospitalo-universitaire de Constantine;

- ancien assistant du service O.R.L. de l'Hôpital de La Chaux-de-

Fonds (Dr Friedrich);

- ancien assistant en chirurgie, orthopédie de l'Hôpital de Moutier (Dr Rouge, Dr Eric Jeanmaire);

- ancien assistant du service orthopédie-traumatologie, chirurgie de la main de l'Hôpital de Pourtalès (Dr Saxer, Dr Miranda et Dr Gerber);

ancien assistant en chirurgie de l'Hôpital de Landeyeux (Dr Perriard);

ancien assistant du service orthopédie-traumatologie au CHUV -Hôpital orthopédique de Suisse romande (Prof. J.-J. Livio).

a le plaisir de vous annoncer

l'ouverture de son cabinet médical le lundi 11 décembre 1995

Grande-Rue 24 - 2400 Le Locle Ø 039/31 50 31 – Fax 039/31 32 65

Consultations sur rendez-vous

Jeudi 7 décembre 1995 à 20 h 15 Temple de La Chaux-du-Milieu

CONCERT DE NOËL

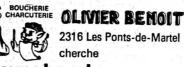
la Fanfare de La Chaux-du-Milieu

Direction: Martial Rosselet

Entrée libre

don. Donnez de votre sang Sauvez des vies

OFFRES D'EMPLOI



jeune boucher type A ou B Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offre au 039/37 11 04.

VACANCES - VOYAGES

Le catalogue 96 est arrivé!

Mais en hiver également! Hôtel Sillot, départs le 2.1 et 14.1. de ZRH Seulement Fr 750.- p/pers./sem, pens. comp., chamb. double, vue mer.

universal 075/231 11 88 Demandez

ou Marierey 5, 10	US Lausanne - U21 / 3	Lausanne - 021 / 320 60 / 1						
8		7						
Nom, Prénom:	***************************************							

Adresse:

Localité:

174-709903/ROC

10A

Neuchâtel

Théâtre:

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BREVE

25 et non 16 millions

L'enveloppe totale du nou-

veau théâtre de Neuchâtel a

été fixée à 25 millions et non 16 comme indiqué dans notre édition d'hier. Le montant

de 16 millions représente le coût de la construction du

volume vide, sans compter

les équipements techniques et les aménagements inté-rieurs. (se)

AGENDA

On se souvient qu'il y a

quelques années, la comé-

dienne française Aurore

Prieto présentait à Neuchâ-

tel «Aloïse», très beau spec-

tacle imaginé et interprété en

hommage à Aloïse, célèbre

figure de l'Art brut. Aurore Prieto se penche aujourd'hui

sur une autre destinée célè-bre, celle de Léonie Bathiat,

fille d'une lingère et d'un ou-

vrier de Courbevoie, deve-

nue, sous le pseudonyme

d'Arletty, I'un des monstres

sacrés - et sans gêne - du ci-

néma français. Le spectacle sera au Théâtre du Pommier,

jeudi 7 et vendredi 8 décem-bre à 20 h 30. Location:

Centre culturel neuchâtelois,

(038) 25.05.05. (comm-se)

Rendez-vous loufoques

Né dans les Vosges, Didier

Gustin est devenu imitateur

très jeune. Née sur la Côte

d'Azur la même année, San-

drine Alexi a fait de même.

Tout naturellement, en 1994, ils ont mis ensemble

leurs dix douzaines de voix

et commencé à faire défiler

tout le schow-biz, la politi-

que et l'audiovisuel à un

train d'enfer. Leur spectacle

«Si ce n'est toi c'est donc ta

sœur!» convoque à toutes

sortes de rendez-vous loufo-

ques Gérard Dépardieu,

Anne Sinclair, Christine Bra-

vo, Claude Nougaro, etc. Ils

seront au Théâtre de Neu-

châtel samedi 9 décembre à

20 h 30. Location: Centre culturel neuchâtelois, (038)

Organisé dans le cadre du

«Mois de la science», un

concert de l'Offrande musi-

cale, consacré à Jean-Sé-

bastien Bach, sera commen-

(Conservatoire de La Chaux-de-Fonds). Jeudi 7

décembre, à la chapelle de

La Maladière, à Neuchâtel.

Claude Favez

25.05.05. (comm-se)

Concert commenté

Neuchâtel

té par

Neuchâtel

par Aurore Prieto

Neuchâtel

Arletty,



Cortaillod: Silicon Graphics investit 30 millions de francs

L'avenir technologique

Pour un investissement de 30 millions de francs, l'agrandissement du Centre européen de production et de technologie de Silicon Graphics à Cortaillod permettra la création de 300 emplois. Mais plus encore que cela, c'est avec la technologie informatique du troisième millénaire que le canton de Neuchâtel prend rendezvous grâce à ce projet (notre illustration) destiné à être les réseaux européens de Silicon mené à chef d'ici au début 1997. Les ordinateurs qui sortiront du site neuchâtelois du géant américain seront en effet les plus puissants jamais construits sur le continent eu- phase finale de développement. ropéen.

L'agrandissement du site de Cortaillod permettra de le faire passer de sa surface de 7000 m² à près de 13.500 m². Le nouveau processeurs) auront des perforbâtiment abritera des infrastructures de formation, un centre pour la réalité virtuelle, ainsi tionnaire de logiciels et

Graphics et un centre de technologie de supercalculateurs.

Il assurera aussi l'accueil de la production d'ordinateurs et de serveurs de haut de gamme basés sur la future puce R10000 de la filiale Mips et actuellement en

RÉVOLUTIONNAIRE

Ces ordinateurs faisant appel à la technologie du multiprocessing (mise en parallèle de micromances qui permettront l'avènement d'une génération révoluqu'un centre opérationnel pour d'applications tant en matière de TV interactive, de multimédia et de réalité virtuelle que de «surf» sur le Net ou encore de recherche dans les bases de données, s'est exclamé hier Robert Bishop, président du conseil d'administration de Silicon Graphics World Trade Corpo-

Le président espère aussi pou-voir faire profiter l'Exposition nationale de 2001 de ces nouvelles technologies.

Pour le patron de l'Economie neuchâteloise Pierre Dubois, l'annonce de l'agrandissement du site de Cortaillod communiquée aux autorités le 24 novembre dernier et rendue publique hier est un «événement historique». Cela montre à l'envi que la reconversion de l'Arc jurassien et de la région neuchâteloise est en bonne voie.

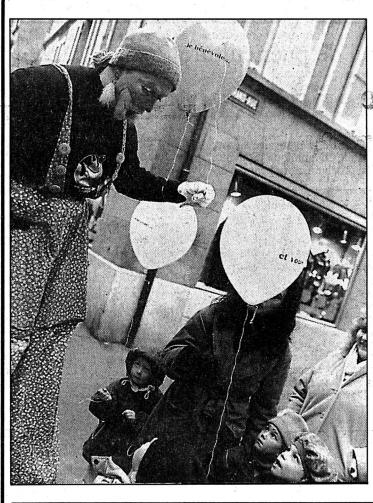
Une reconversion dont le conseiller à la promotion économique Karl Dobler a répété les cless: «L'Arc jurassien possède un des meilleurs potentiels microtechniques au monde. A défaut de voire la Suisse enfin s'en rendre compte, la réalisation de l'extension du centre technologique de Silicon Graphics permettra de porter dans le monde entier ce message «high-tech» neuchâtelois.» Silicon Graphics emploie plus du Moyen-Orient.

de 6300 personnes réparties dans 130 filiales. Lors de son exercice 1995 clos en juin dernier, le géant américain a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de dollars, soit une hausse de 50% par rapport à 1994.

Près du tiers de ce chiffre d'affaires a été réalisé en Europe. Avec ses 190 employés, le Centre européen de Cortaillod a contribué à ce résultat à raison de 70% ou 420 millions, soit 4 fois plus qu'en 1992. Ainsi l'an dernier, ce ne sont pas moins de 20.000 ordinateurs qui sont sortis de ses ateliers pour être exportés dans 39 pays d'Europe et

Au cœur de Neuchâtel

Ils, les bénévoles



Dans le canton de Neuchâtel, ils sont environ 300 à donner de leur temps, à offrir leurs services à une grand-maman ou un malade. Hier après-midi, à leur manière, en offrant du vin chaud aux passants et des ballons aux enfants, ils ont marqué leur journée: la Jounée internationale des bénévoles, dixième du

ESPRIT DE FÊTE

Leur stand, installé au pied de la Fontaine de la Justice, au cœur du chef-lieu, n'avait qu'un but: réunir les bénévoles dans un esprit de fête, et montrer qu'ils existent, eux qui travaillent le plus souvent dans l'ombre.

PRÉSIDENT JOVIAL

Par un froid de canard, ils ont papoté et rigolé pendant que, spontanément, un clown a ani-mé le stand. Leur jovial président, M. Payrard était là aussi. Le bénévolat? «C'est nécessaire, dit-il, et puis, ça nous sort un eu de notre nombril, de notre égoïsme.»

Si l'envie vous démange, n'hésitez pas. Renseignements au (038) 240.600.

(se - photo Impar-Galley)

Incendie à Neuchâtel

Une classe enfantine part en fumée

Hier à Neuchâtel, en fin de matinée, le pavillon d'une classe enfantine s'est enflammé. Les enfants étaient déjà rentrés à la maison mais les premiers cadeaux de Noël sont partis en fu-

Il était 11 h 20 hier matin quand le feu a pris dans la cuisinette de l'Ecole enfantine de Bellevaux, 13 avenue du Mail à Neuchâtel. Pourquoi? L'enquête le dira. Mais à ce moment-là, il était trop tard, pour la maîtresse, de faire autre chose que d'alerter les pompiers. Heureusement, il n'y a pas eu de victimes: les 18 enfants étaient déjà sortis «depuis un bon quart d'heure», nière. précise-t-elle.

Les pompiers ont rapide-ment réussi à éteindre les flammes mais, hier, vers midi, il ne restait pas grand-chose du petit pavillon de l'école. Evidemment, le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement sont partis en fumée. Tout comme les cadeaux de Noël que les enfants avaient déjà commencé à préparer.

Hier après-midi, la direction des écoles enfantines recherchait activement une solution de rechange (une classe dans une école primaire alentour). Les parents seront informés soit aujourd'hui déjà ou, au plus tard, demain jeudi. Dans l'attente, c'est l'école buisson-

Conseil général de Neuchâtel

Les tribunes «communales»

Après le vote de lundi soir, la municipalisation effective du stade de la Maladière interviendra, en principe, au début de l'an prochain. «On attend les garanties du club. C'est à lui de jouer maintenant!».

«Par rapport aux autres équipements sportifs de la ville, on joue notre rôle», estime Blaise Duport. Pour assurer l'entretien des tribunes du stade de la Maladière, il n'y avait pas vraiment d'autre solution que de racheter les actifs du club NE Xamax et de la société immobilière propriétaire des tribunes, tous deux bout de souffle.

Mais - et le directeur des sports de Neuchâtel l'avait déjà dit avant le vote de lundi soir la ville ne versera pas un sous tant que le club n'aura pas mis en place une structure de contrôle de ses comptes. «C'est à lui de jouer maintenant, si j'ose dire», résume-t-il.

Si tout se passe bien, le rachat pourrait intervenir en janvier. Il passera par la dissolution de la SI des Tribunes. Il en coûtera alors environ 415.000 francs à la ville pour payer et entretenir son stade désormais communal comme le sont ceux des villes du

Locle et de La Chaux-de-Fonds. S'il devait y avoir un «cadeau» dans cette affaire, il est

double. De son côté, par le biais de la SI des Tribunes, le club a énormément investi si bien que la ville en devient propriétaire pour 3,35 millions, montant du crédit accordé lundi soir.

Blaise Duport rappelle que, pour un équipement identique, ugano a dû débourser 9 millions. D'un autre côté, le club et le Café des Amis (le bistrot du stade) paieront une location annuelle de 130.000 francs, ce qui est inférieur au rendement «normal» du montant investi. M. Duport s'empresse de relever qu'il en va de même pour tous les sports. Aux patinoires du Littoral, par exemple, les heures de glace ne sont pas facturées au prix réel.

A propos maintenant du budget 96 de la ville, gros morceau du menu de lundi soir, l'équilibre financier a été atteint, c'est vrai, en maîtrisant les dépenses mais en puisant également 2,6 millions dans les réserves. Les radicaux s'en sont inquiétés. Monika Dusong, directrice des finances souligne que depuis 1991 les réserves affectées de la ville ont augmenté de 9,9 millions, et ses fonds propres de 15,6 millions. Ces réserves affectées «ont été préfinancées par les consommateurs» par le biais notamment de la taxe d'épuration et de la taxe hospitalière. (se)

Tribunal de police de Neuchâtel

Prison ferme pour les hooligans

Hier, le Tribunal de Neuchâtel a infligé des peines fermes contre les cinq hooligans bâlois venus hanter la ville lors du match NE Xamax-Bâle, le 26 mars 1994.

Reconnus coupables de violence, d'agression et d'émeute, trois des cinq hooligans ont été condamnés à 5 mois d'emprisonnement sans sursis. Les deux autres ont écopé d'une peine de 3 mois ferme.

ALCOOL

En plus, tous se sont vu révoquer des sursis antérieurs liés à des infractions du même type que celles survenues en ce funeste 26 mars 1994. Il en va de quelques jours à trois mois d'emprisonnement.

Hier, le Tribunal de Neuchâtel a estimé que l'alcool avait joué un rôle important dans leur comportement. Il a donc prononcé une interdiction des débits de boissons pendant six mois. Ces hooligans, âgés de 22 à 30 ans, étaient déjà interdits de stade. Vu que les peines sont inférieures à six mois, aucune arrestation immédiate n'a été prononcée hier.

Le verdict est strict. Mais les faits, eux, étaient graves. A Neuchâtel, le 26 mars 94, ils étaient six. L'un d'entre eux, toxicomane, est décédé depuis, et un autre réside actuellement en Equateur où il tente une cure de désintoxication auprès d'un parent ecclésiastique.

A l'audience, il y a quinze jours, les quatre autres voyous s'étaient présentés devant le tribunal pour s'expliquer.

Ils avaient nié les faits. Nié s'être jetés en meute hurlante et avoir attaqué des automobilistes dans le parking des Jeunes-Rives. Nié avoir, un peu plus loin, agressé deux policiers dont un a été sérieusement blessé. Des témoins les avaient pourtant reconnus.

SANTÉ MENTALE

Les prévenus sont allés jusqu'à douter de leur santé mentale. Ils n'ont pas émis le moindre re-

Hier, les hooligans bâlois n'ont pas fait le déplacement pour entendre le verdict. (se)

Valangin

Dentellières

malgré tout

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÉVES

importants travaux

d'aménagement du châ-

teau de Valangin n'ont pas

incité, les dentellières à re-

noncer à leur réunion an-

nuelle. Celle-ci aura lieu cet

après-midi au collège du village, dès 14 h 30. Marie-

Louise Montandon y parle-

ra des catalogues de dentelles anciennes neuchâte-

loises. L'art de la dentelle a fait les beaux jours de la

Principauté de Neuchâtel il

y a plus de deux siècles. Il revit actuellement dans le canton, notamment par le

biais des animations du

Château de Valangin et de

Les différentes réclama-

tions du quartier «Sous-la-

Gare», aux Hauts-Gene-

veys concernant les nui-

sances survenues après

l'ouverture des tunnels de

la J20 ont incité le Conseil

communal à mettre sur pied

une séance d'information.

demain à 20 h à la salle de

gymnastique. Il sera égale-

ment question de la pétition

adressée au conseiller

d'Etat Pierre Hirschy en date du 15 décembre 1994

et signée par une septan-

quartier qui se sont dit très

gênés par le bruit du trafic des deux côtés du tunnel des Hauts-Geneveys, et

particulièrement à l'ouest de ce dernier. Les signataires avaient demandé d'envisager la pose de pa-

rois antibruit. L'Etat sera représenté par Mukhtar Hussain Khan, chef de l'Office des routes cantonales et par

François Droux, spécialiste

taine a nabitants de

Les Hauts-Geneveys

cours. (comm)

Route bruyante



Chézard-Saint-Martin: fermage, sécurité et petite enfance

Au chevet de La Liodironde

Même si les conseillers généraux de Chézard-Saint-Martin n'auront pas, dans leur séance du mois de décembre, à examiner le budget pour 1996 de la commune, ils n'en seront pas moins confrontés lundi soir à La Rebatte à un menu copieux. Les débats seront dominés par le sort de la ferme communale de la Liodironde, au Bec-à-L'Oiseau, par l'examen de l'initiative populaire demandant la création de structures d'accueil pour la petite enfance et la motion concernant la sécurité au bas du collège.

La ferme de La Liodironde, propriété communale, a grand besoin d'être rénovée et transformée. D'importants travaux d'assainissement y sont projetés, notamment en ce qui concerne la toiture, la ferblanterie et la pose d'un paratonnerre.

Le fermier souhaite pouvoir réaliser lui-même certains aménagements, mais il sollicite de son propriétaire, en l'occurrence la commune, certaines garanties. Après discussions, le Conseil communal propose au Conseil général la conclusion

mier, ce qui permettrait à ce dernier d'obtenir un prêt, voire quelques subventions pour ces

PETITE ENFANCE

Le bail de longue durée est complété par le cautionnement communal des emprunts que le fermier pourrait contracter, jusqu'à concurrence d'un montant de 180.000 francs. Les travaux sont devisés quant à eux à 215.000 francs.

Après avoir joué son rôle de propriétaire, le Conseil général examinera l'initiative sur les structures d'accueil pour la petite enfance, lancée en même temps ce printemps dans onze villages du district par le Parti socialiste.

Contrairement aux com-munes qui se sont déjà prononcées, le Conseil communal de Chézard-Saint-Martin ne donne pas de préavis à ce sujet. Les élus ont donc le choix entre refuser le texte proposé, l'étudier et l'accepter. Dans ce dernier cas, ils peuvent nommer une commission communale ou remettre ce mandat à l'Association région Val-de-Ruz. L'initiative avait recueilli à Chézard-Saint-Martin 188 signatures valables.

DEUX CRÉDITS

Le Conseil général se penchera également sur deux crédits de d'un bail de 25 ans avec le fer- 15.000 francs chacun, l'un pour

Bas du collège

Un îlot de modération de trafic avait été projeté en pure perte à cet endroit.

terminer le plan d'aménagement communal et l'autre pour réaliser la dernière étape de l'aménagement du Chemin-Neuf. Après les examens d'un arrêté relatif à la constitution d'une servitude de passage en faveur de Freddy Rumo, aux Vieux-Prés et de la modification des statuts de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz, les élus seront saisis de la réponse de l'exécutif à la motion

déposée en juin dernier par Daniel Maurer (PRD).

«KIT–ÉCOLE»

Ce dernier, faisant partie du comité référendaire qui a combattu victorieusement l'aménagement d'un îlot de modération de trafic au bas du collège, sur la route cantonale, souhaitait quand même que des «Kit-école» soient posés à cet endroit. Comme cela faisait partie du

crédit refusé en votation populaire en février dernier, le Conseil communal propose de classer cette motion.

Cela d'autant plus, écrit-il, que l'utilité de ces «Kit-école» est douteuse aux yeux de la commission d'urbanisme et que le patrouilleur adulte en fonction depuis la rentrée des classes a permis de renforcer la sécurité des usagers à cet endroit.

Ph. C.

Cargo-Domicile au Val-de-Travers

Le RVT jette l'éponge! Les Loclois à la rescousse

Le RVT jette l'éponge! Depuis nel mais avec des transferts in la société Cargo-Domicile, nous vendredi, la compagnie de chemin de fer du Val-de-Travers ne prend plus en charge les colis du Cargo-Domicile. Mais un transporteur loclois assure toutefois la relève, provisoirement.

Privatisée au début de cette année, la société Cargo-Domicile péclote sérieusement et les restructurations se suivent. Une des dernières a conduit à la suppression de 12 des 17 centres de tri des marchandises. Dans ces conditions et au vu d'un avenir très incertain, le RVT - qui couvrait le Val-de-Travers, la vallée des Ponts et la vallée de La Sagne – a préféré abandonner

Sans compression de person- sous-traiter. «Vu la situation de Chemins de fer du Jura (CJ).

ternes. Avec la disparition du centre de tri de Bienne, les camions du RVT, au lieu de se rendre dans cette ville pour aller chercher ou amener les colis, auraient dû mettre le cap sur Berne. En outre, la marchandise devait être chargée très tôt le matin, entre 5 et 6 heures. Les camions n'ayant pas le droit de circuler la nuit, le chauffeur aurait dû dormir le soir précédent dans la ville fédérale.

Pour faire face à ces change-ments, le RVT se voyait contraint de devoir engager un chauffeur supplémentaire et acquérir un nouveau camion. Ou

avons préféré renoncer. C'est un choix», explique Bernard Rosat, responsable commercial du

Un choix sur lequel a également pesé l'aspect financier, Cargo-Domicile devant de l'argent à la compagnie régionale. «Mais ce n'est pas la raison première du retrait du RVT», précise M. Rosat.

Le transporteur loclois Jean Rea – qui dessert déjà Le Locle - a repris, au pied levé, les pres-tations du RVT pour le Val-de-Travers. Provisoirement jusqu'au mois de mars prochain. En ce qui concerne les vallées des Ponts et de La Sagne, Cargo-Domicile est assuré par les

Service bénévole du Val-de-Ruz

Transporteurs demandés

Après six ans d'activité, le Ser- nier, l'activité du service a reprémande toujours plus forte. Composé actuellement de dix transporteurs et de onze visiteurs, il s'occupe principalement d'amener des personnes à l'hôpital ou chez le médecin, de rendre visite aux isolés, et d'aide aux personnes âgées et handicapées. Cela sans faire concurrence à d'autres organismes à but social, comme les aides familiales, par exemple.

Hier, le SBVR a tenu un stand d'information à Cernier. Il est principalement à la recherche de nouveaux transporteurs, vu que les personnes à déplacer sont de plus en plus nombreuses.

En 1993, les bénévoles du disrict ont parcouru 10.000 km en 1500 heures de travail. L'an der-

vice bénévole du Val-de-Ruz senté 2000 heures et 14.000 km (SBVR) est confronté à une de de transports.

Cette année, l'augmentation du nombre des prestations se confirme. Le service n'est pas subventionné et est soutenu par des dons toujours bienvenus.

Les bénévoles avouent retirer énormément des contacts qu'ils nouent avec les personnes qui les sollicitent. Surtout lors des visites, qui exigent une présence régulière et suivie. Actifs de Rochefort à Savagnier, et devant souvent faire des transports à La Chaux-de-Fonds, les bénévoles ont besoin de bonnes volontés. (phc)

 Contacts: Jacqueline Sandoz. tél. (038) 53 18 74 (transports) et Monique Vittoz, tel. (038) 53 17 01 (visites).

Pour faire revivre la Salle du Stand à Couvet

Les idées ne manquent pas

La Salle du Stand, à Couvet, re- vibre.» Un arrangement est vivra bientôt. Fermée depuis 1950, elle pourrait à nouveau accueillir spectacles – le premier est prévu en janvier prochain - et expositions, sans oublier les soirées de sociétés locales. Les idées ne manquent pas pour en faire un lieu convivial, un carrefour des générations.

La semaine dernière, Gérard Bétant, responsable de la Salle du Stand, est venu présenter aux membres de la Société d'émulation du Val-de-Travers, réunis en assemblée, «des propositions pour le futur ou la nouvelle vie du stand». Quand le Lausannois est arrivé dans la région il y a maintenant plus de cinq ans, on lui a beaucoup parlé de cette

Une petite visite le convainc. «Cette salle, qui possède les bonnes dimensions pour une salle de théâtre, a une âme. Elle

trouvé avec la commune de Couvet, propriétaire des lieux, et des travaux de remise en état sont entrepris.

TRAVAUX

Les résidents du Centre du Levant mettent la main à la pâte, comme bon nombre de jeunes de la région, alors que des entreprises jouent le jeu en fournissant matériel et matériaux.

Le plancher est refait et des plaques d'acier posées pour éviter tout incident, car le stand de tir est toujours utilisé. Un chauffage est également installé, puis l'argent vient à manquer. Notamment pour la création d'un escalier de secours, indispensable pour répondre aux normes de sécurité.

Cet escalier existe maintenant, grâce à l'appui financier de la Société d'émulation. Reste à obtenir le feu vert pour l'ex-



Maison du Stand

Un escalier de secours a été créé. Une des exigences pour que la salle du premier étage accueille à nouveau des spectacles. (Impar-De Cristofano)

ploitation de la salle. Une expertise aura lieu prochainement.

ROCK ET THÉÂTRE

Au début, Gérard Bétant pensait faire du Stand une salle de rock. En raison de problèmes techniques, notamment, l'idée a été abandonnée. La Salle du Stand sera un lieu ouvert à toutes les générations et accueillera toutes sortes d'activités: théâtre, concerts, expositions di-

En janvier, le 24 plus précisément, le metteur en scène genevois Marcel Robert viendra présenter Macbeth, joué à la manière d'un théâtre d'ombres balinais. Les Nonnes Troppo et Michel Bühler sont également annoncés, comme la venue du Théâtre Tel Quel. On prévoit aussi d'organiser une exposition rétrospective sur la vie de la salle, des soirées de contes et moult autres choses. (mdc)

Fontainemelon Coutume civique respectée Comme de coutume, la

du bruit. (mh)

commune de Fontaineme-Ion a organisé une petite manifestation à l'attention de ses nouveaux citoyens. C'est ainsi que sept jeunes femmes et neuf jeunes hommes ont été conviés à visiter dernièrement, en compagnie du Conseil communal et de l'administrateur, le bâtiment de la police cantonale à Neuchâtel. Ils se sont ensuite rendus à La Coudre pour prendre le funiculaire jusqu'à Chaumont et y déguster une fondue, dans une ambiance très chaleureuse.

du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Nicolas CHIESA

Dominique EGGLER

Tél/fax: 039/41 22 22

BREVE

Divergences bernoises

Le gouvernement bernois

rejette, dans un avis qu'il

vient d'adresser au Dépar-tement fédéral de l'inté-

rieur, le taux des primes

d'assurance qu'il est prévu

d'appliquer aux chômeurs

pour les accidents non-

professionnels. De plus, il n'accepte pas que la Caisse nationale suisse

d'assurance en cas d'accidents (CNA) soit compétente pour déterminer le

montant des primes. A ses yeux, ces dernières de-

vraient être arrêtées par le

Conseil fédéral ou l'administration fédérale. Les personnes sans emploi

étaient jusqu'ici assurées

gratuitement auprès de la

CNA pour les accidents

taux des primes d'assu-

rance qu'elles devraient

verser a été fixé à 3,1% par

la CNA. Le canton ne s'op-

pose pas fondamentale-

ment à ce système, mais il

pense que la délégation de

compétences à la CNA

pose un problème et que

les primes sont trop éle-

vées. En effet, les taux se

situent généralement entre

AGENDA

L'avenir d'Espace Noir

Les animateurs de la com-

munauté culturelle Espace Noir invitent toutes les

personnes qui se sentent proches de ce groupement à une réunion, durant la-

quelle on discutera du présent et de l'avenir de ce

lieu. Cette rencontre a été

fixée au mardi 12 décem-

bre, à 20 h. (sp)

Saint-Imier

1 et 2%. (oid)

Saint-Imier

non-professionnels.

Primes d'assurance

des chômeurs

Toiture du collège de Tramelan rénovée

Splendeur passée retrouvée

A Tramelan, on a pu regarder, hier, tomber la neige sans appréhension particulière. A sa manière, la météo a salué la fin du chantier ayant permis la rénovation complète de la toiture du collège secondaire. Le crédit octroyé par le souverain s'avérera suffisant pour couvrir le coût de l'opé-

La précarité des finances publiques oblige ceux qui en ont la gestion à hiérarchiser leurs priorités. A Tramelan, la nécessité d'une rénovation de la toiture de l'école secondaire est admise depuis le début des années 1990.

CRÉDIT SUFFISANT

Différentes variantes sont envisagées. Le souverain avalise la rénovation complète du toit le 12 juin 1994. Le crédit libéré est de 528.000 francs et une des principales satisfactions d'Yves Leuzinger, président de la commission de construction spécialement créée, réside dans la certitude qu'il suffira à couvrir le coût de cette rénovation.

Hier, la cérémonie d'inauguration de cette toiture rénovée aura permis à Yves Leuzinger de souligner qu'une très grande partie des travaux avait pu être attribuée à des artisans de Tra-



Chantier à surprises

Parce qu'un toit peut dissimuler mille secrets, la rénovation de celui du collège de Tramelan a pris plus de temps que prévu. (Impar-Galley)

faveur. Soumises à l'épreuve du devis comparatif, leurs offres étaient les plus avantageuses.

RÉCONFORTANTE

Le conseiller municipal, reconmelan, ce, sans aucun régime de duit dans ses fonctions lors des

dernières élections communales, a insisté sur deux éléments pour justifier les retards constatés par rapport à la planification initiale. La météo a refusé sa complicité et les impondérables du chantier se sont révélés être plus nombreux que prévu. Même si

dès le départ, les différents acteurs se doutaient de la difficulté d'un mandat à réaliser dans le cadre d'un bâtiment protégé. Précieuse aura été, pour le mener à bien, la collaboration établie avec le Service cantonal des monuments historiques.

Parallèlement à sa raison d'être initiale, le chantier a légitimé une analyse approfondie de l'état du bâtiment. Tant l'état des façades que des pierres a été jugé satisfaisant, au grand soulagement des responsables des finances tramelotes. Ils se voient épargner, pour la prochaine décennie, de nouveaux investissements conséquents.

ESPRIT RESPECTÉ

L'architecte Bruno Cattoni a, pour sa part, relevé les tourments que lui avaient valu le clocheton et sa bulbe. Les problèmes posés ont finalement tous trouvé leur solution puisque ces éléments complémentaires offrent aujourd'hui à Tramelan l'illusion d'être doté d'un minaret. En réalité, ils surplombent un collège construit en 1912, dans un style néo-baro-

C'était le temps, a précisé Daniel Chaignat, intervenant au nom du collège des enseignants, où, dans une construction, la notion de beau terrassait celle de rentabilité. Le professeur s'est réioui que cette rénovation ait su respecter l'esprit de l'époque d'autant plus qu'elle s'applique à une école, endroit supposé préférer le beau à la compétition, l'humanisme au rendement et sensé former des hommes plutôt que des objets économiques.

Nul doute que la centaine de martinets qui, cet hiver, habite-ront les combles du collège auraient apprécié cette belle envo-

Réglementation de l'activité privée des médecins

L'autonomie des hôpitaux

Une plus grande autonomie des blique et de la prévoyance sohôpitaux quant à leurs indemnisations pour les activités privées des médecins, voilà ce que propose la commission parlemen-

La Commission consultative du Grand Conseil vient de se pencher sur une modification de la loi et du décret sur les hôpitaux. Modification qui vise à réglementer le statut des médecins dans les hôpitaux publics et notamment à régler la question des activités médicales privées, effectuées au sein même de ces établissements.

AUTORISER ET INDEMNISER

Présidée par le député Hermann Fuhrer, de Berne, la commission a délibéré en présence du conseiller d'Etat Hermann Fehr, directeur de la Santé pu-

ciale. L'idée maîtresse du projet s'axe en deux volets étroitement liés: autoriser expressément les médecins-chefs - ainsi que les chefs de division ou d'unités de soins, en cas de besoin - à exercer des activités privées au sein de l'hôpital, d'une part, et mettre sur pied un système assurant l'indemnisation complète de l'hôpital pour les frais découlant de ces activités, d'autre part.

Le projet présente deux modèles possibles d'indemnisation, le premier reposant sur les coûts effectifs non couverts, le second sur le versement à une contribution forfaitaire. Et le texte de préciser qu'il revient aux organes responsables des hôpitaux de choisir, entre ces deux modèles, celui qu'ils entendent appliquer.

Pour l'essentiel, la commis-

sion du Grand Conseil approuve le projet du gouvernement. Elle souligne d'ailleurs qu'il est indispensable d'élaborer, dans les meilleurs délais, une base légale permettant le prélèvement de contributions auprès des médecins-chefs et autres médecins habilités à exercer une activité privée.

Toutefois, et outre quelques modifications de détails, elle propose d'accorder une plus grande autonomie aux hôpitaux dont le choix s'est porté sur le modèle de la contribution forfaitaire.

La commission souhaite en effet autoriser les autorités hosoitalières concernées à déroger dans certaines limites, au taux d'indemnisation fixé par voie de décret, lorsqu'elles peuvent prouver que leurs coûts effectifs sont inférieurs ou supérieurs au taux moyen fixé par le Grand Conseil. (oid)

Villeret: PC et pompiers pour le Téléthon

De la soupe au dessert

Une fois n'est pas coutume, la lage avec des marmites pleines; protection civile a décidé de participer activement, cette année, à l'action nationale du Téléthon. En collaboration avec le Service de défense, l'état-major de la PC a choisi de lancer une vaste action de vente, ce samedi.

Devant le magasin Primo tout d'abord, puis dans le pavillon de la fanfare dès 11 h 30, la population trouvera dès lors une excellente soupe au pois, du fromage, du vin chaud et de délicieuses pâtisseries. De quoi se concocter un repas complet.

SOUPE AMBULANTE

De surcroît, pour les personnes qui ne pourraient se déplacer, deux chars sillonneront le vil-

ainsi ceux qui le souhaitent pourront-ils acheter et déguster à domicile!

Rappelons que le Téléthon est mis sur pied chaque année, sur l'ensemble du pays, pour récolter des fonds qui servent à aider les quelque 7000 personnes atteintes, en Suisse, de myopathie ou de mucoviscidose. La recette de ces actions permet de soutenir la recherche médicale contre ces maladies terribles.

Sensibles à ces problèmes humains, les responsables de la protection civile et du Service de défense ont donc décidé d'unir leurs efforts, en comptant sur la

Palais des congrès de Bienne

Vingt-cinq millions de francs pour un assainissement global

L'administration biennoise souterrible», le Palais des congrès. Le centre devrait être en quelque sorte privatisé et géré par la société Congrès, Tourisme et Sport S.A., fondée par la ville. Mais d'abord, il devrait subir un lifting devisé à 25 millions de francs.

La controverse autour du Palais des congrès de Bienne, considéré comme un gouffre à millions, a débuté avant même son inauguration en 1966. Depuis lors, la situation n'a cessé de s'aggraver, a relevé hier devant la presse la conseillère municipale responsable Erica Wallis. Aucun consensus politique concernant les ob-

collectivité responsable et le fihaite se défaire de son «enfant nancement n'a jamais pu être Quatre études ont été réali-

sées au cours des douze dernières années par des sociétés comme Hayek Engineering S.A. pour tenter de définir des solutions. Aujourd'hui, la ville a décidé d'agir et de séparer l'ensemble Congrès et Loisirs de l'administration municipale.

PAS AVANT 1999

Comme aucun investisseur privé n'entend se lancer dans cette entreprise peu rentable, le Palais des congrès devrait être intégré dans la CTS S.A. dès 1997. Cette société, créée pour gérer le jectifs, l'offre de prestations, la casino-kursaal projeté par

Bienne, pourrait éponger les déficits avec les gains du casino, évitant en outre à la ville de lourdes taxes fiscales.

Mais avant cela, le législatif biennois doit encore approuver l'idée et débloquer un crédit de 700.000 francs pour l'élaboration d'un projet d'assainisse-ment du Palais des congrès. Avant que l'on puisse le «privatiser», il faut d'abord exécuter les travaux d'entretien qui n'ont plus été faits depuis des années et moderniser les installations. Cet assainissement, qui devrait coûter quelque 25 millions de francs, devra encore être avalisé par le peuple. Les travaux pourraient commencer au mieux en

Information aux communes bernoises

Une bible dans les municipalités

Les directives cantonales adressées aux municipalités sont désormais rassemblées dans une collection de onze classeurs de format A4, appelée «L'information systématique des communes bernoises».

Ce nouvel instrument d'information global, destiné aux communes, permettra, à l'avenir, de centraliser des informations séparées telles que des directives, des guides, des mémentos, des commentaires, des avis ou des recommandations qui seront maintenant envoyés plusieurs fois par an à leurs destinataires.

Ce nouveau recueil ne vise pas à augmenter le volume des informations. Il a été créé parce que les communes éprouvent des difficultés croissantes à garder une vue d'ensemble sur le

flux d'informations que le canton leur adresse sans une coordination suffisante. Cette systématique doit permettre aux communes de classer sans problème les informations par domaines et les mettre immédiatement en rapport avec les bases légales déterminantes.

DÉVELOPPÉ PAR UN **GROUPE DE TRAVAIL**

Ce nouvel outil d'information a été développé par un groupe de travail mis en place par le canton dont faisaient partie les associations défendant les intérêts des communes.

Il est destiné en priorité à toutes les collectivités de droit communal, mais des associations ou des particuliers intéressés ont également la possibilité de s'y abonner. (Imp-oid)

Chômeurs, on vous attend Rappelons que l'Associa-

tion pour la défense des chômeurs d'Erguël (ADCE) organise une permanence hebdomadaire, dans l'immeuble d'Espace Noir (Francillon 29). Chaque mercredi, de 14 à 19 h, les personnes privées d'emploi sont attendues là très cordialement, pour y trouver aide, conseil et information, ainsi qu'un espace de convivialité, de rencontre et de solidarité. (sp)

25

LA CHAVA DE FORMS

110011

Settlevillesi.

andorae adams

Rédaction

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

Affaire des fausses

Six inculpations

BRÈVES

Selon Fréquence Jura, le

juge d'instruction Pierre

Seidler procédera vendredi à

l'inculpation de six fonc-

tionnaires dans l'affaire des

fausses factures des Ponts

et chaussées où des entre-

prises, après avoir fait un

don ou une annonce publi-

citaire, auraient facturé des

travaux non exécutés, afin de récupérer le montant en cause. Une fois inculpées,

les personnes en cause auront accès au dossier les

Université sur la sellette

Après les plaintes de l'Uni-

versité populaire au sujet

d'une diminution de la sub-

vention du Jura, le Contrôle

des finances du canton ré-

vèle que les pratiques

comptables douteuses ont

eu lieu dans les comptes de

l'UP, au sujet de subven-

tions fédérales relatives à

des cours de langues. Selon

le Contrôle, l'UP n'aurait pas

droit aux subventions en cause. L'UP prétend au

contraire y avoir droit. Af-

AGENDA

Ce mercredi 6 décembre, à

20 h 15 au Buffet de la Gare

de Delémont, se déroulera

un débat public en présence

du conseiller national po-

piste Jean Spielmann. Les

thèmes débattus sont de

trois ordres. «Va-t-on vers

une privatisation des CFF-

PTT-Télécom? Quel avenir pour les services publics? Quelles conséquences pour

les usagers?» Pour le POP, le démantèlement régional

preuve, la suppression des trains régionaux Moutier-Delémont, les menaces sur la ligne Moutier-Soleure et

sur la gare étoile de la capitale jurassienne. A la clef, de nombreux emplois suppri-

Vendredi 8 décembre à la

Salle Roc-Montès du Cen-

tre jurassien de réadaptation

cardio-vasculaire (CJRC) du Noirmont se déroulera

un récital de harpe. Anne Bassand interprétera des œuvres de Haendel, Spohr,

Marescotti, Prokofiev et Mtchedelov. Entrée gratuite.

est programmé.

més. (mgo)

AU CJRC

(mgo)

Récital de harpe

faire à suivre. (vg)

Débat à Delémont

Les privatisations

Pratiques comptables

concernant. (vg)

douteuses

JURA

factures



Service médico-social des Franches-Montagnes

Léger grognement des maires

Assemblée des budgets, hier à Saignelégier, des services sociaux et médico-sociaux des Franches-Montagnes. trois montants (aide sociale, aide familiale et soins à domicile) arrêtés pour 1996 ont passé la rampe. Ils ont aussi passé pour la première fois la barre du million. Porte-parole des maires du Plateau, Jean-Marie Aubry de Goumois s'en est inquiété. Comme un avertissement sans frais. Pour la commission de gestion, Louis Girardin du Noirmont a expliqué les prestations nouvelles offertes et l'augmentation de la demande de la part des usagers.

Jetons d'abord un regard sur les budgets 96. Celui du Service social, avec quatre postes à la clef (dont un demi poste pour la puéricultrice) boucle sur un excédent de charges de 439.000 francs. Ce découvert est pris en charge par les communes (20%) et le reste va à la répartition des charges du canton et des communes.

LÉGÈRE HAUSSE

Les nouvelles prestations en matière de soins à domicile ont fait gonfler légèrement les postes de ce service (qui passent de 2,2 à 2,5). Les charges s'élèvent à 292.000 francs pour 50.540 francs de frais de fonctionnement. La facturation aux patients doit autofinancer ce ser-

Avec la reprise du Clos-du-Doubs et une augmentation de la demande, l'effectif des aides familiales a été aussi revu à la hausse (de 6,5 à 7,3 postes). On notera que les tarifs ont augmenté auprès des clients (18 francs l'heure pour la personne en âge AVS par exemple). Ce service présente un excédent de charges de 312.000 francs admis à la répartition des charges.

L'Association des maires du Haut-Plateau passe au crible ces comptes. Par la bouche de Jean-Marie Aubry, cette association dit halte à la hausse des coûts sociaux. «On en a ras-le-bol des services qui ne font qu'augmenter» dira-t-il.

Aussi, cette association a-telle mis un frein au déménagement projeté par les services médico-sociaux, à l'étroit actuellement dans l'ancienne Coop du Noirmont. Il faut trouver de nouveaux espaces mais ce sont 200 m² qui sont autorisés contrairement au 300 m² demandés.

Un avertissement est lancé



Les soins à domicile

Les personnes âgées dans le Jura vont passer de 15 à 20% de la population d'ici à 2020. (Widler-a)

ensuite quant à l'augmentation incessante des budgets de la santé. Président de la commission de gestion, Louis Girardin – qui annonce par ailleurs vouloir lâcher son mandat - explique sans difficulté les causes de ces augmentations.

SOUPLESSE

La demande, que ce soit dans les soins à domicile ou les aides familiales, augmente. Il faut y répondre. Cela évite d'envoyer des gens dans les hôpitaux ou les homes où les coûts sont plus importants. Les nouvelles personnes engagées le sont à la tâche, au gré de la demande. La souplesse est de mise. De quoi calmer quelque peu la petite humeur des maires qui ne savent plus comment boucler leurs budgets communaux.

Mgo

Réintroduction des cigognes en Ajoie

Succession de malheurs

Il est plus facile de faire disparaître une espèce que de la réintroduire. Tel est le constat fait par l'équipe, emmenée par Philippe Bassin, qui tente de réintroduire la cigogne blanche en Ajoie. L'expérience a été lancée en automne 1994. Mais, marchant comme le long d'un fil télégraphique, l'oiseau emmanché d'un long cou a connu quelques crocs-enjambe... Petite histoire d'une sombre année.

C'est en novembre 1994 que deux couples de cigognes blanches sont placés dans des volières près de Damphreux, aux confins de l'Ajoie, pour permettre leur acclimatation. L'action est menée de concert avec le Centre ornithologique de Sempach qui a de l'experience en la

Premier pépin: une des cigognes est retrouvée avec une patte cassée et le couple devra être remplacé.

Après quelques mois, les couples sont relâchés. L'un d'eux va s'installer dans le village voisin de Bonfol. Mais la femelle est tuée sur le nid par une fouine... *Le mâle est retrouvé mort eniuin dernier. Le second couple s'installe confortablement sur l'église de Damphreux. Il voit la naissance de deux cigogneaux. Mais l'un des petits ne survit pas. Toute la population est désormais attachée à ces oiseaux et suit avec inquiétude la croissance du bébé, de peur qu'il ne survienne un nouveau malheur.

L'expérience a eu le don de provoquer un déclic au sein des habitants de la région qui comprennent désormais toute l'utilité des zones humides.

La Fondation des marais de Damphreux et le Centre de Sempach ont décidé de tenter une nouvelle expérience. En janvier prochain, une volière sera dressée du côté des étangs des «Queues-de-chats» à Bonfol pour la réintroduction d'un nouveau couple de cigognes.

Ces plans d'eau seront prochainement revitalisés par cette fondation. La population de Bonfol a été invitée à s'associer à cette expérience. Pour que l'Ajoie retrouve, comme l'Alsace voisine, ces superbes oi-seaux trônant sur le haut des cheminées.

Cour pénale du Tribunal cantonal

Deux condamnations confirmées

La Cour pénale du Tribunal cantonal n'a pas examiné le recours déposé par un automobiliste français condamné pour ivresse au volant à 30 jours de prison ferme. Entre Alle et Montancy, il avait circulé avec une alcoolémie de plus de 3‰. Le Tribunal de Porrentruy l'avait condamné l'été dernier. L'appel déposé par cet automobiliste contre ce jugement n'a pas été examiné, le recourant ne s'étant pas présenté à l'audience d'hier. La condamnation devient ainsi exécutoire.

dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans infligée à un hôtelier-restaurateur delémontain prévenu de détournement de valeurs patrimoniales mises sous mains de la justice.

s'acquitter devra d'acomptes de 1500 francs par mois en faveur du fisc cantonal et d'un commerçant auxquels il doit plus de 15.000 francs de fac-

tures impayées. En cas de non paiement ponctuel de cet acompte, une action de révocation du sursis pourra être enga-

CONDAMNATION MAINTENUE

Depuis trente-cinq ans, le prévenu ne remplit pas de déclarations fiscales et est imposé par appréciation. Il ne s'acquitte pas de son dû fiscal, de sorte qu'il est titulaire d'une série impressionnante d'actes de défaut de biens.

Malgré de pressantes dé-La Cour pénale a en revanche marches de ses créanciers, il n'a confirmé la condamnation de tenu aucune des nombreuses promesses de payer son dû ou de verser des acomptes. Pire, dans cette dernière procédure, il n'a rien entrepris afin d'expliquer pourquoi il n'a pas payé les acomptes requis.

Il prétendait que son revenu

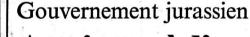
et celui de sa femme sont si faibles - 2800 francs par mois ensemble - qu'il n'est pas en mesure d'acquitter les acomptes prévus. Prié de présenter une expertise comptable de sa situation, il n'a pas fait les démarches nécessaires, de sorte que la condamnation doit être maintenue, assortie de la menace de révocation du sursis.

La Cour a expliqué que l'attitude du prévenu n'est pas admissible et qu'il faut faire preuve de fermeté à son égard.

ÉTABLISSEMENT EN SURSIS

L'hôtel-restaurant qu'exploite le prévenu, fait par ailleurs l'objet d'une menace de fermeture le 31 decembre 1995, suite a une decision du Service cantonal des arts et métiers du travail se fondant sur la législation sur les au-

Contre cette décision de fermeture, le prévenu a toutefois fait recours et son appel devra être examiné prochainement par la Chambre administrative du Tribunal cantonal.



Atteintes à l'environnement: quelles sanctions?

Dans une interpellation, Jean-Claude Hennet, PS, se réfère au combien d'infractions de ce type le député à demander au Goudéversement de boues d'une station de lavage de voitures. Un an après que l'Office des eaux a dénoncé un garagiste delémontain qui avait commis ce délit, aucune suite n'a été donnée à la plainte.

Le député aimerait savoir si un jugement a été prononcé, une amende infligée, comment un garagiste doit évacuer les boues produites par une station de lavage de voitures et si un contrôle

ont été constatées et combien de dénonciations sont en suspens depuis plusieurs mois.

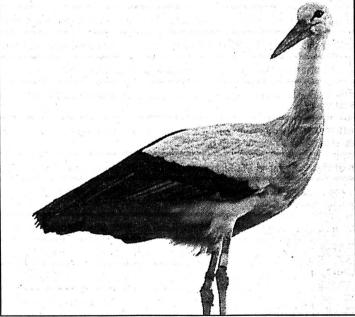
DETTE HOSPITALIÈRE

Dans une autre interpellation, Rémy Montavon, PDC, constate que les intérêts de la dette hospitalière des communes ne sont pas pris en compte dans le calcul de la capacité économique et financière communale.

Le risque qu'une telle pratique soit instaurée au sujet des vernement si cela est compatible avec les lois scolaires et hospitalières et si les communes doivent choisir d'autres formes d'organisation, afin de ne pas être désavantagées.

DROIT FONCIER RURAL

Enfin, dans une question écrite, Jean-Michel Conti, PLR, demande au Gouvernement quels sont les effets positifs et négatifs de la loi fédérale sur le droit foncier rural?



Retour des cigognes en Ajoie

Un rêve pas si facile à réaliser.

LES TEMPS MODERNES (de et avec C. Chaplin), pour tous, mercredi à 14 h, 16 h et 20 h 30. CYCLO (de Tran Anh Hung), 18 ans, dès jeudi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC Ø (039) 23 72 22
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, mercredi à 15 h 45. A FLEUR DE MON SECRET (de P. Almodovar avec M. Pardes), 12 ans, tous les jours à 8 h 15 en V.O. esp. str frall.	CORSO Ø (039) 22 13 77
DESPERADO (de R. Rodriguez avec A. Banderas), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 30, 8 h 45 et 20 h 45, mercredi aussi à 14 h.	EDEN φ (039) 23 13 79
KIKA (de P. Almodovar), tous les jours à 18 h 15 en V.O. AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, nercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA Ø (039) 22 13 55
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), 12 ans, tous les jours à 17 h 30, 20 h 15, nercredi aussi à 14 h 45.	SCALA Ø (039) 22 13 66
POLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en .0. et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1
UPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h et 20 h 45.	Ø (038) 28 10 33 APOLLO 2
ES ANGES GARDIENS (de JM. Poiré), pour tous, tous les jours à 15 h. UEURS NÉS (de O. Stone), tous les jours à 18 h en V.O.	φ (038) 28 10 33 APOLLO 3 φ (038) 28 10 33
SSASSINS (de R. Donner avec S. Stallone), 12 ans, mercredi et jeudi à 20 h 15.	
CONNAISSANCE DU MONDE, Cuba, mercredi et jeudi à 16 h et 20 h.	ARCADES φ (038) 28 10 44
HANGHAÏ TRIAD (de Z. Yimou avec G. Li), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, utes les séances en V.O. E MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (de B. Ross avec H. O'Connor), 16 ans, venedi et samedi à 23 h.	BIO Ø (038) 28 10 55
EUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 0 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE Ø (038) 28 10 66
OCAHONTAS (dessin animé des studios W.Disney), pour tous, mercredi et jeudi à 14 h 30, 6 h 45 et 20 h 30.	REX Ø (038) 28 10 77
MOUR ET MENSONGES (de L. Halllström avec J. Roberts), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h 7 h 45 et 20 h 15.	STUDIO Ø (038) 28 10 88
ELÅCHE.	COUVET COLISÉE
ELÂCHE.	Ø (038) 63 16 66 SAINT-IMIER
	ESPACE NOIR Ø (039) 41 35 35
A LANTERNE MAGIQUE, mercredi à 14 h. VATERWORLD (de K. Reynolds), 14 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, manche à 17 h. A FOLIE DU ROI GEORGES (de N. Hytner), 14 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE Ø (032) 97 45 61
DULTÈRE, mercredi et jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE Ø (032) 92 14 44
ELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE
ELÂCHE.	Ø (039) 53 11 84 LES BREULEUX
AU PROGRAMME	LUX
DIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h- h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. ÉSAR'S DISCOTHÉQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. RAND MARCHÉ: de Saint-Nicolas, Place des Six-Pompes, de 10 h à 19 h 30. DNFÉRENCE: «Les nombres au Moyen Age: entre calculs et jeux», par Ahmed Djebbar, Club , à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
POSITION: d'artisanat, Bible et famille, Bournot 25, 14 h 30-18 h. URGENCES	1
HARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Espacité 5, jusqu'à 19 h 30. Ensuite lice locale, φ 23.10.17. ERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: φ 23.10.17. D'PITAL: φ 272.111 LINIQUE LANIXA: φ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
HARMACIE D'OFFICE: Casino, Daniel JeanRichard 39, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, 5 117 ERMANENCE MÉDICALE: Ø 31.10.17.	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite Ø 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
ÔPITAUX: Cadolles, Ø 22.91.11; Pourtalès, Ø 27.11.11; Providence, Ø 20.31.11. ERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence Ø 111 ou gendarmerie Ø 24.24.24	VAL-DE-RUZ (038)
ÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, Ø 53.34.44 ÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, Ø 63.25.25	VAL-DE-TRAVERS (038)
MBULANCE: Ø 117	SAINT-IMIER (039)
HARMACIE D'OFFICE: Ø 111. ÔPITAL: Ø 422.422 RGENCE ET AMBULANCE: Ø 422.360	SAINT-IMIEN (USS)
ÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): © 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	1.12
ÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, Ø 44.11.42; Dr Ruchonnet, Ø 44.10.10	COURTELARY (039)
	CORGÉMONT (032) SONCEBOZ (032)
ÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, 🏿 97.17.66; Dr de Watteville, 🗸 97.11.67	SUNGEBUL (USL)
ÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, Ø 97.17.66; Dr de Watteville, Ø 97.11.67 ÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, Ø 97.24.24	TRAMELAN (032)
IÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, © 97.17.66; Dr de Watteville, © 97.11.67 IÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, © 97.24.24 HARMACIES: H. Schneeberger, © 97.42.48; J. von der Weid, © 97.40.30 IÉDECINS: Dr Graden, © 97.51.51; Dr Meyer, © 97.40.28; Dr Geering, © 97.45.97.	
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, Ø 97.17.66; Dr de Watteville, Ø 97.11.67 MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, Ø 97.24.24 PHARMACIES: H. Schneeberger, Ø 97.42.48; J. von der Weid, Ø 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, Ø 97.51.51; Dr Meyer, Ø 97.40.28; Dr Geering, Ø 97.45.97. PHARMACIES: des Franches-Montagnes, Ø 51.12.03	TRAMELAN (032) SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, Ø 97.17.66; Dr de Watteville, Ø 97.11.67 MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, Ø 97.24.24 PHARMACIES: H. Schneeberger, Ø 97.42.48; J. von der Weid, Ø 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, Ø 97.51.51; Dr Meyer, Ø 97.40.28; Dr Geering, Ø 97.45.97. PHARMACIES: des Franches-Montagnes, Ø 51.12.03	
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, © 97.17.66; Dr de Watteville, © 97.11.67 MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, © 97.24.24 PHARMACIES: H. Schneeberger, © 97.42.48; J. von der Weid, © 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, © 97.51.51; Dr Meyer, © 97.40.28; Dr Geering, © 97.45.97. PHARMACIES: des Franches-Montagnes, © 51.12.03 MÖPITAL: © 51.13.01.	
IÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ♥ 97.17.66; Dr de Watteville, ♥ 97.11.67 IÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ♥ 97.24.24 HARMACIES: H. Schneeberger, ♥ 97.42.48; J. von der Weid, ♥ 97.40.30 IÉDECINS: Dr Graden, ♥ 97.51.51; Dr Meyer, ♥ 97.40.28; Dr Geering, ♥ 97.45.97. HARMACIES: des Franches-Montagnes, ♥ 51.12.03 ÖPITAL: ♥ 51.13.01. MBULANCE: ♥ 51.22.44 IÉDECINS: Dr Rossel, ♥ 51.12.84; Dr Meyrat ♥ 51.22.33; Dr Anker, ♥ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)

DE LA VILLE in und uncrident is 14 to 0.0 at 18 h 0.0, smortd 10 h 12 h, and 20 b 25 JUNES IN A. Callers 15 b 10 d 18 h 0.0 at 18 h 0.0 at 18 h 0.0 at 18 h 10 at 18 h 0.0 at 18 h 10 at 18	DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h- 12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DE LA VILLEZ I Lundi's-wordool 14 h 30 a 18 h 30, samed 10 h 8 12 h. LUDOTHEQUE: Chet-Valliant S7, lundi-mandi-paud-wordood 15 h 30 a 17 h 30, samed 9 h 8 in 17 h 30 a 17 h 30 a 18 h 30	CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
PUBLICUE ET UNIVERSITAIRE; Collège latin. Part du lond d'aude land à wended de 10 h. RECHATE.	DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: MACalame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	
PAYSAN ET ARTICANAL intérior prepar priprius, destates A-processors nons ders la boix. a relaciones de trabellos et de trabellos de trabellos permier dinarce de 1928 de 1929	PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
ser Galauset les loste en lavellona en en bandereaux, juaya' sur 26.2.95. Mencredi, samenti, dimanche, 14- T., Destellities un year la germini dimanche du mois. The properties of the propertie		
public de la partir de la région. Les dimanches du mois 13 à 90-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peintrue neuchâteloise et suites, cabinet de la contraire.) De mond à dimanche de 14 h à 17 h. 628 Biennale des Anis des ests. Juaqu'à ur provinces. De mond à dimanche de 14 h à 17 h. 628 Biennale des Anis des ests. Juaqu'à ur provinces. De mond à dimanche de 14 h à 17 h. 628 Biennale des Anis des ests. Juaqu'à ur provinces. De monde de 14 h à 17 h. 628 Biennale des Anis des ests. Juaqu'à ur de 18 p. 19 p.	PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jsuqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux – Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier –, collection Junod – Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine –, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
setampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 26 8 Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 avoir (CARCAGERIC CARTER (CARTER A) (CART	RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
our. Neites sur demande, № 038/53 40 77. CANTONAL D'ARCHEOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magalathama, objets da la Tine, archéologie classique et pérhistorique européenne. Marcheologie permanents (sur control de la Tine, archéologie classique et pérhistorique européenne. Marcheologie permanents (sur control de la Tine, archéologie classique et pérhistorique européenne. Marcheologie permanentes (marcheologie de section historique, March-dimanche 10 1-17 h. jiusud entrée libre. P-L. Bouwier, peinture, jusqu'au 71.96. DE TENINOGRAPIE. Collections permanentes (marmiféres, oiseaux, poissons, diore-ville, March-dimanche 10-17 h. pur de la control de l	DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, © 039/31 89 89.	LE LOCLE
magdaleines, objets de la Têne, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardimench 14-17 DHS (ORDE Coutre départements : the plastiques (reuterhalités, suissas et treimpende par le principal de la control de la cont	MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande,	CERNIER
TRAVERS MINES D'ASPHALTE DE L'A PRESTA. Dimanche 14 h-18 h. MINES D'ASPHALTE DE L'A PRESTA. Dimanche 19 jours fériés, visite à 14 h. Groupes: insistes toute l'année sur rendez-vous. Renseignements & 038/63 30 10. MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi. E NORMONT GALERIES JC. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, usqu'au 13.1. SONIA WIRTH-GENZONI. De L'Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. D. LUB 44, Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. SONIA WIRTH-GENZONI. De L'Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. D. LUB 44, Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi. 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 16-120 h. et volume 16-12 h et 14-12 h et 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. SONIA WIRTH-GENZONI. De L'Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. D. LIA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 16-12 h	CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardidimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. PE. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, © 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: insites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements & 038/63 30 10. MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi. CALERIES JC. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, usqu'au 13.1. DU MANOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplatenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h et 14-20 h 30 vendredi 10-12 h et 14-12 h 30, samedi 10 h-12 h et 14-20 h 30 vendredi 10-12 h et 14-17 h. Proyers HANDICAP. Francin oriero, gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-vendredi 14-18 h. Groupe 10-12 h. La RESIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h et 14-17 h. dimanche 15-18 h. D. CLUB L'EST. «La main oriero, gravure, jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. La SAGNE DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h. dimanche 15-18 h. S. D. CLUB L'EST. «La manche 14-18 h. S. D. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h. dimanche 15-18 h. S. D. S. D. Club L'EST. «La manche 14-18 h. S. D. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14-18 h. S. D.	DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Obiets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
GALERIES JC. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, pusoru au 13.1 bul ANA MOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. SONIA WRITH-GENZONI. De L Schwob à Cha. L'Epitatenie. Lundi-samedi 14-18 h. CIUB 44. Maurice, Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. Prover HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. Prover HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. La RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. et 14-17 h. dimanche 14-18 h. Superior 10-12 h. La RESIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h. et 14-17 h. dimanche 14-18 h. Samedi 10-12 h. et 14-17 h. dimanche 14-18 h. Samedi 10-12 h. et 14-17 h. dimanche 14-18 h. Samedi 10-12 h. et 14-17 h. dimanche 14-18 h. Samedi 14-17 h. AMISI DES ARTS. Gérald Comtesses, peinture, jusqu'au 21-12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. AMISI DES ARTS. Gérald Comtesses, peinture, jusqu'au 21-12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. AMISI DES ARTS. Gérald Comtesses, peinture, jusqu'au 21-12. Mercredi-dimanche 14-18 h. Samedi 14-17 h. AMISI DES ARTS. Gérald Comtesses, peinture, jusqu'au 22-12. Mercredi-dimanche 14-18 h. Samedi 14-17 h. Samedi 14-18 h. Same	MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements Ø 038/63 30 10.	TRAVERS
JC. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, pisuova ai 13.1 issuova ai 14.1 issuova	MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h- 12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. LA SAGNE DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, sa- medi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, sa- medi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huites-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30- B h 30, dimanche 15-17 h 30. ENTITE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi 3 samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h, AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h - 12 h et 14-17 h, sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h, TOMPART ONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. TOMPART ONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. TOMPART ONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. HAUTERIVE COI. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coi, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12. PESEUX LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12. JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h. CHATEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardi- samedi 8-22 h, dimanche 8-18 h. NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. AUVERNIER BEVAIX L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.1.9. Mercredi-ilundi 15-18 h 30. BOLE CCHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.1.9. Lundi-dimanche 10-21 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12	JC. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, jusqu'au 13.1.	
LE FOYER. Photographies eSentinelless, jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. LA SAGNE DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU, Roland Collingh, builes-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30- 18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. ARGONET. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARGONET. Braderie de 14 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jaqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MPJ ART CONTENDAM. Joel Duccrory, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. POYER HANDICAP. Jean Am, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. ARCANEZ. MART CONTENDAM. Joel Duccrory, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. ARCINET Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. ARTESIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12. CORTAILLOD JONAS, Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h. CORTAILLOD PETIT-CORTAILLOD	DU MANOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, sanedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DID PEYROU. Roland Collidar, chulles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 11.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1, Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 1, Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. HAUTERIVE COT. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Cot, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12. PESEUX CORTAILLOD JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h. CORTAILLOD JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h. CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardi-samedi 8-22 h, dimanche 8-18 h. NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. AUVERNIER TRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h -20 h, Stella Challandes, peinture, jusqu'au 31.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30. BÖLE CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.196. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardi-dimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h.	SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	
COT. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coï, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12. LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12. CORTAILLOD JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h. CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardisamedi 8-22 h, dimanche 8-18 h. NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. AUVERNIER TRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h-20 h, Stella Challandes, peinture, jusqu'au 10.12. L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30. BÔLE CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h. MOTIERS NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	LE LOCLE
CORTAILLOD JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h. CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardisamedi 8-22 h, dimanche 8-18 h. NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. AUVERNIER TRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h-20 h, Stella Challandes, peinture, jusqu'au 10.12. L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30. BÔLE CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h. MOTIERS NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h.	LE LOCLE LA SAGNE
JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h. CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardisamedi 8-22 h, dimanche 8-18 h. NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. AUVERNIER TRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h-20 h, Stella Challandes, peinture, jusqu'au 10.12. L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30. BÔLE CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h. NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12. MODS ARTS CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 16.12. Mercredi-dimanche 14-18 h.	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardisamedi 8-22 h, dimanche 8-18 h. NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. AUVERNIER TRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h-20 h, Stella Challandes, peinture, jusqu'au 10.12. L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30. CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h. MÔTIERS NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-17 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. EOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h, sinqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE
AUVERNIER RININARA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. AUVERNIER RIRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h-20 h, Stella Challandes, peinture, jusqu'au 10.12. L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30. BÔLE CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h. MÔTIERS NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-21 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mercredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. 2016. Marquerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 14.12.	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD
TRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h-20 h, Stella Challandes, Deinture, jusqu'au 10.12. L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30. BÔLE CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h. MÔTIERS NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L' Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 71.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. COĬ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coï, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12. LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12.	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD
CHÂTEAU. Beba, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h. NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DITESHEIM. Fred Deux dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DITESHEIM. Sendre de de de dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-di-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Paul Borloz, peinture, jusqu'au 15.12. HOMB CLOS-BROCHET. Broderie d'art, poterie, crèches de Noël,	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD PETIT-CORTAILLOD
CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h. NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 71.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12.	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD PETIT-CORTAILLOD VAUMARCUS AUVERNIER
NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h. CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 71.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 12 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 21.12. Mercredi-dimanche 14-18 h, samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 21.12. Mercredi-dimanche 14-18 h, Samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h, Samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h, Samedi 14-17 h. CHATERUM. Alain Faurod, sculpture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. 2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-diman	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD PETIT-CORTAILLOD VAUMARCUS AUVERNIER BEVAIX
CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardidimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L' Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. BCOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHATEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHATEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-di-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 31.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 31.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 32.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 16-19. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. COI. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coi, reliefs peints, gravures, jus	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD PETIT-CORTAILLOD VAUMARCUS AUVERNIER BEVAIX BÔLE
dimanche 14 h-18 h. MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h. SOULCE	SONIA WIRTH-GENZONI. De L' Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. Ecole CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-di-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Paul Borloz, peinture, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 1	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD PETIT-CORTAILLOD VAUMARCUS AUVERNIER BEVAIX BÔLE MÔTIERS
	SONIA WIRTH-GENZONI. Ďe L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. POYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. POYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHATEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. ARGANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 21.12. Mercredi-dimanche 14-18 h, 50/2E h 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15-12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15-12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 16-12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. COI. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coi,	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD PETIT-CORTAILLOD VAUMARCUS AUVERNIER BEVAIX BÔLE MÔTIERS LA NEUVEVILLE
PAUL BOVÉE, Laurent Boillat, jusqu'au 17.12, Vendredi-dimanche 15-19 h. DELÉMONT	SONIA WIRTH-GENZONI. Ďe L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 71.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h- 12 h. LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h- 12 h. LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h. DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, sa- medi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30- 18 h 30. dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaquerod et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joel Ducorroy, jusqu'au 21.2. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. 2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 21.2. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. 2016. Marguerite Saegesser, peinture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 30.12. LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14-12. JONAS. Annie Lacour,	LE LOCLE LA SAGNE NEUCHÂTEL HAUTERIVE PESEUX CORTAILLOD PETIT-CORTAILLOD VAUMARCUS AUVERNIER BEVAIX BÔLE MÔTIERS LA NEUVEVILLE

Infraction à la LCR dans le canton de Neuchâtel

Près de 350 dossiers examinés

dents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 327 dossiers par le Service cantonal des automobiles et de la navigation durant la période du mois d'octobre 1995.

Des mesures administratives ont été notifées durant cette même période, soit: 54 avertissements: 55 avertissements sévères; 7 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont: 1 pour ivresse au guidon; 5 pour modification du véhicule; 1 pour inattention et accident; 3 interdictions de conduire en Suisse à l'égard d'étrangers; 136 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une pérode d'un mois: 5 pour perte de maîtrise et accident; 3 pour dépassement de la vitesse prescrite; 1 pour inobservation de la priorité et accident, antécédents; 2 pour inobservation de la priorité de droite et accident, antécédents.

Pour une période de deux mois: 4 pour ivresse au volant; 1 pour grave perte de maîtrise et accident; I pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour perte de maîtrise et accident, soustraction à prise de sang; 1 pour avoir obliqué à gauche avec un tracteur sans manifester son intention, accident.

Pour une période de trois mois: 4 pour ivresse au volant; 2 pour ivresse au volant et accident: 1 pour perte de maîtrise et accident, soustraction à prise de sang, antécédents; 2 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et

Pour une période de six mois: 3 pour ivresse au volant, antécé-

Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, réci-

Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.

Pour une période indéterminée: 3 pour toxicomanie.

DISTRICT **DE BOUDRY**

Pour une période d'un mois: 4 pour dépassement de la vitesse prescrite; 3 pour inobservation d'un signal «stop» et accident; 1 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et acci-

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant; 1 pour grave perte de maîtrise et accident; I pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour perte de maîtrise et accident, antécédents; 1 pour avoir renversé un piéton sur un passage de sé-

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour ivresse au volant et accident. Pour une période de six mois: 1 pour ivresse au volant, antécé-

Pour une période de douze mois: 3 pour ivresse au volant, réci-

DISTRICT **DU VAL-DE-TRAVERS**

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; I pour dépassement de la vitesse prescrite.

Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour dépassement intempestif et mise en danger des usagers.

Pour une période de trois mois: 1 pour grave perte de maîtrise et

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 4 pour perte de maîtrise et accident; I pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et accident.

Pour une période de deux mois: 2 pour grave perte de maîtrise et accident; 2 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; pour avoir circulé à gauche dans un virage et accident avec un permis d'élève; 1 pour perte de maîtrise et soustraction à prise de sang.

Pour une période de trois mois: 1 pour dépassement très élevé de a vitesse prescrite.

Pour une période de cinq mois: 1 pour ivresse grave au colant et accident.

Pour une période de six mois: 1 vitesse excessive et accident.

Pour une période de douze mois: pour ivresse au volant, réci-

Pour une période de treize mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.

DISTRICT **DU LOCLE**

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident; 2 pour dépassement de la vitesse prescrite; 2 pour inobservation de la priorité à un piéton sur un passage de sécurité.

Les infractions ainsi que les accident; 1 pour soustraction à prise Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant; 2 pour ivresse au volant et accident; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; 1 pour avoir transporté du haschisch au moyen d'une voiture, antécé-

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse au volant, antécé-

Pour une période de six mois: 1 pour ivresse grave au volant, antécédents; 2 pour avoir circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents.

Pour une période de treize mois: 2 pour ivresse au volant, réci-

DISTRICT **DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident; 6 pour dépassement de la vitesse prescrite; 2 pour inobservation de la priorité à un piéton sur un passage de sécurité; 2 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et accident; 1 pour inobservation de la priorité de droite et avoir quitté les lieux.

Pour une période de deux mois: 1 pour grave perte de maîtrise et accident; 3 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; 1 pour dépassement intempestif et accident, antécédents.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour ivresse au volant et accident; 1 pour grave perte de maîtrise et accident, soustraction à prise de sang; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; 2 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur; 1 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et accident, antécédents.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse au volant et acci-

Pour une période de six mois: 1 pour ivresse au volant et accident, antécédents; 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève et accident, antécédents.

Pour une période de sept mois: 1 pour ivresse au volant, antécé-

Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, réci-

Pour une période de quatorze mois: 2 pour ivresse grave au volant, récidive.

CARNET DE DEUIL

Saignelégier

que, Marie-Louise Taillard-Romério est décédée après quelques jours d'hospitalisation. Elle était dans sa 90e année. La défunte a effectué sa scolarité à Saignelégier, son village natal. Jusqu'à son mariage avec Marcel Taillard, elle a travaillé à La Chaux-de-Fonds. Le couple qui n'a pas eu d'enfant, a construit une maison à Jolimont. Les deux époux ont travaillé dans les entreprises horlogères des Balanciers Réunis, puis des Assortiments Réunis.

Mme Taillard qui était veuve depuis 1989 aimait les promenades en forêt et la recherche des champignons. Elle était appréciée pour ses nombreuses qualités.

Né aux Breuleux, il avait effectué un apprentissage de monteur en chauffage et d'installateur sanitaire. C'était un ouvrier habile et consciencieux qui ont affirmé que des casseurs à Fleurier au tél. (038) 61 10 21. comptait de nombreux amis.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds @ (039) 210 210 Rédaction @ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)

Régie des annonces: **Publicitas**

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum Secrétariat nuit: Michel Déruns, Irène Brossard,

La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja, Pierre-François Besson, Christiane Meroni

A Berne: François Nussbaum Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni

Rédacteur en chef: Gil Baillod

Secrétaire général: Roland Graf

André Koller, Mehdi Cherif

Monde et Suisse: Daniel Droz



La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410 Le Locie © (039) 311 442

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin Val-de-Ruz: Philippe Chopard

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano Canton du Jura: Michel Gogniat Jura Bernois: Dominique Eggler, Nicolas Chiesa Sport: Jean-Francois Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck

Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley Dessinateurs: Elzingre, Tony

FONTAINEMELON

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Ses enfants:

Rédaction:

Pierrette et Raphaël Marchon-Nicolet, au Québec;

Gilbert et Marie-Madeleine Nicolet-Zumbach, aux Brenets:

Anne-Marie et Jean-Pierre Jeanneret-Nicolet, au Prévoux;

Janine Nicolet-Zanon et Jacques-André Choffet, au Quartier;

Ses petits-enfants:

Jean-Philippe et Claudia, Christian et Anouk, Anne-Claude et Olivier:

Carole et Georges, Olivier et Stéphanie;

Sébastien et Sabrine, Valentine et Richard:

Céline:

Ses arrière-petits-enfants;

Camille, Noé, Tristan, Nina, Jeanne, Jonas, Coline, Alice, Vincent, Mathilde;

Les descendants de feu Hermann Nicolet-Hügli;

Les descendants de feu Charles Nicolet-Perret.

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile NICOLET

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé paisiblement à leur tendre affection, dans sa 88e année.

FONTAINEMELON, le 5 décembre 1995.

Le culte sera célébré le jeudi 7 décembre, à 10 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivi de l'incinération.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Pierre Jeanneret 2413 Le Prévoux.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser aux Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-718085

NEUCHÂTEL

Seigneur, tu laisses maintenant ton serviteur aller en paix, selon ta parole.

Luc 2:29

Monsieur et Madame Willy et Christiane Bregnard-Pellaton, à Bôle;

Monsieur Pascal Bregnard, à Ecublens;

Mademoiselle Sandrine Bregnard et son ami Monsieur Pedro Espinoza, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne BREGNARD née ROUILLER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens, dans sa 90e année.

2003 NEUCHÂTEL, le 1er décembre 1995.

Philippe-Suchard 16.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Prairie 1, 2014 Bôle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE REPONSE En marge d'un défilé De nombreux citoyens de Ge- s'étaient infiltrés!! La prépara-

nève et de Romandie se sont posés la question: Pourquoi un défilé militaire à

Genève? Dans l'ensemble c'est que la troupe engagée est composée de

deux unités genevoises, le régi-

ment territorial 14 et le régiment d'infanterie 3. Ces formations issues de la réorganisation d'armée 95 et destinées à être engagées en cas de crise, en priorité pour la sauvegarde des conditions d'existence de la population genevoise, il

soldats. Un défilé permet aussi: -d'affirmer la force tranquille de l'armée suisse, issue du

était donc naturel que la popula-

tion fasse connaissance de ses

peuple et pour le peuple. Le défilé est aussi l'occasion d'informer la population puisque c'est encore son armée, cela permet aussi de juger les réactions des citoyens.

Donc il ne s'agissait pas d'une provocation.

Les organisateurs et exécutants des lamentables exhibitions du samedi 18 novembre écoulé ainsi que celle d'après le

défilé, qui selon les responsables

tion et l'exécution des actes de destruction ont démontré clairement qu'il s'agissait d'une action préméditée, c'est la raison pour laquelle un groupement créé mercredi soir demandant la levée des inculpations. C'est la preuve qu'il s'agissait de petits copains.

Pour terminer en beauté, un cortège bien discipliné pour donner l'illusion que le GSsA n'est composé que d'anges. Mais «qui sème le vent récolte la

> Albert Graüb La Chaux-de-Fonds

TÉMOINS

Fleurier

tempête.»

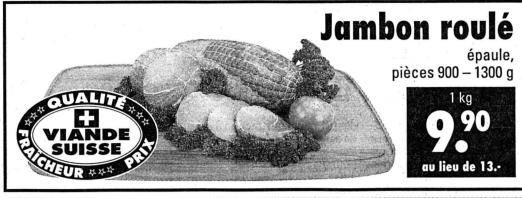
Le conducteur de la voiture Mercedes blanche qui, en effectuant une marche arrière sur le parking au nord du magasin Coop de Fleurier, le mardi 5 décembre 1995 vers 15 h 15, a endommagé une voiture régulièrement stationnée sur ce parc, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale

Victime d'un accident cardia-

Les Breuleux

Parents et amis ont rendu un dernier hommage hier à Jacques Pelletier, décédé à l'âge de 37 ans. Son décès subit a vivement ému la population. M. Pelletier était très éprouvé par une longue période de chômage.





Jeudi 7 décembre 1995 **OUVERT JUSQU'À 22H00**



cou ou maigre Steaks de cheval

NOUVEAU À JUMBO

au lieu de 25.-

Bouilli



au lieu de 16.-

Saucisson vaudois

1 kg au lieu de 15.-

au lieu de 15.-







2,5 kg de cacahuètes Fraîchement grillées

> 2,5 kg 50

Yogourt familial EMMI

Divers arômes



au lieu de 1.70

4 litres de lait entier ou drink UHT 76'12300'00118'7



5 plaques de beurre de cuisine 76'10128'73910'7 av liev de 14.75



4 brioches au chocolat SCHOOLY'S

32'65510'10014'6

au lieu de 2.65

2 litres d'huile DORINA ou SAIS Idéal

> 2 x 1 litre 7 90 av liev de 10.20



av liev de 7.90

6 bouteilles de **BEAUJOLAIS** 76'11026'32017'6

carton 6 x 75 cl



2 paquets de riz UNCLE BEN'S

2 x 900 g ou riz «10 minutes» Uncle Beris 2 x 700 g Uncle Bens 1087

av liev de 6.80



BEAUJOLA

BEAUJOLAIS

6 bouteilles de FENDANT DU VA



Filets de cabillaud





Truites entières

29

TÉLÉVISION

à Louis Malle

De Léon Zitrone

Léon Zitrone, 81 ans, est

mort presque en même temps que Louis Malle, ci-

néaste, 63 ans. Le premier

était commentateur de télé-

vision, connu surtout pour

son plaisir à suivre des courses de chevaux et ma-

riages ou enterrements de

grands de ce monde qui

trouvaient en lui un parfait admirateur manipulant à la

perfection notre langue et son imparfait du subjonctif.

Il fut grande vedette du pe-

tit écran, dans un rôle de

Louis Malle a survolé avec bonheur de multiples

genres, de la documenta-

tion à la fiction, des préoc-

cupations de bourgeoises

désenchantées aux pro-

blèmes politiques en pas-

sant par le polar divertissant

et l'expérience la plus folle

(«Zazie dans le métro»). Il

fut un grand cinéaste du

grand écran, dans un rôle

Une chaîne française gé-

néraliste a consacré vingt-

cinq minutes de son princi-

pal journal du soir à la dis-

parition de Zitrone et six à

celle de Malle. Dans la

presse écrite, on aura consacré plus de place à Zi-

trone qu'à Malle, sauf dans

«Le Monde» – parmi ceux

Mais il y a plus de vrai

plaisir à revoir «Ascenseur

pour l'échafaud» qu'à sui-

vre des extraits d'un royal

mariage. Seulement voilà,

entre un commentateur

écouté par des millions de téléspectateurs et un ci-

néaste suivi dans le monde entier par moins de spectateurs, la TV et une partie de la presse choisissent... l'audimate! Et avec Zitrone, la TV se rend hommage à elle-

même, à ses «vedettes»...

faire-valoir!

de créateur.

que je suis.



Cinéma: «Pocahontas», de Mike Gabriel et Eric Goldberg

Un Disney pour Noël

Comme dans beaucoup d'entreprises, chaque Noël, les productions Walt Disney offrent à leur cher public européen un cadeau richement emballé: la nouvelle réalisation de ses studios d'animation. Mais ces dernières années. une fois ouvert, le cadeau s'avère de plus en plus déce-Et **Pocahontas** n'échappe pas à cette ten-

De surcroît, le film nous arrive des Etats-Unis entaché d'une drôle de polémique: l'image donnée des Indiens d'Amérique, dans ce film, appartient à la pire des traditions hollywoodiennes; et malgré un propos «écolo-humaniste» politiquement (très) correct, Pocahontas rappelle à l'évidence l'imagerie bienveillante (et déculpabilisante) de l'Amérique blanche sur ses anciennes victimes «rouges».

L'histoire de Pocahontas est un véritable mythe fondateur aux Etats-Unis. En 1607, John Smith, un «colon» fraîchement débarqué sur le Nouveau Monde, tombe amoureux de Pocahontas, une jeune Indienne de la tribu Powhatan. Cet amour sincère est bien sûr réprouvé par leurs pairs... au point de provoquer de sanglants



«Pocahontas» n'est pas un nouveau chef-d'œuvre Une production trop niaise pour mettre en valeur le dessin.

affrontements entre les deux communautés.

Deux particularités différencient ce film des précédentes productions Disney: d'une part, les personnages «humains» sont traités avec grand souci de réalisme; de l'autre, l'histoire ne se finit pas (très) bien (mais, rassurez-vous, les massacres auront lieu hors-champ...).

Ces «nouveautés» ne suffisent pas à faire de Pocahontas un

nouveau chef-d'œuvre du dessin animé à la manière de Blanche-Neige ou Dumbo... Une nouvelle fois, ici, seuls les méchants sont sympathiques (c'est-à-dire appartiennent à la véritable essence, caricaturale et paroxystique, du dessin animé). Les autres personnages, comme le récit dans son ensemble, ressemblent à la plus niaise des productions «réalistes» américaines... et le dessin y perd tout son sens.

Déjà, on pouvait préférer La belle et la bête de Cocteau à son adaptation disneyenne. Ici, laissez-moi préférer à Pocahontas un vieux chef-d'œuvre méconnu de Tex Avery, Johnny Smith and Poker-Huntas, réalisé en 1938. La même histoire (enfin presque...) y est racontée en à peine six minutes, de façon beaucoup plus drôle – et bien moins moraliste. (Cinéma Eden)

Médecins et pharmaciens aux Etats-Unis

Trop nombreux!

Les Etats-Unis ont trop de médecins, d'infirmières et de pharmaciens, selon un comité privé des professions de santé qui recommande la fermeture d'une partie des écoles assurant leur forma-

Une commission préco-nise une réduction de 20% à 25% des étudiants admis en première année dans les 141 facultés de médecine du pays d'ici l'an 2005. Leurs effectifs seraient ramenés de 17.500 à 13.000 ou 14.000. Elle recommande également la sup-pression de 10% à 20% des 1470 programmes de forma-tion des infirmières et de 20% à 25% des 75 écoles de pharmacie. Enfin, elle conseille de limiter le nombre des offres de stages proposés aux internes de troisième cy-

De plus, la commission soutient que les services d'immigration devraient renforcer leur contrôle afin de s'assurer que les étrangers retournent bien dans leur pays d'origine une fois leur stage accompli.

Jordan Cohen, président de l'Association des universités médicales américaines, critique néanmoins ce rapport, arguant qu'il serait imprudent «de démanteler le meilleur système d'enseigne-ment médical du monde».

Des Egyptiens aux Lumières et aux Encyclopédistes

L'histoire du chat (1)

L'homme a mis longtemps avant de l'Ailouros, terme désignant le de s'intéresser systématiquement au destin des animaux en général, et du chat en particulier.

Si les Egyptiens ont vénéré le chat, c'est surtout grâce aux textes religieux que nous savons l'importance du chat-lumière sauveur du dieu solaire Ra dans la mythologie pharaonique. En revanche, l'existence du culte de la déessechatte Bastet est attestée par des textes grecs et latins: les Histoires d'Hérodote (484-420 av. J.C.) éclairent sur la vie quotidienne des chats sacrés et les rapports des Egyptiens avec l'animal tutélaire de la déesse de Bubastis. Certains passages de la bibliothèque historique de Diodore de Sicile (1er siècle av. J.-C.) apportent des indications complémentaires sur l'attachement du peuple égyptien à l'égard du chat, et le trafic dont

Solution du numéro 721:

chat domestique en Grèce.

Aristote décrit notamment l'accouplement et l'instinct de prédateur du félin venu d'Egypte et qui commence à remplacer dans son pays divers mustelidés comme la belette. Plutarque (49-125), dans l'Intelligence des Animaux, fait allusion au chat, de même que Pline l'Ancien (23-79) qui décrit vraisemblablement le chat sauvage (felis silvestris) dans son histoire naturelle. Sur l'évolution étymologique du mot désignant le chat domestique, du latin classique au bas latin médieval (Faelis devenant mystérieusement cattus), Palladius (IVe siècle) dans De Agricultura, puis Isidore de Séville (570-636), auteur des étymologies, apportent des éclaircisse-

De l'obscurantisme aux lul'animal fut l'objet entre l'Egypte, la Phénicie, la Grèce et Rome. C'est au philosophe Aristote (284-322 av. J.-C.) que l'on doit, dans l'histoire des animaux, les premières observations relatives à la minimal fut l'objet entre l'Egypte, la textes médiévaux, c'est en general sous un jour peu avantageux. Les coutumes religieuses le mentionnent parfois, tandis que les bestiaires des XIIe et XIIIe siècles l'imporent presque totalement, à mières, si le chat apparaît dans les

l'exception de celui de Sainte Hildegarde de Bingen (1098 - 1179), le Livre de subtilités des créatures

Il faut attendre le siècle des Lumières pour voir le chat trouver ses premiers biographes. C'est Antoine Furetière (1619-1688) qui lui consacre un article de son dictionnaire universel (1690-posthume), puis Montesquieu (1689-1755) évoquant le chat et le monde musulman dans les Lettres persanes (1721), et surtout Francois-Augustin Paradis de Moncrif (1687-1770), qui consacre un ouvrage complet à l'animal, Histoire des Chats (1727). Plus tard, l'encyclopédie (1751) publiée sous la direction de Diderot et d'Alembert est étrangement teintée d'obscurantisme à l'article «chat», mais elle répertorie proverbes et dictons liés à l'animal. Quant au tome XI de l'Histoire Naturelle (1758) de Buffon (1707-1788) consacré au félin domestique, il est devenu pour la posterité un morceau d'anthologie en ce qui concerne l'ailurophobie.

Langage

Poule ou pool?

Frédéric MAIRÉ

Une épreuve où chaque joueur individuel ou équipe rencontre successivement chacun des ad-versaires par un système d'élimination s'appelle une poule. Oui mais, ne serait-ce pas plutôt une

L'origine de cette expression est obscure, mais elle témoigne de la grande volatilité de certains mots, qui passent d'une langue à l'autre, et dont les sens s'entrechoquent parfois.

Au XVIIe siècle, une poule désigne l'argent misé dans un jeu. Le mot se spécialise ensuite au billard (1832), puis au turf (1856). Le sens vient-il d'une métaphore de *poule* (animal), par allusion au pondoir où plusieurs poules viennent déposer leurs œufs? C'est possible. Ce qui est sûr en revanche, c'est que par métonymie, le sens de poule passe de l'enjeu de la partie à la partie elle-même, voire à un ensemble de parties. C'est là que notre poule entre en collision avec le pool anglais «équipe».

Mais le mot pool, d'où vientil? C'est probablement notre poule du XVIIe «mise, enjeu» qui passe dans la langue anglaise. Ensuite, le mot évolue dans un sens économique et il désigne à la fin du XIXe siècle les fonds communs d'un groupe de contributeurs. De là son sens d'«entente, combinaison», qui est à l'origine du pool angloaméricain «entente entre différents producteurs pour organiser et contrôler un marché», qui apparaît d'abord dans le contexte des chemins de fer (1875). C'est ce *pool* qui repasse au français (1887) et qui, par extension, s'utilise pour «équipe» (un pool de secrétaires, par exemple), et qui a tendance à se substituer au poule sportif, au grand dam des puristes.

Poule et pool: deux formes d'écriture pour un mot qui est finalement entre deux langues!

Marinette MATTHEY

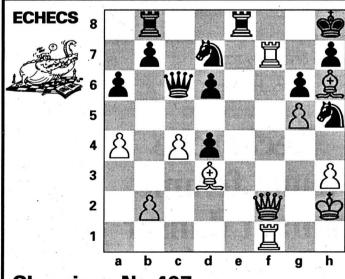
Source: «Robert historique»

MOTS-CROISÉS No 722 2 3 Solution dans la prochaine édition

Horizontalement: 1. On le montre d'autant plus volontiers qu'il est bon... 2. Fébrifuge - Aplanit. 3. Affiche décorative. 4. La mer, pour eux, c'est encore loin! Grand vase à boire. 5. Tique - La moitié du rajah. 6. Saisi du regard - Désert de pierres. 7. Racine à faire vomir - A moitié. 8. Possédés - Grand Prix. 9. Au début d'une série sans fin - Résidentes de basse-cour - Conjonction, 10, Poisson Verticalement: 1. Un qui n'en fait qu'à ses quatre volontés. 2. On les réunit pour

le meilleur et pour le pire - Châtié. 3. Pâtés. 4. Dans les meilleurs délais -Genre de hibou - Signe de surprise. 5. Espace en mer - Bénéfice monétaire. 6. Facteur sanguin - On ne manque pas d'énergie quand on en a... 7. Infinitif - Dieu guerrier - Sigle pour canton alémanique. 8. Cruelles boucheries. 9. Difficile de faire mieux que lui - Tour dans l'espace - Valeur. 10. Galeries avec monticules.

Horizontalement: 1. Flemmarder. 2. Toupie. 3. Ut - Nerf - PS. 4. Ria - Se - Tri. 5. Nana - Série. 6. Irène -Tuer. 7. Mes - Ce - Cui. 8. Es - Solo - Rs. 9. Bilans. 10. Tramontane. Verticalement: 1. Fourniment. 2. Tiares. 3. Et - Anes - BA. 4. Mon - An - Sim. 5. Mues - Ecolo. 6. Après - Elan. 7. Rif - Et - Ont. 8. Dé - Truc



Chronique No 407

Déferiante ravageuse

Les Blancs au trait jouent l'offensive totale à grands moyens pour acculer le narque ennemi à sa triste fin. Les Noirs abondonnèrent sur le champ. Quel est le coup «destructeur» et sa suite matante? (Lobron-Hodgson, Groningue 1993). Fâcheuses erreurs, (cela devient une manie!) dans notre diagramme du mercredi 29 novembre, avec l'anticipation malvenue du coup gagnant. La tour blanche en f6 est en fait un fou et celle placée en h4, se trouve originellement en g4. C'est en se

déplaçant en h4, justement, qu'elle provoque un mat en quatre coups, selon l'en-Solution de la chronique No 406 1. Th4+! Cxh4 (forcé) 2. Dh5+ Dh6 3. Dxf7+ Dg7 4. Dxg7 mat.



Louis Malle Pendant le tournage de «Vanya 42e rue».

Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'un immeuble en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 8 décembre 1995 à 15 heures à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, deuxième étage.

Faillie: SI du Minaret SA en liquidation, rue Guillaume-Farel 11 à Neuchâtel. Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation de la part de copropriété à vendre

Parcelle 13035/E. Rue Fritz-Courvoisier (rue Fritz-Courvoisier 7) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 4e étage: 3 pièces de 141 m² et un galetas de 85 m² et une cave de

Estimations:

cadastrale (1989) de l'expert (1994): Fr. 385 000.-

Désignation de l'article de base:

Article 7246. Rue Fritz-Courvoisier (rue Fritz-Courvoisier 7) à La Chaux-de-Fonds. Bâtiment, places de 278 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 novembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE).

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. Ø 039/28 54 64 La Chaux-de-Fonds, le 29 novembre 1995.

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

VENTE D'UN IMMEUBLE EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 15 décembre 1995 à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e

Faillie: Immeuble Parc 77 SA, Fbg de l'Hôpital 19 à Neuchâtel.

Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel.

Cadastre de La Chaux-de-Fonds Désignation de la part de copropriété à vendre: Parcelle 13194/B: RUE DU PARC (Rue du Parc 77) à La Chaux-de-Fonds: appartement: s.sol, 3 pièces de

81 m². Estimations: cadastrale (1986)

Fr. 23600.-Fr. 75000.-

Désignation de l'article de base: Article 1863: RUE DU PARC à La Chaux-de-Fonds:

de l'expert (1995)

bâtiments, places-jardins de 722 m². Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et

du rapport de l'expert: 20 novembre 1995. Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre

du commerce. Il sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le pro-

noncé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chauxde-Fonds, avenue Léopold-Robert 10 Ø 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 20 novembre 1995.

OFFICE DES FAILLITES:

Le préposé, J.-P. Gailloud

Office des poursuites du Val-de-Ruz

VENTE D'UN APPARTEMENT AVEC GARAGE **EN PROPRIETE PAR ETAGES**

Date et lieu de l'enchère: le jeudi 11 janvier 1996 à 15 heures, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du tribunal.

Débiteurs: Voirol Claude-Alain, à Dombresson; Voirol Franziska, Cadastre de Dombresson

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 2185/F: à Dombresson (Grand-Rue 26), appartement duplex: 2e et 3e étage, 5½ pièces de 142 m² + 1 cave de 7 m². Parcelle 2193/O: à Dombresson (Grand-Rue 26), garage de

Estimations pour le tout: cadastrale (1995)

de l'expert

Fr. 260 500.-Fr. 306 000.-

Désignation de la parcelle de base: Parcelle 2172, bâtiments, places-jardins de 1245 m² au total. Vente requise par le créancier gagiste en ler rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 5 décembre 1995. Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte

de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les so-ciétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le pro-noncé définitif de l'adjudication. Visite: le 15 décembre 1995, de 14 h à 14 h 30.

La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

une cave de 3 m² et un galetas de 7 m².

39 m², une cave de 3 m² et un galetas de 6 m²

35 m², une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

Parcelle 2466. Bâtiments, places-jardins de 1678 m².

Dépôt des conditions de vente, des états des charges et du rap-

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil

(acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour es sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce.

Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. φ 039/28 54 64

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud

Désignation de la parcelle de base:

port de l'expert: le 13 novembre 1995.

La Chaux-de-Fonds, le 13 novembre 1995.

Estimations:

cadastrale (1986)

de l'expert (1995):

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 8 décembre 1995 à

10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à

Faillie: Synergic SA à Monthey. Délégation de l'Office des faillites de et à Monthey.

CADASTRE «LES ÉPLATURES

La Chaux-de-Fonds. Appartement: rez: une pièce de 39 m²,

Parcelle 4050/C. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: rez: une pièce de 34 m²,

Parcelle 4060/N. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à

La Chaux-de-Fonds. Appartement: 2e étage: une pièce de 39 m², une cave de 3 m² et un galetas de 7 m².

Parcelle 4064/R. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 2e étage: 4 pièces de 99 m², 2 caves de 5 et 3 m² et un galetas de 8 m².

Parcelle 4065/S. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à

La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de

Parcelle 4067/U. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de 35 m², une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

Parcelle 4068/V. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à

La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de

Désignation des parts de copropriété à vendre Parcelle 4048/A. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à

Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'appartements

en propriété par étages

Office des poursuites: Le préposé, M. Gonella

À VENDRE au Val-de-Ruz bien situé, en bon état

Immeuble locatif

Rendement 7%. Loyers modérés Nécessaire: Fr. 700000.de fonds propres

Faire offre sous chiffre R 28-35404 à Publicitas, case postale 1471 2001 Neuchâtel 1 28-35404

Idéal pour la famille ! A Cortébert. A louer dès le 1er mars 1996

Grand appartement de 4½ pièces Cuisine habitable, bains, WC séparés, cheminée, accès direct au jardin, garage, place de parc, grand local annexe en privé (idéal pour bricolage, fitness, etc.). Loyer: seul. Fr. 1250.- + 150.- charges.

Liegenschaften

Etude immobilière

Teilhaber Associé

Bienne

Jean-Claude Fatio

werner engelmann ag

Dufourstrasse 34

Tel. 032 41 08 85



LA CHAUX-DE-FONDS LES SAGITTAIRES

Magnifique 4 pces, 101 m². Terrasse 19 m².

Cheminée de salon. Garage. Mensualité: Fr. 1'534.- + ch.

3 pces dans les combles, 64 m², terrasse 13 m². Cheminée de salon. Garage.

Mensualité: Fr. 1'128.- + ch. §

Devenez propriétaire, c'est plus que jamais le moment !

Pourquoi chercher plus loin! HABITATIONS POUR TOUS 51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel Tél. 038 / 25 94 94

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: honorer, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 34

R	E	G	U	A	J	G	G	R	E	T	S	A	V	E
E	D	E	M	E	R	R	E	E	н	0	A	s	V	L
E	E	E	E	E	D	ı	A	R	н	U	М	ı	D	E
0	G	R	N	A	D	s	E	С	R	С	L	D	R	ı
E	G	U	0	R	С	ı	E.	L	В	0	N	U	s	E
F	E	L	0	R	L	0	0	A	С	С	N	A	L	F
E	R	В	U	G	U	L	N	С	L	A	R	Т	Т	E
ı	В	U	N	0	A	A	A	1	R	A	R	A	N	E
F	M	0	I.	S	s	G	E	М	Т	E	М	Р	A	N
E	0	D	Т	1	S	U	R	A	В	1	0	A	E	R
E	D	U	Т	E	G	J	P	U	E	R	Т	R	N	E
С	С	R	ı	R	·T	R	C	E	Т	N	ı	R	Т	Т
E	A	С	0	N	С	н	E	.1	R	1	V	S	E	s
R	A	I,	R	J	E	S	E	L	A	E	E	L	E	E
F	N	R	D	R	F	R	E	R	E	G	R	R	E	R

Aconit Alèse Amant **Amical** Artisan Astuce Aurore **Bordier** Briser Carpe

Conche

Droit

Durcir

Doublure

Empan Envie Etanche G

Ether Etude **Faciès** Fjord Fouine Frère Geste Gosier Gouge Grêle

Grenue

Groin

ldée Jauger Jugal Lambris M Lugubre Néant 0 Noble Olive

Grutier

Ombre

Onglier

Pataras Hululé Pataud Portier Humide Raide Remède Rester Rouge Supère Médiocre Taire

Titre Trébucher

Orgueil

roc-pa 276

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Les jambes raides, il se dirigea d'un pas vacillant vers la forme étendue sur le quai.

C'est une femme. Jeune. Des mèches roux foncé bouclaient autour de son visage. Petey pouvait jurer qu'elle était morte. Un collier était tordu dans les chairs du cou. Elle portait un chemisier et un pantalon. Avec des chaussures dépareillées.

Le collier étincelait dans la lumière du crépuscule. De l'or. De l'or véritable. Petey se passa nerveusement la langue sur les lèvres. Rassemblant son courage à la pensée de toucher le cadavre de la jeune femme, il passa ses mains derrière son cou pour trouver le fermoir du collier. Ses doigts épais tâtonnèrent. Ils ne parvenaient pas à détacher le fermoir. Bon dieu, cette poupée était glacée!

Il ne voulait rien casser. Le collier était-il assez large pour passer par la tête? S'efforçant de ne pas regarder la gorge meurtrie et veinée de bleu, il tira sur la lourde chaîne.

Des taches de doigts maculaient le visage d'Erin lorsque Petey eut libéré le collier. Il le fourra dans sa poche. Les boucles d'oreilles. Elles valaient

du fric, elles aussi.

Fr. 293 500.-

(parcelles prénommées ensemble) Fr. 485 700.–

(parcelles prénommées ensemble)

Petev entendit dans le lointain le hurlement d'une sirène de police. apeuré, il se releva d'un bond, oubliant les boucles d'oreilles. Fallait pas qu'on le voie ici. Il n'avait plus qu'à ramasser ses affaires et se trouver un autre abri. Au moment où les flics découvriraient le cadavre, il leur suffirait de trouver Petey dans les parages pour qu'il soit cuit.

La conscience du danger dessoûla Petey. D'un pas trébuchant il regagna au plus vite sa cabane. Tout ce qu'il possédait tenait dans la couverture de l'armée. Son oreiller. Deux paires de chaussettes, un sous-vêtement. Une chemise de flanelle. Une assiette, une cuillière et une tasse. Des allumettes. Des mégots. Quelques vieux journaux pour les nuits froides.

Quinze minutes plus tard, Petey

s'était évanoui dans le monde des sans-abri. Mendier sur la Septième Avenue lui rapporta quatre dollars et trente-deux cents. Il les utilisa pour acheter du vin et un bretzel. Il connaissait un jeune type dans la cinquante-septième rue qui achetait des bijoux volés. Il donna à Petey vingtcinq dollars pour le collier.

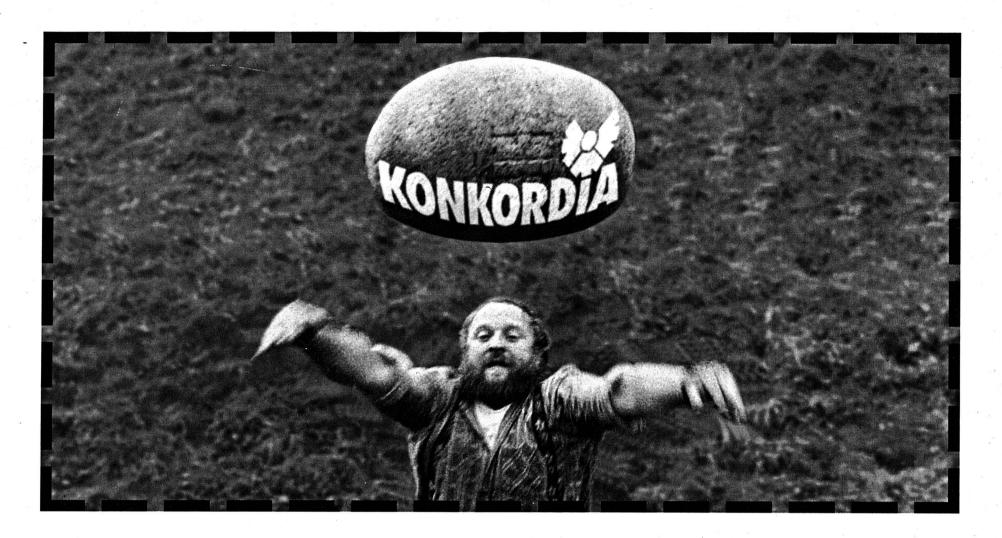
 De la bonne camelote, mec. Essaie d'en ramener encore comme ça.

A 22 heures, Petey dormait sur une grille de métro d'où s'échappait de l'air chaud et humide. A 23 heures, il sentit qu'on le secouait. Une voix sans agressivité disait:

- Viens, mon vieux. Il risque de faire vraiment froid cette nuit. On va t'emmener dans un endroit où tu pourras avoir un lit décent et un bon

(A suivre)

Toujours aux côtés des gens grâce à la force de nos prestations.



Nous sommes liés à la nature. Que vous recouvriez votre santé par l'homéopathie ou par d'autres méthodes alternatives de guérison — nous vous soutenons. Pour un avenir en sécurité.



25-44721/ROC

Branchezvous vite sur TXT <u>page 851.</u> Le marché des bonnes occasions. TXT 851.

0

IMMOBILIER A LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS Rue Fritz-Courvoisier 34e-f dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascen-4½ PIÈCES (98 m²) Fr. 1400.- plus charges 5½ PIÈCES (110 m²) Fr. 1630.- plus charges

5% PIÈCES (110 m²) Fr. 1680.- plus charges avec cheminée de salon.

Libres tout de suite ou à convenir. Pour tous renseignements: Régie F. Bernasconi & Cie Clos-de-Serrières 31

2003 Neuchâtel Tél. 038/31 90 31

L'annonce, reflet vivant du marché

La Chaux-de-Fonds A louer pour date à convenir

appartement 1 pièce

au 5° étage; Fr. 686.– ch. inclus, ainsi que

appartement 2 pièces Fr. 750.- ch. inclus

appartement 3 pièces Fr. 1176.- ch. inclus

Tous les appartements sont équipés d'une cuisine agencée rénovée, moderne, ainsi que salle de bains rénovée.

Pour plus de renseignements, appelez le 031 300 42 44.

TRANSPLAN AG Liegenschaftenverwaltung Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9 Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

ENSEIGNEMENT



VOTRE SUCCÈS GARANTI Av. L. Robert 9, 2300 La Chaux-de-Fonds 039-23 5530 Pl. des Halles 11, 2000 Neuchâtel, 038-25 1664

OFFRE SPÉCIALE 95-96

1 mois de cours gratuit si vous vous inscrivez pour un cours standard avant le 23.12.95

Police-secours: 117

FINANCE

UN CRÉDIT -**UNE ADRESSE**

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60 Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40 Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Mensualités env. Fr.

Prénom: Date de naissance:

NPA/Localité:

Tél. privé: Tél. prof.:

Nationalité:

Domicilié ici depuis:

Date:

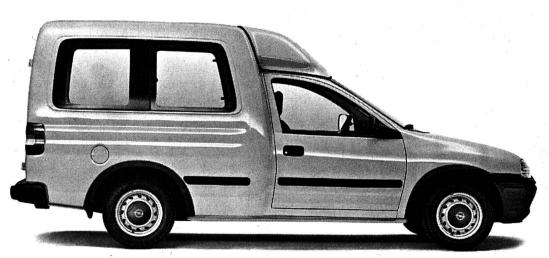
Signature:

La banque est autorisée à s'adresser Là la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consom-

mation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

144-729281/ROC

Une banquette, oui. La banqueroute, non.



La nouvelle Combo Tour.

Avec banquette confortable et vitres déflecteur à l'arrière. Airbag conducteur, dispositif antidémarrage électron., display Digital Info, etc. Capacité de chargement 2'740 l (norme ECIE) conçue entre autres pour Europalettes. Combo Tour, à partir de Fr. 18'250.- (6.5% TVA incl.).







A moitié prix! Prix bas permanents! Baisse de prix!



Rast Express Boisson au cacao avec des vitamines, du calcium et 25 %

COMPARAISON DE PRIX Jourt-test: le 20.11.95 à Zurich **DENNER Rast Express MIGROS M-Quick** 5.50

1 kg Sano-Quick

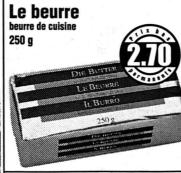
Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Me-49/6.12.1995

au lieu de 5.35



COMPARAISON DE PRIX

Jourt-test: le 20.11.95 à Zurich DENNER 4 x 1 litre 6.45 MIGROS 4 x 1 litre 7.20 4 x 1 litre



Salami Pick de Hongrie

Floralp beurre de choix



Nous sommes towiours avantageux!

OFFRES D'EMPLOI

THEBEN SA

Nous cherchons pour notre atelier de montage de petits appareils électromécaniques un

mécanicien

qui sera responsable de la fabrication et de la qualité (25 personnes).

Nous demandons:

- une longue expérience de la conduite d'un atelier;
- une activité manuelle à mi-temps dans l'atelier; - une connaissance suffisante de l'allemand oral.

Nous offrons:

- des conditions de travail favorables;

un engagement rapide.

Faire offres manuscrites à la direction de THEBEN SA, Cernil-Antoine 17, 2300 La Chaux-de-Fonds.

> Nous cherchons dès août 1996 pour nos magasins de chaussures à Marin, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds des jeunes filles dynamiques comme

apprenties

Une formation de deux ans te permettra d'acquérir une vaste connaissance spécialisée et tu auras la possibilité de développer tes capacités personnelles et tes intérêts.

Nos gérantes te renseigneront très volontiers.

 Vögele Chaussures mode, Marin

Ø 038/33 85 25 (Mme S. Melillo)

Vögele Chaussures mode, Neuchâtel CHAUSSURES Ø 038/25 01 06 (Mme E. Jaques)

OGELE

Vögele Chaussures mode, La Chaux-de-Fonds

© 039/24 10 34 (Mme L. Ulrich)

Solution du mot mystère **GLORIFIER**

ENSEIGNEMENT

L'école cantonale vaudoise de techniciens en radiologie médicale

organise sa session d'admission le mercredi

1er mai 1996. Si vous aimez les contacts humains et la technologie dans le domaine de la santé, avez 18 ans révolus, terminé avec succès une école secondaire supérieure ou formation équivalente, etc. alors devenez candidat de notre école qui offre une activité diversifiée.

Renseignements: rue du Bugnon 19, 1005 Lausanne, tél. 021 314 46 80

Pour renforcer son développement,

RTN,

la radio neuchâteloise cherche une

personne avec formation en gestion d'entreprise ou équivalent

- suivre et coordonner la gestion des sec-
- teurs commercial et administratif; seconder les responsables des secteurs.

Profil souhaité:

- formation administrative et comptable; attrait pour les médias audiovisuels;
- connaissances en informatique;
- maîtrise de la langue française; - bonnes notions d'allemand (parlé et
- écrit); permis de conduire.

Nous offrons:

- travail très varié et à responsabilités
- (plein temps); conditions sociales à la hauteur des

Vous êtes dynamique et efficace, âgé(e) entre 28 et 40 ans, vous avez le contact facile et un sens développé de l'organisation, vous êtes la personne que nous recherchons

Merci d'adresser une lettre manuscrite, curriculum vitae et photo en précisant les prétentions de salaire à: RTN 2001 S.A., direction

Champs-Montants 16a, 2074 Marin Délai de réception des offres:

> RTN - 12 000 auditeurs de plus en 1995

Cours du soir à Neuchâtel

UNE FORMATION POUR REUSSIR

Le marché de l'emploi privilégie la polyvalence,

formez-vous pour une profession d'avenir.

Développer ses capacités personnelles

Comprendre les mécanismes de l'entreprise

Acquérir les outils de gestion indispensables

ASSISTANT(E)

DE DIRECTION

A travers ce cycle de formation "multibranche" de 13 sé-

minaires: marketing, vente, relations publiques, publicité,

créativité, management, économie, gestion du temps, res-

Vous apprendrez à évoluer dans une fonction de cadre

par l'acquisition de méthodes et techniques de travail.

Egalement à Lausanne, Genève et Sion.

documentation détaillée,

en téléphonant au

021/3117778

sources humaines, organisation, etc.

C E F C O

Centre Formations Commerciales

Bureau central:

Av. Cécil 2, CP 74,

1000 Lausanne 9

Bar cherche

personne avec patente

Ø 077/37 65 29 dès 10 heures

CHERCHONS

une personne d'âge mûr pour quelques heures de bureau (travaux divers) par semaine. Entrée immédiate ou à convenir.

Vos offres écrites sont les bienvenues sous chiffre T 132-779772 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. Réponse assurée

312-779772

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptemen auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devo courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service tionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus

peut être prise en considération et on retoumera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DEPUIS 1895

MANUFACTURE DE CADRANS

2206 LES GENEVEYS/COFFRANE

DANS LE BUT DE RENFORCER NOTRE DÉPARTEMENT DE DÉCALQUE NOUS CHERCHONS A ENGAGER

CADRANOGRAPHES

CAPABLES DE TRAVAILLER D'UNE MANIÈRE INDÉPENDANTE.

NOUS OFFRONS LES AVANTAGES D'UNE ENTREPRISE MODERNE.

LES OFFRES DE SERVICE SONT À ADRESSER À NOTRE SERVICE DU PERSONNEL.

Tél. 038 57 16 22 Fax 038 57 22 43

Publicité intensive, **Publicité** par annonces

Installateurs sanitaires



Jean-Daniel Schindelholz

Concessionnaire eau et gaz des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - Ø 039/31 65 00 Maîtrise fédérale

Schaub & Mühlemann SA

La Chaux-de-Fonds / Le Locle Ø 039/23 33 73

Eau - Gaz - Air comprimé Ferblanterie - Ventilation Service de dépannage Détartrage de boilers Paratonnerre



SERVICES INDUSTRIELS

Installations sanitaires + gaz Bureau d'études - Réparations - Dépannages A votre service 24 heures sur 24 Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds © 039/276 711



ferblanterie ventilation paratonnerre isolation études techniques

A. QUATTRIN E. GÖRI

Charrière 13 La Chaux-de-Fonds Ø 039/28 39 89 Fax 039/28 38 30

J.



Suisse romande

10.05 Bravo la famille 10.30 Vive le cinéma (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. 12.15 Les nouvelles filles d'à côté 12.45 TJ-midi 13.05 Mademoiselle 13.35 Au nord du 60e parallèle. Le droit de décider 14.20 Ciné du mercredi: Les aventuriers du timbre perdu. Film de Michae Rubbo. 16.00 Fame 16.45 Les Babibouchettes et le Kangouroule 16.55 Les ani-maux du bois de quat'sous 17.20 Sydney police 18.20 Top models 18.45 TJ-titres Météo régionale 18.50 TJ-régions 19.10 Mister Bean. Mr Bean passe un examen. Banco Jass 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo

20.10 Les quintuplées Dionne

Film canadien de Christian Duquay (1994)

Avec Beau Bridges, Roy Dupuis

L'histoire vraie de quintuplées exhibées et exploitées comme des bêtes de cirque, dans les années 30-40, au Canada.

A cinq ans, les sœurs Dionne font la fortune de leur petite ville du Canada, où les curieux se déplacent nombreux pour les admirer et constater l'étrange phénomène. Séparées de leurs parents sous de faux prétextes, Emilie, Cécile, Marie, Yvonne et Annette vivent ensemble dans un lieu aménagé par la municipalité.

23.10 TJ-titres

23.15 Mémoire vivante: Le Pape, les Juifs et les Nazis

0.20 TJ-nuit 0.30 **Imagine** Vive le cinéma!



6.00 Euronews. 18.45 Genève Région 19.30 TJ-soir. 20.00 C'est très sport Football. Magazine de la Ligue des champions. 20.25 Football: Ligue des champions. En direct de Zurich: Gras-shopper - Real Madrid. 22.25 Football. Lique des champions. Ajax Amsterdam Ferencyaros. En différé d'Amsterdam.



13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf 19 7 17. Vorwahl Köln 0221. 14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege antwortet. 15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Partner. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten, 20.00 Tagesschau, 20.15 Der Trinker. 21.54 Tagesthemen-Telegramm 21.55 Zeichen der Zeit 22.30 Tagesthemen. 23.00 Verrückt nach Dir. 0.30 Nachtmagazin. 0.50 7 Kilo in 7 Tagen.

France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 7.28 Météo 7.30 Disney Club mercredi 9.00 Spirou 9.30 Club Dorothée 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 MacGyver 15.30 Club Dorothée 17.20 Les années fac 17.55 Les nouvelles filles d'à côté 18.25 Le miracle de l'amour 19.00 Alerte à Malibu.

20.00 Journal / Image de demain / La minute hippique

20.20 Spécial sport: Football

Ligue des champions

En direct du Stade de la Beaujoire

F.C. Nantes - Panathinaikos F.C.

C'est le 6e et dernier grand ren-dez-vous de cette Ligue des champions avant d'aborder la phase des quarts de finale en mars prochain. Rencontre décisi-ve ce soir pour les Nantais qui doivent l'emporter pour assurer leur qualification et poursuivre ainsi leur parcours européen. Roger Zabel animera la soirée, en direct sur le plateau de TF1, et en liaison avec les envoyés spé-ciaux en place dans les différents

22.25 Football

Ligue des champions Extraits et analyses des autres rencontres

0.05 Ushuaïa

1.05 TF1 nuit / Météo 1.15 Histoires naturelles

2.10 TF1 nuit

2.20 Histoire de la vie

3.15 TF1 nuit

3.25 Histoires naturelles

4.05 Côté coeur

4.35 Musique

R.T.L.

13.00 Chez Boogie's. 13.25 Les jeunes pionniers. Téléfilm américain de Michael O'Herlihy (1976). **15.00** La vie de famille (R). 15.20 Les justiciers (R). 16.05 Paradise beach. 16.30 Arnold et Willy. 17.05 Un tandem de choc. 17.55 Doublé ga-gnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. 19.20 Popeye. 19.30 Une maman formidable. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Héritage fatal. Téléfilm américain de Rod Holcomb (1984). 22.10 Leader. 22.15 Ciné-Express. 22.30 Il était une fois la légion Film américain de Dick Richard (1977) 0.20 Météo (R). 0.25 Télé-achat. 0.40 Les fleurs du soleil. Film italien.

Allemagne 2

12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. 14.15 Madita. 14.40 Heidi. Zeichentrickserie. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Zug um Zug. Geschichten aus dem Alltag für junge Leute. 15.40 Ratgeber Rente. 15.45 heute. 15.50 Die Wicherts von nebenan. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.55 Hotel Paradies. 18.45 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Didi auf vollen Touren. 20.55 Gesundheitsmagazin Praxis. 21.45 heute-Journal. 22.15 ZDF spezial: Verfolgungsjagd auf der Datenautobahn. 23.15 Derrick. 0.15 heute nacht. 0.30 Praxis spezial.

France 2

6.05 Des jours et des vies. Feuilleton 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Histoires fantastiques 9.25 Mercredi mat' 11.05 Flash info 11.10 Motus 11.45 Pyramide 12.15 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Téléfilm. Pas une seconde à perdre 15.05 Tiercé en direct d'Auteuil 15.20 Couleur Maureen 15.25 Mission casse-cou 16.15 Couleur Maureen 16.20 Seconde B 16.50 Couleur Maureen 17.15 Quoi de neuf docteur? 17.45 Cooper et nous 18.10 Le prince de Bel Air 18.45 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Météo 20.45 Tirage du Loto

20.50 Une nounou pas comme les autres

Téléfilm d'Eric Civanyan

Avec Mimie Mathy, Thierry Heckendorn

Une jeune femme de petite taille, sans emploi depuis six ans devient la nounou des deux

enfants d'un avocat. Mêlant humour et tendresse, ce divertissement a été imaginé par Mimie Mathy qui trouvait ici son premier rôle pour la télévision Débordante de vitalité, elle mène tambour battant cette belle histoire d'amour et d'amitié qui se suit avec un très grand plaisir.

22.25 Bas les masques

J'ai été torturé Les films Lumière

Journal/Météo

Le cercle de minuit 23.55

Histoires courtes Studio Gabriel (R) 1.35

Emissions réligieuses (R) 2.05

3.05 Que le meilleur gagne (R)

24 heures d'info 3.35 Pyramide (R) 3.45

Les Z'amours (R) Dites-le en vidéo

4.45 Outremers



TV 5 Europe

13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Cinéma: Zan Boko. Film burkinabé de Gaston Kaboré (1988). 15.00 Découverte. 15.30 Des dames de cœur (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu TV5. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 L'Hebdo. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.40 Haiti dans tous nos rêves. 23.35 Savoir plus. 0.30 Soir 3/Météo.

Allemagne 3

11.15 TV-Tips 11.30 Teleglobus - Das Auslandsmagazin 12.00 Infomarkt - Marktinfo 12.45 TV-Tips 12.55 Treffpunkt 13.30 Hier sind wir 14.00 Bibliothek der Sachgeschich ten 14.30 Computer-Treff 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Die Montagsmaler 16.30 Sechs mal Sex und mehr 17.00 Englisch 17.30 Sesamstrasse 17.58 Torch - Die Fackel 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Erinnerungen 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Länder · Menschen - Abenteuer 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Lokaltermin 22.45 Die Kunst ist weiblich? 23.30 Länder - Menschen - Abenteuer 0.15 Schlussnachrichten 0.30 Non-Stop-Fernsehen.

France 3

6.00 Euronews 7.20 Bonjour Babar 8.10 Minikeums 11.48 En attendant Noël 11.55 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.40 Brigade criminelle 14.10 Magnum 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Woof 16.35 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le

20.05 Fa Si La chanter 20.35 Tout le sport

20.50 Etats d'urgence

Le malaise des étudiants Hors série de La Marche du siècle

22.40 Météo 22.45 Soir 3

23.10 Un siècle d'écrivains Fernando Pessoa

0.00 Les quatre dromadaires 1.00 Dynastie

La Cinquième

12.00 Déclics. 12.30 Atout savoir. 13.00 Arctique: L'avenir de l'Arctique. 13.25 Le journal du temps. 13.30 L'esprit du sport. 14.30 A tous vents: Face au vent. 15.30 Qui vive: Etre médecin aujourd'hui. 15.45 Allo la terre: Le goût. 16.00 La preuve par cinq: Le XIXe siècle. 16.30 Les yeux de la découverte: Les chevaux. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Affaires publiques: La cour des comptes. 18.15 L'œuf de Colomb. 18.30 Horizons sauvages: Sichuan: le pays des merveilles. 18.55 Le journal du temps.



19.00 L'homme invisible. Série 19.30 Survival: Les briseurs d'os des Pyré nées. Documentaire.

20.20 Le dessous des cartes 20.30 Journal

20.40 Les mercredis de l'histoire **Images** de la Résistance

21.45 Musica-journal 22.20 Didon et Enée Opéra de Henry Purcell

23.10 Musicarchive: **Arthur Rubinstein**

Les 5 dernières minutes Le cinéma et le siècle



LES QUINTUPLÉES DIONNE - Avec Roy Dupuis, Céline Bonnier.

Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. 13.10 TAFbazar. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 3.55 Oliver Twist. Engl. Spielfilm (1982). 15.35 Marienhof. 16.25 rätsel-TAF. 16.45 Dead at 21 - Tödliche Träu-me (6/13). 17.10 SCHLIPS Styling. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 18.50 Telesguard. Emissiun d'informaziun. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.15 Wort zum Feiertag. 22.25 Ciné-Clip. 22.45 Paul Merton. Sketch-Show. 23.10 Filmszene Schweiz: Gasser + Gasser. Film. 0.45 Nachtbulletin/Meteo Programmvorschau/Textvision.

Italie 1

12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Pronto? Sala giochi. 14.40 Prove e provini a Scomettiamo che...? 15.45 Solletico. Contenitore. All'interno: 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. Cartoni. 16.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Spiderman. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Divise e metà. Film drammatico di Moula Rudolph (1994). 22.25 Donne ai bivio. Dossier. 23.00 Tg 1. 23.05 ...Lasciate un messaggio dopo il BIP. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. Zodiaco. Chiacchiere. Che tempo fa.

Suisse italienne

TSR 20.10

13.00 Homefront - La guerra a casa. 13.50 Wandin Valley. 14.40 Amici miei. 14.50 'Allo 'Allo! Telefilm. 15.25 Luna piena d'amore. Telenovela. 15.55 Colpo di fortuna. Gioco. 16.10 C'era una volta.. 16.25 Ricordi. 16.55 Albert, il quinto mo-schettiere. 17.20 Willy, principe di Bel-Air. Telefilm. 17.50 I Robinson. Telefilm. 18.20 Cosa bolle in pentola? 19.00 Telegiornale/Sport. 19.10 A conti fatti. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Meteo. 20.30 Telecomando io. Scegliete il vostro film preferito. Film commedia. Una donna in carriera. Film commedia Film d'azione 22.25 Sfide e prodezze. 23.20 Telegiornale/Meteo. 23.35 Joseph Campbell (12). 0.25 Textvision.

6.00 Euronews. 6.30 Gimnasia infantil. 6.45 Viaje al español. 7.00 Noticias. 8.45

Espagne

Euronews. 9.00 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Eurosiete. 10.15 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 La cocina de Karlos Arguiñano. 12.30 Noticias. 13.00 Bricomania. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 17.45 Euronews magazine. 18.15 Noticias. 18.45 Viaje al español (R). 19.00 El diario secreto de Adrian Mole. 19.30 Documental. 20.00 La herencia de los Guldenburg. 21.00 Telediario. 21.40 Alta tension. 23.15 El lector. 0.10 Esto es lo que hay. 0.45 Noticias. 1.15 Despedida y cierre.

M 6

7.00 M6 express et Matin express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les rues de San Francisco. La mort donne de ses nouvelles 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée. Les sorcières de Salem (1) 12.25 La petite maison dans la prairie. Les bons amis (1) 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show. Le vaisseau fantôme 14.00 Moi Renart. 14.30 Gadget boy. 15.00 Draculito. 15.30 Creepy crawlers. 16.00 Mighty Max. 20000 pieuvres sous la mer 16.30 Hit machine 17.00 Fanzine 17.30 Les aventures de Tintin 18.00 Highlander 19.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap 20.35 Ecolo 6 Magazine

20.45 Cœurs Caraïbes

Madinina, l'île aux fleurs (1/4)

Téléfilm français de Paolo Barzman

Avec Vanessa Demouy, Patrick Forster-Delmas, Cachou,

Linda, top-modèle très en vue, hérite d'un petit hôtel situé sur une petite île au large de la Martinique. La jeune femme va se heurter aux ambitions de son oncle, qui désire vendre l'île aux promoteurs. Des truands en cavale, des promoteurs véreux, quelques faux amis mais aussi un futur époux attendent la belle de pied ferme.

22.30 Le crime dans le sang Téléfilm américain

de Richard T. Heffron Avec Robert Mitchum, James Spader

0.15 Secrets de femmes

Fanzine 0.45 1.10 **Boulevard des clips**

2.30 Fréquenstar 3.25 E=M6

3.50 Starnews

La saga de la chanson 4.15 française

RTP'

20.00 Telejornal. 20.45 Vila Faia. 21.30 Conversas vadias. 22.00 Va para fora ca dentro 22.10 Artes e letras. 23.15 Cronica do tempo. 0.15 Passerelle 1.00 24 horas RTPi. 1.30 Remate. 1.45 Acontece. 2.00 Noite de reis 3.00 Nico d'obra 3.30 Lendas e narrativas 4.00 Praça da alegria 5.30 24 horas

Portugal

EUROSPORT Eurosport

8.30 Aerobic 9.30 Olympic Magazine 10.00 Motors. Magazine 11.00 Football: Coupe d'Europe 13.00 EuroSki: Magazine de tous les skis. 13.30 Basketball / Slam. Magazine. 14.00 Tennis: 8èmes de finales. Coupe du Grand Chelem. 16.00 Snooker: Championnats du monde 16.30 Equitation: Coupe du nonde, Peπn et was de voitures / Rallye. 18.30 Sport de combat / Nunchaku 19.30 EurosportNews. 20.00 Tennis: 8èmes de finales, Coupe du Grand Che-lem. 22.00 Boxe 23.00 Supercross: Indoor d'Osaka. 0.00 Equitation.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants: Coco et Clémentine-BVD des enfants 21+22 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express - Filet de veau en croûte feuilletée sauce à la moutarde. 20.13 Sport pour tous: Ski - condition physique intégrée. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Aux hommes de mon temps. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Aux hommes de mon temps. 22.30 Cuisine express. 22.42 Sport pour tous. 23.00 Aux hommes de mon temps.

RADIOS



La Première

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal, 8.17 La presse romande, 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mi-re. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9,00 Journal. 9,10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les di-codeurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.



6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Clas-sique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En différé de Montreux: Quatuor Prazak. Orchestre Symphonique de Prague. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: Voyages. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.



Suisse alémanique

7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjour-nal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlager-Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlager-barometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournale. 12.22 Meteo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Freudenkalender. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Singen im Advent. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournale. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sport live. Grasshoppers - Real Madrid. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub. nacht, 0.00 Nachtclub.

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les nais-sances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flashinfos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

J'ÉCOUTE - 1111

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 7.45 Téléphone du jour 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00

J'ECONTE !!!!!

9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info-plus rediffusion. 10.55 L'écoute buissonplus rediffusion. 10.55 L'écoute buisson-nière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldoradio. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovaricelle. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Et des témoignages de

guérisseurs, de praticiens

de la médecine naturelle.

Entre les deux rives de l'Ucayali, à

quelque 550 kilomètres en amont

d'Iquitos, où le fleuve rejoint

l'Amazone, le bateau à moteur glisse entre les plantes et les fleurs

aquatiques. La chaleur tropicale n'est pas encore au rendez-vous, ni

les moustiques d'ailleurs en ce début de matinée. Qui nous a vu

quitter deux heures auparavant la ville amazonienne de Pucallpa, à

Pas banal, ce voyage. Comme n'est pas banal l'homme qui nous

guide maintenant à travers la végé-

tation, entre les arbres démesurés de

cette forêt amazonienne. Roberto

Sanchez, un médecin naturaliste de

55 ans à la réputation bien établie,

présente «son» domaine. Ainsi que

les vertus curatives contenues dans

les plantes, les feuilles ou racines que le ciel a décidé de faire pousser

«Cette plante mélangée à

d'autres, assure-t-il, intervient pour

combattre certaines tumeurs; celle-

là régénère le sang. Cette autre pos-

sède des propriétés pour lutter contre le diabète. Quant à cette feuille verte, dit-il en regardant ma-

licieusement la cigarette incandes-

cente de son interlocuteur, elle est

un purgatif à ce point drastique

qu'elle vous enlève l'envie de

L'énumération est longue, de

l'ulcère au rhumatisme, de la diar-

rhée aux problèmes de foie et de

peau, en passant par les poumons et

le cœur. Tout cela au gré des plantes

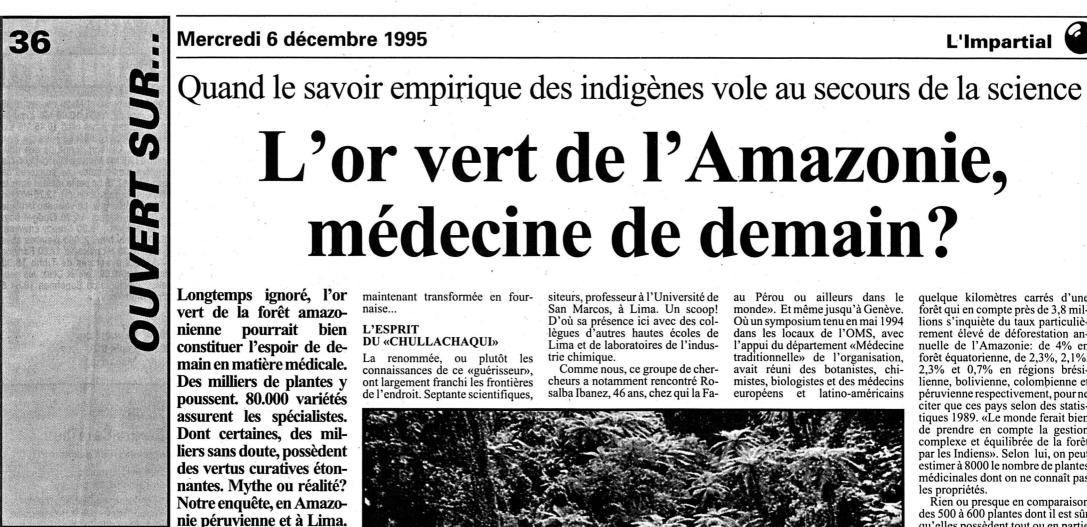
et des arbres croisés dans cette forêt

fumer...»

une heure de vol de Lima.

Par Pierre ROTTET

de l'agence APIC



PLANTES ET INDUSTRIES CHIMIQUES

Un médicament sur quatre a une origine tropicale pour ce qui est de sa substance chimique active: analgésiques, antibiotiques, diurétiques, laxatifs, tranquillisants... et entre 60 et 70% des médicaments sur le marché sont transformés à partir de plantes, de matières, premières en provenance d'Amazonie, de forêts tropicales. Des chiffres difficilement vérifiables, certes, mais que n'est pas loin d'admettre Luis A. Salinas, conseiller scientifique du bureau de Pharma Information, à Bâle, qui groupe les trois grandes industries chimiques Ciba, Sandoz et suisses, Roche.

La base

«La base de la plus grande partie des médicaments provient effectivement des plantes, dont les principes actifs ont été synthétisés pour parvenir à une plus grande production». d'autres termes, les substances actives de ces plantes ont été chimiquement reproduites artificiellement en laboratoire. «Les industries pharmaceutiques investissent aujourd'hui de gros capitaux pour trouver de nouvelles substances actives dans les forêts et, mers tropicales. Les recherches en la matière intéressent de plus en plus les chercheurs des laboratoires américains, très présents dans les forêts d'Amérique centrale et en nazonie», indique encore L. Salinas.

«Que ce soit dans le secteur médical, agronomique ou cosmétologique, la mode est aujourd'hui aux substances naturelles. Il faut espérer que la science de l'écologie continue à en bénéficier», déclarait en janvier dernier Monique Bélin-Depoux, directrice du laboratoire de biologie végétale tropicale de l'Université Paris-(apic/pr)



Le «Chullachaqui» L'esprit mythique du bien. (photo P. Rottet)

Longtemps ignoré, l'or maintenant transformée en four-

L'ESPRIT DU «CHULLACHAQUI»

La renommée, ou plutôt les connaissances de ce «guérisseur», ont largement franchi les frontières de l'endroit. Septante scientifiques, siteurs, professeur à l'Université de au Pérou ou ailleurs dans le San Marcos, à Lima. Un scoop! D'où sa présence ici avec des collègues d'autres hautes écoles de Lima et de laboratoires de l'industrie chimique.

L'or vert de l'Amazonie,

médecine de demain?

Comme nous, ce groupe de chercheurs a notamment rencontré Rosalba Ibanez, 46 ans, chez qui la Fa-

monde». Et même jusqu'à Genève. Où un symposium tenu en mai 1994 dans les locaux de l'OMS, avec l'appui du département «Médecine traditionnelle» de l'organisation, avait réuni des botanistes, chimistes, biologistes et des médecins européens et latino-américains

quelque kilomètres carrés d'une forêt qui en compte près de 3,8 millions s'inquiète du taux particulièrement élevé de déforestation annuelle de l'Amazonie: de 4% en forêt équatorienne, de 2,3%, 2,1%, 2,3% et 0,7% en régions brésilienne, bolivienne, colombienne et péruvienne respectivement, pour ne citer que ces pays selon des statistiques 1989. «Le monde ferait bien de prendre en compte la gestion complexe et équilibrée de la forêt par les Indiens». Selon lui, on peut estimer à 8000 le nombre de plantes médicinales dont on ne connaît pas les propriétés.

Rien ou presque en comparaison des 500 à 600 plantes dont il est sûr qu'elles possèdent tout ou en partie des éléments curatifs. Cinq à six cents... sur les quelque 2300 esèces véritablement connues par les Indiens. «Le champ d'investigation est énorme», lâche Roberto Sanchez, en désignant du doigt un arbre qui sécrète un poison mortel, que les ancêtres ont su transformer en un «médicament» pour contrer les effets de certaines morsures de serpent. Comment? Question sans réponse. Le savoir, simplement.

COMME UNE INVITATION À L'EXPÉRIMENTATION

Depuis la nuit des temps, l'homme s'est approché de la nature pour soi-gner ses maux. «Vous savez, murmure notre hôte, la nature a toujours une réponse positive aux utilisations négatives de ses plantès... La notion du bien et du mal en quelque sorte. A une plante mal utilisée par l'homme correspond une autre pour annihiler les effets destructeurs de la première. Même le tabac fumé en cigarette a son contradicteur dans la nature».

Un ange passe. Comme une invitation à l'expérimentation. Fumeur invétéré - près de deux paquets quotidiennement -, rien, hormis le test et le défi qui se présentaient, ne nous motivait vraiment à délaisser la cigarette. L'expérience a été réalisée il y a quatre mois. Sans que la volonté n'intervienne vraiment, sinon lors de brefs moments, lorsque le souvenir de la cigarette se manifeste à l'esprit sous forme de flash, plus aucune cigarette n'a été fumée depuis. Autosuggestion? Au royaume du doute, les cartésiens sont rois. Il aura pourtant suffi d'une décoction verte pas du meilleur goût, contenue dans une tasse ingurgitée d'un trait, de cinq heures d'une terrible purge et de trois à quatre litres d'eau péniblement déglutie, de quelques bouffées de fumée aux effets des plus nocifs. Et de quelques heures



La forêt amazonienne

Un réservoir fabuleux de plantes curatives.

médecins et professeurs arrivés la veille de Lima prélèvent des échantillons d'écorce, à quelque 100 mètres de la cabane tout de bois, de branchages et de feuilles construite, où trône une étrange créature, sculpture aussi noire que redoutable dans son aspect: le «Chullachaqui», l'esprit mythique du bien qui règne sur cette partie de ce jardin botanique. La légende veut qu'avec sa seule jambe, le «Chullachaqui» (qui marche sur un pied) plonge à la nuit tombante dans les eaux du lac Yarinacocha, pour s'en aller rejoindre les dauphins qui se transforment alors-en sirènes, raconte une autre légende.

«Pratique empirique venue de la nuit des temps, la phytothérapie connaît un regain d'intérêt depuis ces dernières années. A tel point que notre université a décidé l'ouverture, pour 1996, d'une faculté de médecine naturelle. Parallèlement à la Faculté de médecine», confie moyennant l'anonymat l'un des viculté avait diagnostiqué une tumeur au sein. Depuis une dizaine d'années, son mal n'a plus progressé. «Stoppé net grâce aux mélanges de plantes et au régime alimentaire prescrits par le naturaliste Sanchez... Quelques décoctions et un régime diététique sévère», assure l'intéressée. Son cas est un parmi des centaines d'autres dans la région de Pucallpa, affirme son médecin traitant, le professeur Jorge Rojas, auprès de qui, curieux, nous nous étions rendus.

Le professeur Rojas a aujourd'hui fait l'amalgame entre les connaissances médicales acquises dans les écoles et les hôpitaux, et celles de la médecine naturelle, également appelée traditionnelle. «Une démarche intéressante, suivie par des centaines de médecins péruviens et étrangers. Tous constatent des résultats étonnants, échangés et commentés durant les nombreux congrès qui réunissent périodiquement des scientifiques

pour débattre des vertus d'une plante amazonienne: l'«Uncaria

DIX-HUIT ANS PARMI LES INDIENS D'AMAZONIE

Pour être le médecin naturaliste reconnu qu'il est aujourd'hui, Roberto Sanchez a passé plus de 18 ans parmi les Indiens de l'Amazonie brésilienne et péruvienne. A s'instruire et à s'initier à leur savoir. A l'étude de la relation du milieu écologique et de l'homme, de la maladie et du malade, des croyances et des connaissances millénaires de ces hommes de la forêt. Il s'est mis à l'écoute de leur sagesse, et a appris le respect qu'ils ont de leur cadre de vie. Comment parvient-on à maîtriser ces différentes disciplines? Un regard doublé d'un geste à l'endroit du personnage mythique du lieu. Un silence méditatif. Nous n'en saurons pas davantage sur le

Le naturaliste qui règne sur les

La plante aux mille vertus

Objet de la curiosité des milieux médicaux péruviens, de scientifiques européens et américains pour les propriétés anti-infectieuses et anti-virales qu'on lui prête, mais aussi pour ses facultés à combattre les inflammations, l'«Uncaria Tomentosa», plus connue sous le nom de «Una de gato» – à l'origine du symposium genevois de mai 1994 - pousse dans les zones les plus humides de l'Amazonie. Sorte de liane, plante ou plutôt arbuste fluvial, la «Una de gato» a été utilisée par les populations amazoniennes durant des siècles. Elle l'est maintenant par les populations urbaines pour, disent-elles, guérir ou se prémunir d'une trentaine de maux et mala-

Plante aux mille vertus? Son attrait avait éveillé notre intérêt. Suffisamment pour nous rendre là où croît en quantité cette liane, «domaine» d'un guérisseur indien, à mi-chemin entre Pucallpa et Iquitos. Plus de deux jours de «navigation» sur l'Ucayali, en décrue en cette période de l'année. A la recherche de cette plante miraculeuse. Sur laquelle se penchent le plus sérieusement du monde des scientifiques comme Fernando Cabieses, directeur de l'Institut national de médecine naturelle, du ministère péruvien de la Santé, Eduardo Caceres Graziani, qui passe au Pérou pour l'une des figures de proue en matière de recherche sur le cancer, ou encore les professeurs Gianfranco Pelluso, médecin et chimiste de l'Université de Salerne, et James Duke, du Département fédéral de l'agriculture, à Washington.

Soixante heures de navigation qui relèvent de l'expédition, entrecoupées d'arrêt pour passer la nuit sur le hamac du bateau amarré près de la berge, à quelques mètres des cabanes des quelques villages côtiers de l'Ucayali, seront nécessaires pour parvenir dans le domaine de «Pepe» Ramirez. L'Indio grâce à qui une petite partie de la récolte de cette liane «miraculeuse» arrive dans les foyers du pays.

L'endroit est à l'image du paysage croisé durant le voyage... une eau brunâtre. Et des rives où seuls prédominent les cris d'une multitude d'oiseaux, de singes parfois, et le vert d'une muraille végétale. Ajoutant à la moiteur humide du

lieu un aspect de bout du monde. De commencement plutôt.

L'«Uncaria Tomentosa», en pays conquis, s'y développe anarchiquement. Encore et toujours malgré les atteintes faites par l'homme à l'Amazonie. Sa découverte fait comprendre pourquoi les indigènes l'affublent du nom de «Una de gato»: ses épines, qui accrochent solidement ses feuilles à la liane, font penser à des griffes de chat. Ses propriétés curatives sont immenses, assure Pepe... otite, artérite et arthrite, problèmes sanguins ou intoxications, vomissenents... «Et plus encore, si l'on considère que des scientifiques lui prêtent la faculté de s'attaquer au cancer».

ET SI LA SCIENCE...

«Les études de la plante ont décelé un taux élevé de tanin et d'alcaloïdes, qui explique en partie ses propriétés curatives», confirmera plus tard à Lima le directeur de l'Institut national de médecine naturelle, le professeur Cabieses. Selon lui, les expérimentations attestent d'une importante activité cytologique, qui convertit la «Una de gato» en un inhibiteur des cellules cancéreuses. En même temps, l'accroissement important de l'activité phagocytosique particulièrement immunocompétente fait que la plante intervient

dans les processus immunitaires». Langage d'universitaire! Oue résume Pepe: la «Una de gato» est intéressante pour la recherche du cancer parce qu'elle contient des substances molléculaires qui ralentissent ou arrêtent l'action de cellules cancéreuses, en même temps qu'elle s'avère intéressante dans la recherche sur le sida dans la mesure où elle renforce et améliore l'immunité. Ce dont sont précisément dépourvus les sidéens. Des tests ont d'ailleurs été réalisés sur des personnes séropositives. Plus nuancé, le professeur Cabieses se borne à espérer que les expériences faites en laboratoire à partir de la plante contribueront à apporter une réponse à ce terrible

VRAI... JUSQU'À PREUVE **DU CONTRAIRE**

Mythe? Réalité? Autosuggestion? L'anthropologue canado-suisse Jeremy Narby, auteur de plusieurs ouvrages après avoir passé plus de

deux ans parmi les Indiens Ashaninca de l'Amazonie, confiait récemment à l'APIC avoir luimême été guéri par les indigènes pour un mal de dos chronique contre lequel la faculté avait été impuissante. «L'esprit rationnel et cartésien du monde occidental a du mal à admettre ces connaissances indigènes.

Les scientifiques ont beau ne pas croire en ce savoir, il n'en demeure pas moins que celui-ci a permis la chirurgie moderne avec la découverte du curare... utilisé depuis des millénaires par les Indiens».

Pour J. Narby, leur méthode de guérison - adoptée par une grande partie de la population pauvre du Pérou, pour qui médecins et médicaments de la faculté sont hors de prix - ne correspond pas à notre logique occidentale. Il n'en demeure pas moins que le taux de guérison est incroyable. «Chiffrons-le, regardons-le par rapport aux maladies diagnostiquées. Aussi improbable que cela puisse paraître, c'est empiriquement vrai... jusqu'à preuve du contraire».

(apic/pr)